

La folle aventure
des déchets ménagers
en Alsace Centrale

DES ANNÉES 60 À NOS JOURS

Sommaire

Préface	7
Avant-propos	9
Note	13
Introduction	15
L'idée prend vie 1966 - 1974	16
Tout est à construire 1975-1986	32
La reprise en main 1986 - 1994	52
Les pionniers du tri 1994 - 1999	86
Restructuration en profondeur 2000 - 2010	114
Les nouveaux défis 2011 - 2021	144
Remerciements	175

Direction de la Publication : Jean-Pierre Piela, Président du SMICTOM d'Alsace Centrale

Conception : Les Créatonautes, Strasbourg

Recherches/rédaction : Gauvain Ramis, Les Créatonautes

Impression : Imprimerie Champagnac

Édition 2021 • www.smictom-alsacecentrale.fr

Préface

Par Christophe Neumann,
Directeur Régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté chez Citéo

« Nous sommes en 1994, la France ne trie quasiment pas ses emballages avec un taux de recyclage de seulement 19 % et cela grâce au tri du verre démarré suite aux premiers chocs pétroliers dans les années 70. Éco-Emballages (devenu CITEO en 2017) naît en 1992 pour porter la Responsabilité Élargie des Producteurs afin de réduire l'impact des emballages sur notre planète et lance alors un appel à projet pour initier des sites pilotes pour lancer le tri en France. En 1994, le SMICTOM présidé alors par Gaston Schmitt devient précurseur dans le tri et bénéficie d'un financement de 5 millions de francs pour montrer l'exemple. L'histoire du tri et ses nombreuses évolutions commencent.

Mes prédécesseurs, Daniel Sauget puis René Pauvret m'ont toujours vanté l'exemplarité du SMICTOM ! Ils me disaient « c'est une vitrine ». Des vitrines, il en aura fallu au SMICTOM pour ranger tous les trophées obtenus : Qualitri, Qualiplus, Ecotop, Trophées du Point Vert, Pacte Point Vert...et n'y voyez aucun besoin de briller. La valeur humaine qui décrit parfaitement l'ensemble des

collaborateurs du SMICTOM que j'ai connus, c'est l'humilité, incarnée par un duo de choc entre son président Jean-Pierre Piela et son DGS, Jean-Luc Patris puis Nicolas Pieraut.

Je rajouterais une autre valeur essentielle lorsque l'on veut anticiper l'urgence climatique et les enjeux des territoires, c'est le courage politique ! Nous savons tous qu'il est parfois difficile d'avoir raison trop tôt. Je me souviens des remarques du style « pourquoi changer, cela fonctionne bien ainsi ». Et bien c'est cela l'âme du SMICTOM, ne jamais se reposer sur ses lauriers, savoir s'entourer, voyager pour s'ouvrir à d'autres approches, témoigner pour partager et surtout, planifier, anticiper, oser (même le buffet végétarien !).

Cette belle histoire ne fait que commencer et nous aurons toujours plaisir à accompagner le SMICTOM, notre société évolue, la nouvelle génération a parfaitement compris l'ampleur du challenge que nous avons à relever pour l'avenir. Les souvenirs sont aussi devant nous ! »

Auant-propos

Par Jean-Pierre Piela,
Président du SMICTOM d'Alsace Centrale

«Voilà 32 ans que j'accompagne le SMICTOM, que je porte avec mes collègues élus, avec les directeurs des services, cadres et agents la construction d'un service public que nous souhaitons d'excellence avec une gestion paisible et efficace de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets.

Au cours de ces années, j'ai pu mesurer et apprécier «l'esprit» SMICTOM, cet engagement sans faille, enthousiaste et fidèle, qui a permis à la collectivité de développer peu à peu en Alsace Centrale des infrastructures, des moyens, des services et un savoir-faire que beaucoup lui envient.

J'ai rejoint le SICTOM en 1989, je n'ai donc pas connu la plupart des fondateurs. J'ai pour eux une grande estime car si nous avons dû passer des caps difficiles, eux ont affronté les tempêtes des débuts et ont su mener le navire en eaux plus calmes.

J'ai eu la joie de côtoyer des personnalités très fortes, avec

lesquelles se sont noués des liens indéfectibles d'estime et d'amitié. Il est impossible de les nommer toutes, mais comment ne pas évoquer tout d'abord ce président extraordinaire qu'était Gaston Schmitt, au sens politique nourri d'intelligence et d'instinct, très proche des gens, visionnaire et meneur d'hommes, au charme irrésistible. Il débordait de vie, écrivait et chantait des poèmes uff elsässich, passait de la réunion stratégique à la fête avec une énergie et une aisance incomparables ! Il incarnait une génération d'élus qu'on ne peut plus imaginer de nos jours... Sous sa présidence, le Syndicat a fait le choix du tri-compostage, qui allait structurer son activité sur des décennies. Le SMICTOM lui doit la solidité de ses assises et sa convivialité. Merci l'ami !

Il y a Armand Wirth, ancien maire d'Eichhoffen, membre fondateur du Syndicat, homme d'une grande sincérité et loyauté, tout aussi passionné et qui mettait son âme d'instituteur au service de la pédagogie

du tri. Il aimait rappeler que le SICTOM a été pour lui une deuxième famille, une magnifique aventure humaine et un grand défi écologique.

J'ai connu quatre Directeurs des services. Émile Barthel (de la création jusqu'en 1998) a été le pilier fondateur, moine-soldat missionné pour mettre en œuvre le grand dessein ! Homme visionnaire, humaniste, à l'humour à fleur de peau, cet amateur d'art a permis au SICTOM de grandir dans un contexte très compliqué grâce à sa volonté et à sa pugnacité, avec l'appui d'une petite équipe de personnes dévouées, ne lâchant rien, grâce aussi aux solides relations qu'il avait su tisser et à son infatigable capacité à convaincre. Avec la complicité de Jean-Claude Spitz, il a engagé le SICTOM dans l'aventure de la régie, d'abord au niveau de la collecte et de l'enfouissement, puis de l'unité de tri et des déchèteries : avec Gaston, il a été l'homme des fondations et des branches maîtresses.

Fabien Galmiche (1998-2000) a pris la relève avant de revenir aux finances. Formé par Émile, il a assuré avec la vivacité intellectuelle, la créativité et le joyeux sérieux qu'on lui connaît une mission qu'il a souhaité de transition,

prenant pleine mesure des enjeux auxquels le Syndicat allait être confronté. Cette période lui vaut aujourd'hui, dans son rôle de grand argentier, d'avoir une parfaite lecture transversale des engagements du Syndicat.

Jean-Luc Patris (2000-2018) a pris ses fonctions dans un contexte de brutale dégradation des indicateurs financiers, liée à la saturation du centre d'enfouissement. Confronté à une forte houle lors du renouvellement des élus en 2001 suite à une augmentation très importante de la redevance, il a travaillé sans relâche à réorganiser le Syndicat et à le piloter comme une entreprise : comptabilité analytique, indicateurs de gestion, redevance incitative unique ou encore programmation pluriannuelle des finances et des projets. Sous sa direction, le SMICTOM est entré dans la culture de l'anticipation et d'un dialogue soutenu avec les partenaires institutionnels et d'autres collectivités. Ainsi resteront en mémoire ces inoubliables et joyeuses rencontres avec les bavaois et les tchèques. Il a su apaiser mes impatiences, structurer les services. Son écoute, sa loyauté et son sens de l'organisation, sa franchise et ses rires nous ont permis de travailler ensemble en parfaite confiance, intelligence et amitié.

Nicolas Pieraut a pris le relais de Jean-Luc à son départ en retraite. Jeune ingénieur de l'ENGEES d'abord au service du privé, il a rejoint le SMICTOM en 2011 pour diriger l'important service « collecte et déchèteries ». Brillant, d'une grande simplicité, attentif à l'équité et à la transparence, zythologue averti, il s'inscrit avec beaucoup de finesse et de pétillance dans cette tradition d'humour qui a façonné le Syndicat. Doté d'une grande capacité d'analyse et de travail, fort d'un réseau très actif, Nicolas est attaché à la qualité des relations humaines et à la modernisation des infrastructures, gages de réussite. Après la collecte réussie des biodéchets, il travaille à d'autres enjeux, notamment écologiques et climatiques, dans la gestion au quotidien. Nous partageons la même vision d'un Syndicat attaché à la qualité du service public, intégrant les évolutions réglementaires et les enjeux sociétaux en anticipant leurs impacts. Notre collaboration est d'une grande franchise et d'une pleine confiance.

À côté des directeurs, de très nombreux agents ont mis leurs compétences, leur énergie et leur passion au service du SMICTOM et de l'Alsace Centrale. Il n'est pas possible de les nommer ici

ou de décrire leur engagement, mais je tiens à leur exprimer toute notre reconnaissance et notre gratitude : c'est collectivement, depuis l'origine du Syndicat, que nous avons su mener le SMICTOM à l'organisation et aux performances qui sont les siennes, et je dédie à tous ces acteurs, pour qualifier leur œuvre, avec sans doute un brin de prétention, ce slogan de nos amis du Landkreis bavarois de Bad Tölz avec lesquels nous avons tant échangé : vom Steinalter zum Bayerischem Model ou de l'âge de pierre au modèle...français !

Je vous souhaite bonne découverte de l'histoire du SMICTOM d'Alsace Centrale, qui continue à inspirer son futur.»

NOTE

Le présent ouvrage retrace l'histoire de la collecte et du traitement des déchets en Alsace Centrale depuis les années 60. Certaines structures et métiers ont changé de nom au cours des années. Par soucis de simplification, on utilisera dans le présent ouvrage :

- le syndicat, pour désigner le SICTOM de Sélestat et Environs, qui deviendra ensuite le SMICTOM d'Alsace Centrale
- CET ou CSDND pour désigner le centre de stockage des déchets de Châtenois, au lieu-dit du Heidenbühl, aussi écrit Heidenbuehl, et également nommé décharge, centre de traitement par compactage ou CSDU durant son histoire
- UTC désigne l'Unité de Tri-Compostage de Scherwiller, composé de l'usine de compostage et du Centre de tri
- éboueur ou ripeur, pour désigner le personnel à l'arrière d'un camion de collecte
- trieur ou valoriste, pour désigner le personnel travaillant au centre de tri
- F comme abréviation pour francs français. Rappelons que sur les premières décennies du syndicat, l'inflation était plus importante qu'aujourd'hui, par conséquent une conversion en euros n'aurait pas de sens
- t pour tonne(s), et kg/hab/an pour indiquer un nombre moyen de kilos par an et par habitant

Introduction

Quand Émile Barthel, Directeur Général des Services du syndicat jusqu'en 1998, revient sur les premières années du SICTOM de Sélestat et environs, il parle de « folle aventure ». Il faut dire qu'à l'époque, tout était à construire, dans un monde où la gestion des déchets était réduite à sa plus simple expression : la mise en décharge à ciel ouvert, sans aucun contrôle.

Tels des pionniers à la conquête de l'ouest, les premiers élus et agents du syndicat se sont lancés corps et âmes dans l'aventure sur ce terrain vierge où tout était à inventer, défiant le système administratif français d'avant la décentralisation, pour bâtir une structure publique alors unique, à cheval sur deux départements,

qui n'allait cesser d'expérimenter, d'innover et d'évoluer, avec son lot de succès et d'échecs, pour régler au mieux la question des déchets ménagers en Alsace Centrale.

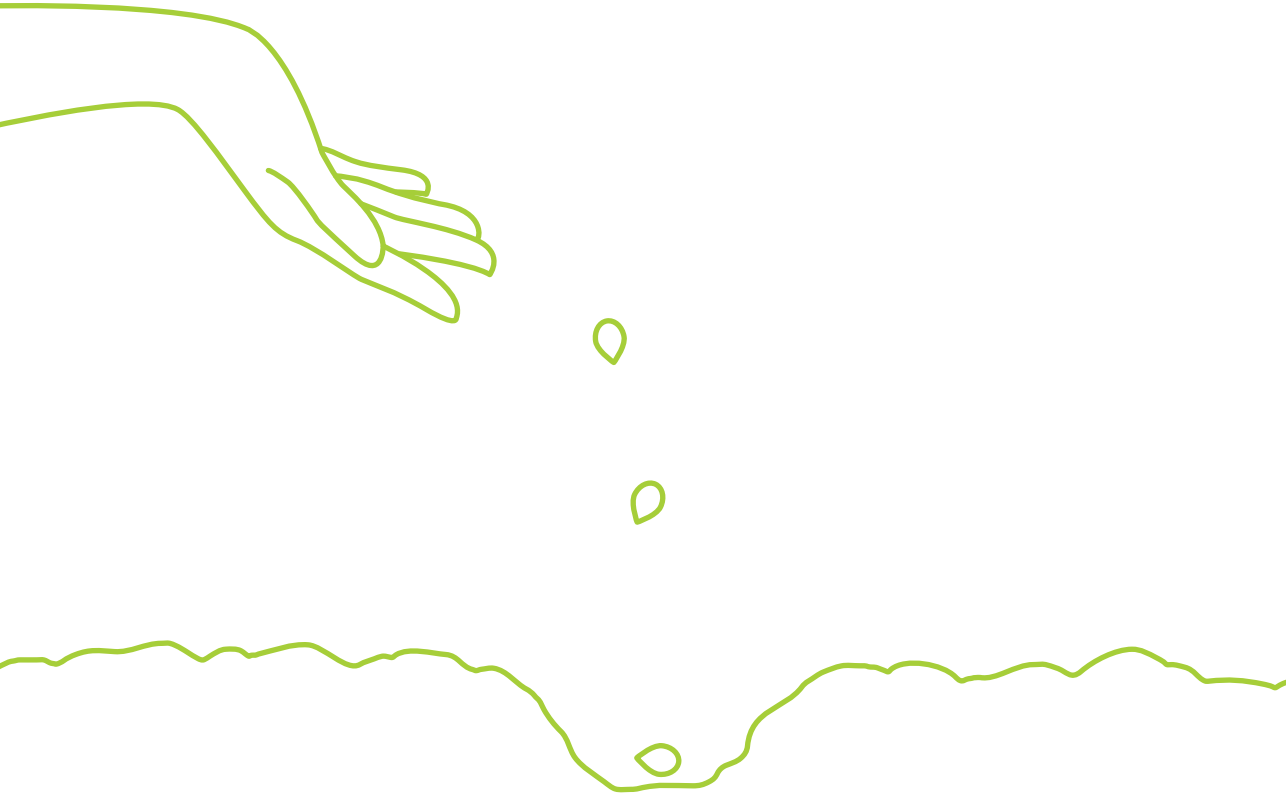
Ces hommes et ces femmes ont écrit l'histoire d'un secteur souvent méconnu, parfois même - à tort - méprisé. Cet ouvrage retrace leur épopée et leur rend hommage. Bien avant la prise de conscience globale de la problématique environnementale, ils ont imaginé et mis en œuvre des solutions pour, petit à petit, valoriser et recycler ces déchets que tout le monde produit mais que personne ne veut voir.

1966

PARTIE I 1966-1974

L'idée prend vie

1974



Une situation calamiteuse



eux qui ont connu Sélestat au début des années 60 se rappellent sans nostalgie de cette immense décharge à ciel ouvert, située au nord de la ville, le long de la départementale qui part en direction d'Épfig. Ancienne carrière, le site s'était trouvé comblé et était devenu une colline d'immondices... Odeurs nauséabondes, détritiques s'envolant au gré des vents, prolifération de rats, fumées dues à la consommation des déchets divers qui provoquaient des accidents de circulation sur la route voisine... Le site était digne d'un roman de Zola. Et pourtant, Sélestat était une commune qui disposait d'un service d'enlèvement des ordures

« À l'époque, les gens arrêtaient leurs voitures sur le chemin du travail et jetaient leurs ordures derrière les bosquets »

ménagères. C'était, à l'époque, loin d'être un cas général : la moitié des communes d'Alsace centrale ne disposait pas d'un service de collecte. Il faut dire qu'avant les années 60, on jetait beaucoup moins. La société du « tout jetable » n'en était qu'à ses balbutiements. Chacun gérait ses déchets à sa manière : un peu pour les poules, un peu pour le poêle... et un peu pour dame nature.

« À l'époque, les gens arrêtaient leurs voitures sur le chemin du travail et jetaient leurs ordures derrière les bosquets », se souvient Armand Wirth, figure historique du Syndicat. Et chaque commune disposait de plusieurs décharges plus ou moins sauvages. En l'absence de sites efficacement encadrés, même les bennes des communes sont vidées dans la nature : « Parfois, le week-end en balade, on repérait un fossé, un trou,



La gravière de la route d'Épfig est maintenant comblée. Les déchets continuent à s'accumuler. Les fumées et les odeurs nauséabondes perturbent la vie sélestadienne et le spectacle afflige tous les jours des

milliers de passants, aussi bien les automobilistes que les passagers des trains : la voie ferrée longe elle aussi la décharge. (PHOTO DN)

et on savait qu'on pourrait venir y vider la benne à la prochaine collecte », témoigne un ancien éboueur.

Les élus s'emparent du problème

Le problème des décharges à ciel ouvert prend une telle ampleur que les maires se saisissent de la question. Ainsi, le 16 novembre 1966, une

réunion de l'Amicale des Maires du Canton de Sélestat a pour thématique la « discussion du problème de la collecte et de la destruction des ordures ménagères ». Les maires présents sont invités à réfléchir aux questions suivantes :

- « y a-t-il lieu de créer un Syndicat de communes ou bien chaque commune organisera et traitera le service de collecte et de destruction des ordures comme elle l'entend ? »

- *faut-il exploiter le service en régie ou à l'entreprise ?*
- *choix du système de collecte*
- *choix du type de récipient*».

Dès lors, la problématique est posée et va prendre de l'ampleur. En 1968, le Président de l'Amicale fait part de propositions qui lui ont été communiquées en vue d'une destruction rationnelle des ordures ménagères par le système de broyeurs «Gondard». Il donne également connaissance de l'étude faite par le Service de la Carte Géologique d'Alsace et de Lorraine pour la recherche d'un emplacement favorable pour l'implantation d'un dépôt d'ordures pour la ville de Sélestat. La visite de sites sur d'autres territoires pour mieux connaître le fonctionnement d'une usine d'incinération est également évoquée.

Les 22 et 23 avril 1969, un voyage d'étude à Lons-le-Saunier permet aux maires de visiter des installations de traitement des ordures ménagères.

Enfin, le 25 septembre 1969, les

maires autorisent leur président, le Docteur Maurice Kubler, à soulever le problème de la gestion des ordures ménagères lors d'une réunion du Comité Directeur du SIVOM¹ pour que cet organisme intercommunal nouvellement créé prenne position sur la question. Le Docteur Kubler, Maire de Sélestat et chirurgien, est particulièrement sensible aux questions de salubrité.

Cette même année 1969, le SIVOM des communes de Sélestat et environs a intégré les régies municipales de collecte des ordures ménagères. Il est également en train d'échafauder ses plans pour la gestion des déchets.

Son Secrétaire Général d'alors, Émile Barthel, se souvient : *« La Préfecture tentait à ce moment de faire un schéma départemental pour les déchets en divisant le Bas-Rhin en secteurs. De notre côté, nous nous posions la question suivante : autour de quel périmètre devons-nous nous rassembler pour avoir les masses critiques, et quelles solutions de traitement envisager ? Il faut se replacer dans le contexte*

de l'époque : c'était avant les lois Defferre² sur la décentralisation, l'Etat était omnipotent. »

Une commission chargée des ordures ménagères est créée au sein du SIVOM le 4 juin 1971. Le SIVOM pense avoir trouvé la bonne échelle pour la gestion des déchets en regroupant 5 cantons du Bas-Rhin et 2 cantons du Haut-Rhin (Sainte-Marie-aux-Mines et Ribeauvillé) et demande à plusieurs reprises à la Préfecture quelle forme juridique est la plus adaptée pour cet organisme à créer. Néanmoins, par courrier du 13 octobre 1971, la Préfecture répond qu'il faut attendre que soit connu le futur plan de fusion et de regroupement des communes... À l'époque, ce n'était pas une évidence de donner autant de pouvoir à un syndicat intercommunal de la dimension du futur SICTOM et la Préfecture préfère surseoir.

Pas question d'attendre des années pour les élus du secteur de Sélestat, qui veulent avancer rapidement. Le Docteur Kubler, Président du SIVOM et Maire de Sélestat, répond à la Préfecture en janvier 1972 : *« Il y aurait lieu d'engager dès à présent la procédure de constitution de cet établissement public intercommunal »*. Il demande au Préfet de *« revoir la question et de [lui] faire part de [son] point de vue par courrier rapproché »*.

« Il y aurait lieu d'engager dès à présent la procédure de constitution de cet établissement public intercommunal ».

Quelle solution pour le traitement des déchets ?

Parallèlement, le SIVOM souhaite connaître les solutions techniques les plus adaptées pour traiter les déchets de l'établissement public qu'il est envisagé de créer. Le Génie Rural³ a été

¹ Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) des communes de Sélestat et Environs est créé en juin 1969. Ce syndicat regroupe les communes de Baldenheim, Châtenois, Dieffenthal, Ebersheim, Ebersmunster, Kintzheim, La Vancelle, Mussig, Muttersholtz, Orschwiller, Scherwiller et Sélestat. Il est créé en premier lieu pour améliorer les conditions d'accueil des enfants du secteur de Châtenois, avec la construction d'un nouveau collège, avant de prendre diverses compétences.

² Adoptées à partir de 1982, les « lois Defferre » instaurent une nouvelle articulation des pouvoirs entre l'État, les régions, les départements et les communes. De 1982 à 1986, 25 lois complétées par environ 200 décrets se succèdent. Cet ensemble compose ce que l'on appellera par la suite l'acte I de la décentralisation.

³ Les ingénieurs du Génie Rural, des Eaux et des Forêts formaient à l'époque un des grands corps techniques de la fonction publique française.

missionné dès le 1^{er} octobre 1969 et ses ingénieurs planchent sur la question.

Les solutions envisagées alors sont :

- l'incinération : cette solution fait craindre une pollution des riverains par les fumées et représente un coût important,
- la mise en décharge avec compactage des déchets,
- la mise en décharge avec broyage préalable des déchets.

C'est cette dernière solution que le Génie Rural préconise de retenir.

Dans une note détaillée, datée du 5 avril 1973, l'ingénieur David Viard précise : « L'intérêt primordial du procédé, c'est de combiner un traitement physique - le broyage -, avec un traitement biologique, - la fermentation des ordures -, le premier favorisant la qualité et la rapidité du second. [...] Il s'agit donc d'un procédé qui respecte l'environnement biologique et, qui plus est, réintègre dans les cycles biologiques les matériaux qui avaient été prélevés. Enfin, le produit fini de la fermentation aérobique sera utilisable comme compost, [...] il faudra simplement le cribler afin d'éliminer un certain nombre d'éléments inertes (bouts de plastique

et de ferraille). ».

Le procédé de broyage des déchets semble vertueux à tous points de vue : « l'odeur caractéristique d'une décharge d'ordures broyées n'est pas une nuisance ; les gaz dégagés [...] sont d'une odeur agréable », « l'esthétique est améliorée du tout au tout par rapport à une décharge sauvage », « les microbes pathogènes sont tués en cours de la fermentation aérobique », « la probabilité d'apparition des nuisances est pratiquement nulle [...] si bien que la décharge d'ordures broyées peut être implantée très près d'habitations ».

Dans le même élan, la construction du site de traitement par broyage, évaluée à 2,3 millions de francs - hors acquisition et aménagement du terrain, avait été approuvée par le SIVOM en octobre 1972, en présence des Présidents des SIVOM environnants (Barr, Marckolsheim, Dambach-la-Ville, Sundhouse et Sainte-Marie-aux-Mines).

Les entreprises sont informées de la mise en concurrence pour la construction du site le 17 novembre 1973 dans Le Moniteur. Elles auront jusqu'au 28 mars 1974 pour déposer leurs offres complètes.

Les élus du SIVOM effectuent leurs premiers voyages d'études, notamment en Allemagne, dans le Bade-Wurtemberg, en 1974, pour visiter des sites de traitement par broyage.

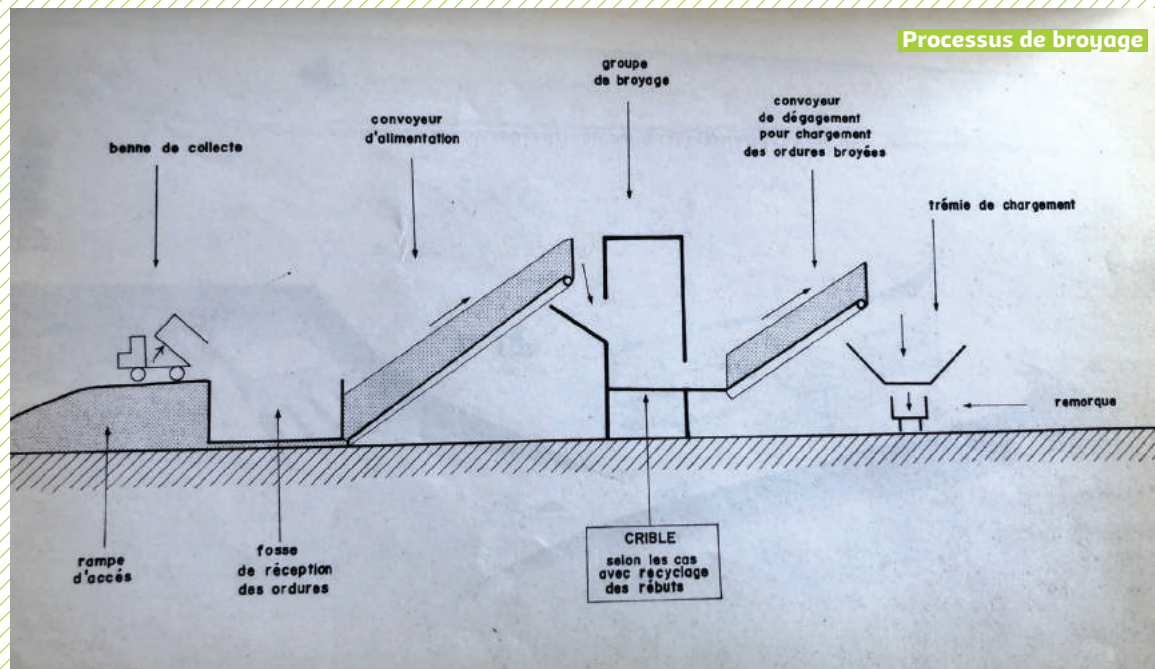
Le broyage des déchets semble inéluctable. Il n'aura finalement pas lieu.

Qui veut d'une décharge sur sa commune ?

Supprimer la décharge à ciel ouvert de Sélestat, tout le monde est pour. Mais qui sera volontaire pour accueillir un centre de traitement sur sa commune ? Personne.

Les habitants voient tous d'un très mauvais œil l'implantation de la décharge, ayant en tête les images de Sélestat ou des autres sites de dépôts sauvages.

Il s'en suit une véritable levée de boucliers au sein du territoire. Armand Wirth, alors élu au SIVOM, se souvient : « Nous cherchions un site pour la décharge. Nous avons notamment dans l'idée de l'implanter dans la vallée de Villé, non loin d'une distillerie. Alors que



nous visitons le site, un homme en est sorti et nous a pris à partie. Il s'est énervé et a fini par lâcher : « Si vous faites votre décharge ici, je sors le fusil ! » ».

Le site des gravières à l'ouest de Sélestat provoque également une forte opposition de la population.

Après moult tergiversations, la solution vient du Maire de Châtenois, le Docteur Frédéric Koch. Sa commune souffre également de la problématique des ordures ménagères, avec une importante décharge à ciel ouvert en bordure de la route nationale 424 (devenue RD424). Conciliant et désireux de faire avancer l'intérêt général, il donne un courageux accord pour l'implantation du site de traitement sur sa commune.

Le choix du site du Heidenbühl

À Châtenois, le lieu-dit du Heidenbühl est à l'étude. Il s'agit de la friche

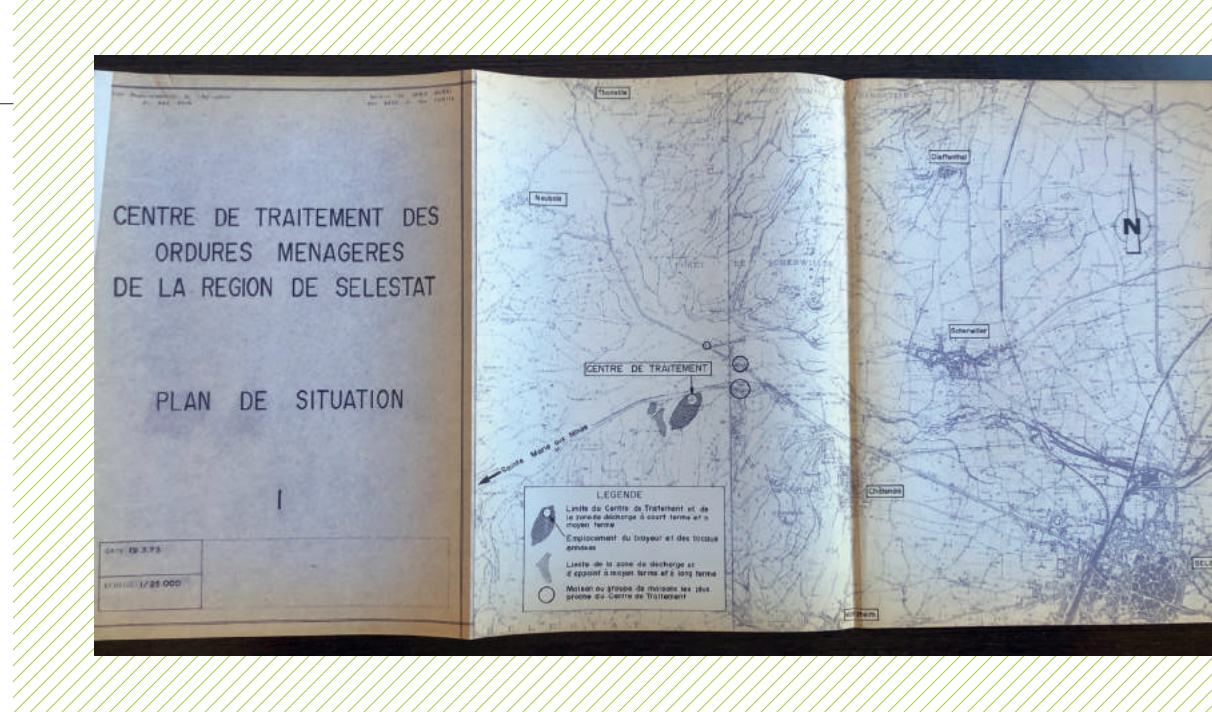
industrielle d'une tuilerie, devenue ensuite briqueterie, créée par Ernest Lang, banquier à Sélestat, et ayant fonctionné entre 1880 et 1950⁴. Les deux principaux avantages de ce site, situé en bordure de la route reliant Châtenois et Sainte-Marie-aux-Mines, sont la présence d'une importante cavité formée par l'ancienne carrière et la composition du sol, argileuse, et donc imperméable, évitant ainsi la pénétration des lessivats⁵ dans les profondeurs.

« Une mise en valeur d'un site qui n'est actuellement qu'une ruine et une friche [...] »

Pour le Génie Rural, c'est effectivement l'emplacement idéal « sur les plans topographiques, géologiques et hydrographiques ».

Dans sa note du 5 avril 1973, l'ingénieur David Viard détaille :

- « sur le plan du relief, la zone choisie est une dépression qui se prête bien à un remplissage par des ordures ménagères,
- sur le plan géologique, le terrain de décharge se trouve sur un fond de carrière peu perméable et très



surélevé par rapport à la nappe phréatique [...], le géologue officiel a donné un avis favorable au projet dans son rapport du 8 août 1972,

- sur le plan hydrographique, il se trouve que pratiquement toutes les eaux du bassin versant sont détournées par le chemin qui longe la forêt, de sorte que l'écoulement dans la zone de décharge est très faible ».

Pour M. Viard, il faut voir dans le projet « une mise en valeur d'un site qui n'est actuellement qu'une ruine et une friche, qui ne soutient pas la comparaison avec l'environnement immédiat de forêts de grandes qualités ».

Un avis qui n'est pas partagé par les

habitants. Armand Wirth raconte : « Aussitôt la nouvelle connue par les habitants de Châtenois, nous devons faire face à des manifestations très hostiles, des lettres de menaces arrivaient dans nos boîtes aux lettres. La population craignait que les vieux papiers arrivent comme des flocons de neige par temps de grand vent. »

Quelle organisation pour la collecte ?

Les élus du SIVOM veulent rationaliser la collecte sur le territoire. Rappelons que 45 % des communes géraient

⁴ Pour en savoir plus : <https://www.lieux-insolites.fr/basrhin/heidenbuehl/heidenbuehl.htm>

⁵ Les lessivats, aujourd'hui appelés lixiviats, sont les jus de percolation des déchets.

Nombre de bennes nécessaire :

- chaque benne peut faire 2 ra. passages / jour, c'est-à-dire, collecter : 12 à 14 Tonnes / jour.
- il s'agit de collecter : 450 T / semaine en 6 jours
soit 75 T / jour
- il convient donc de disposer de $\frac{75}{12} = 7$ bennes de 15 m³ auxquelles on ajoutera 1 benne de réserve soit 8 bennes au total.

Personnel :

7 chauffeurs (+ 1 en réserve)	=	8 chauffeurs
14 rippers (+ 2 en réserve)	=	16 rippers
1 chef-d'exploitation		

Les données ci-dessus permettent d'établir un bilan d'exploitation, en admettant que le Syndicat assure lui-même la collecte,

- en s'équipant de bennes,
- en embauchant et en gérant le personnel nécessaire à cette collecte.

Bilan d'exploitation de la collecte :

Charges financières résultant de l'achat de 8 Bennes à 200 000 F/benne	
1 600 000 x 0,13 =	208 000 F
Amortissement technique	
1 600 000 x 0,20 =	320 000 F
Salaire des personnels :	
1 chef d'exploitation :	50 000 F
8 chauffeurs à 38 000 F :	304 000 F
16 rippers à 30 000 F :	780 000 F
Fuel à raison de 3 000 km / mois / benne	142 000 F

chacune leur propre collecte, tandis que 55 % des communes du secteur ne disposaient pas de service de collecte. Dans une note de présentation datée du 16 juillet 1974, il est précisé que la collecte est un poste coûteux, plus coûteux que le traitement, et qu'il doit être à terme organisé à l'échelle du futur Syndicat pour l'ensemble du secteur sud du Bas-Rhin, avec le canton haut-rhinois de Sainte-Marie-aux-Mines⁶.

La fréquence de collecte envisagée est de 2 fois par semaine pour les communes de plus de 2 000 habitants, et une fois par semaine pour les autres.

La mise à disposition de sacs en papier distribués à l'échelle communale est discutée, car cela représenterait « *des avantages sur le plan de l'hygiène et de la rapidité de collecte* ». Elle n'aura finalement pas lieu.

Les élus envisagent également « *la collecte séparée des vieux papiers si on en démontre la rentabilité.* »

L'ensemble de la collecte pourra être confiée à une entreprise privée, pour un coût estimé de 15 francs par habitant et par an.

Les besoins en matériels sont évalués à 8 bennes et les besoins humains sont évalués à « *8 chauffeurs, 16 ripeurs et un chef d'exploitation* ».

Enfin, deux possibilités de mise en œuvre sont proposées :

- la plus rationnelle vise à organiser au plus vite, avant la mise en place de la solution de traitement, la collecte à l'échelle du futur syndicat
- l'alternative est d'organiser transitoirement la collecte à l'échelle des cantons ou des SIVOM, avant de passer à l'échelle du syndicat.

Qui veut rejoindre l'aventure ?

La bonne volonté des élus du SIVOM de Sélestat et environs ne suffit pas pour créer le syndicat. Il faut surtout l'aval des deux préfectures (Bas-Rhin et Haut-Rhin) et l'accord des communes représentant au moins 2/3 des habitants du territoire.

Les 74 communes envisagées pour le

⁶ selon le périmètre souhaité dès 1966 par le Dr. Kubler, Président du SIVOM de Sélestat.

futur syndicat sont donc consultées. Le 14 mai 1973, le sous-préfet de Sélestat restitue les résultats de cette consultation :

- 37 communes ont donné leur accord
- 21 communes ont refusé
- 17 ne se sont pas prononcées

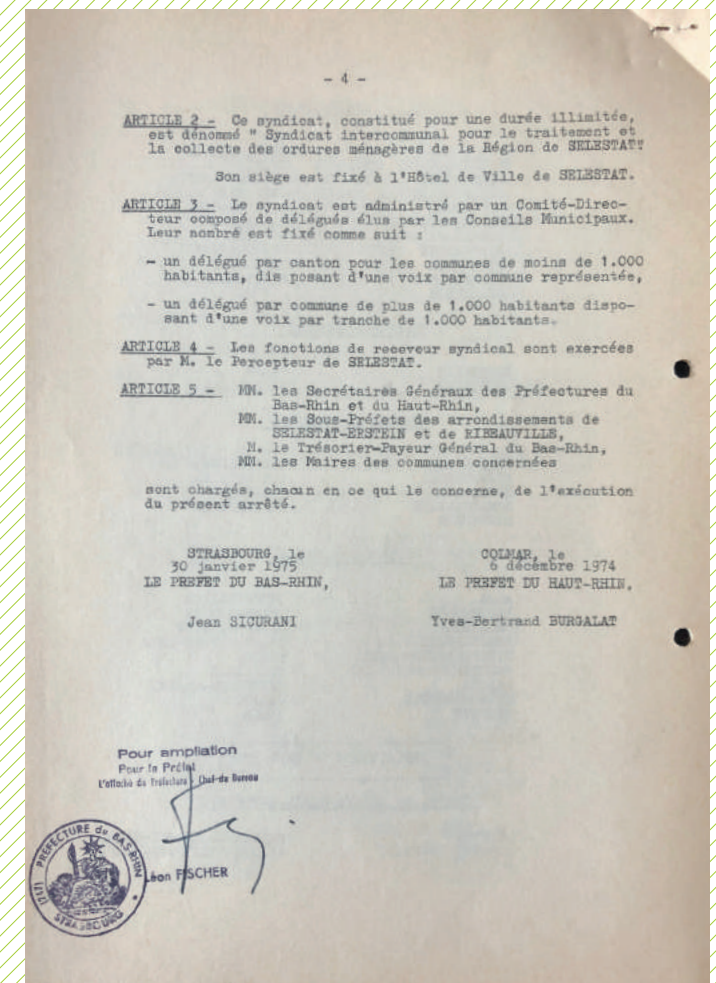
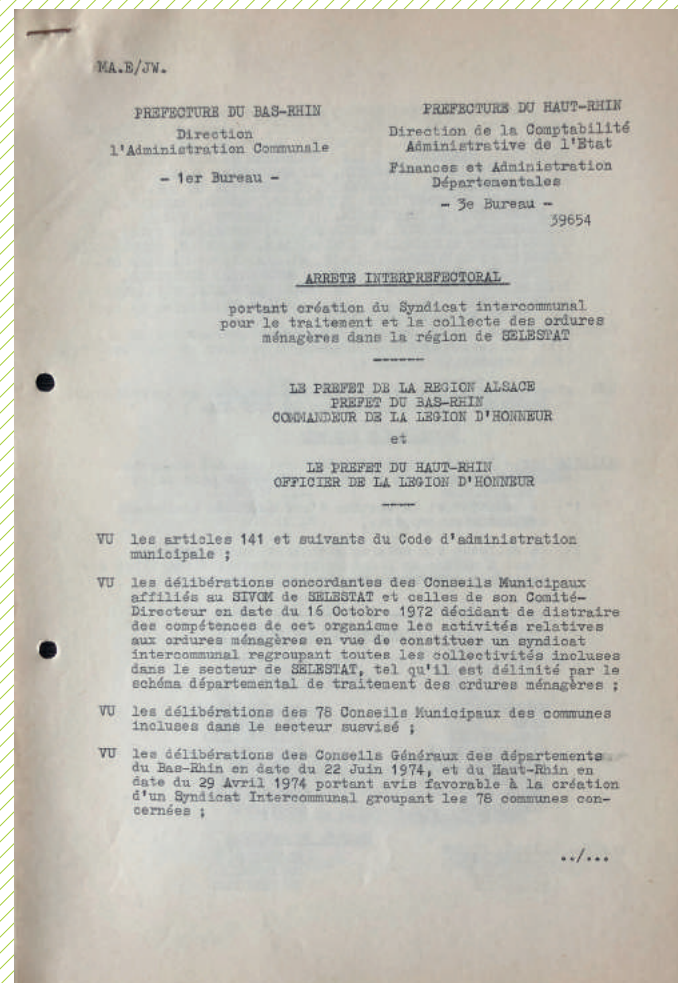
Les communes ayant donné leur accord représentant plus de $\frac{2}{3}$ des habitants du territoire concerné, le préfet donne son accord pour introduire «la procédure prévue à l'article 141 du Code de l'Administration Communale», à savoir la création d'un Syndicat à vocation unique. Il fournit également une liste de « communes intéressées » pour rejoindre le syndicat.

Au 1^{er} mai 1974, les collectivités comprises dans le périmètre du projet sont les cantons de Barr, Marckolsheim, Sainte-Marie-aux-Mines, Sélestat et Villé. S'y ajoutent certaines

communes des cantons de Benfeld (Friesenheim, Huttenheim, Kogenheim, Rossfeld, Sermersheim, Witternheim) et d'Obernai (Bourghheim, Goxwiller, Valff, Zellwiller). Ce sont au total 78 communes qui vont rejoindre le syndicat à sa création.

Le SICTOM est créé le 30 janvier 1975

Les communes ayant toutes été consultées, reste à obtenir l'accord préfectoral pour que le Syndicat puisse être créé. Les élus locaux ont alors pu compter sur l'appui convaincant du Sous-Préfet de Sélestat, Gilbert Belin, et



de son secrétaire en chef, Joseph Vogel. Le travail préparatoire des ingénieurs et techniciens du Génie Rural, comme Pierre Golling qui rejoindra plus tard le SICTOM, constituait également un précieux atout.

Le 26 juin 1974, un entretien avec le Préfet du Bas-Rhin permet d'annoncer la création effective du Syndicat pour l'automne. Le 10 septembre, c'est au tour du Conseil Général de donner son feu vert : l'arrêté de constitution est imminent.

Il sera signé en date du 6 décembre 1974 par le Préfet du Haut-Rhin Yves-Bertrand Burgalat et le 30 janvier 1975 par le Préfet du Bas-Rhin Jean Sicurani.

Par cet arrêté interpréfectoral, le Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères dans la région de Sélestat est officiellement créé.

Ce 30 janvier 1975, c'est l'aboutissement d'une dizaine d'années de réflexion et de travail pour les responsables du SIVOM et les élus du Centre Alsace, mais c'est surtout le commencement d'une grande aventure : tout reste à construire.

LA LOI DU 15 JUILLET 1975 SUR LES DÉCHETS

Au niveau national, les choses bougent également en cette année 1975. Pour la première fois, le législateur donne un statut aux déchets et précise les responsabilités de ceux qui les produisent. *« Toute personne qui produit ou détient des déchets, dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits ou des odeurs et d'une façon générale porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination [...] dans les conditions propres à éviter [ces] nuisances. »*

L'article 12 de la même loi précise que *« les communes ou les groupements constitués entre elles assurent, éventuellement en liaison avec les départements et les établissements publics régionaux, l'élimination des déchets des ménages »*. Ce service

devra être assuré *« sur la totalité du territoire [national] dans un délai de cinq ans à compter de la promulgation de la présente loi. »*

Enfin, cette loi autorise le maire à faire usage de son pouvoir de police pour éliminer les dépôts sauvages, au frais du responsable desdits dépôts.



1975

PARTIE II 1975-1986

Tout est
à construire



1986

Le SICTOM sur la ligne de départ



ous sommes en 1975. Le SICTOM est officiellement créé. Son siège est fixé par ses statuts à l'Hôtel

de Ville de Sélestat. Où se trouvent ses bureaux ? « *Sur la table de ma salle à manger, au grand dam de mon épouse* », répond en souriant Émile Barthel, alors en charge de toute la gestion administrative du SICTOM, avec l'appui d'une secrétaire à temps partiel mise à disposition par le SIVOM, Brigitte Schmitt.

Le Syndicat regroupe alors 78 communes représentées par leurs délégués issus des conseils municipaux, regroupés au sein d'un Comité Directeur, organe décisionnel, composé :

- d'un délégué par canton pour les communes de moins de 1000

habitants, disposant d'une voix par commune représentée. Ainsi, par exemple, le délégué du canton de Villé, composé de 18 communes (dont 17 ayant moins de 1 000 hab.), disposait de 17 voix.

- d'un délégué par commune de plus de 1000 habitants disposant d'une voix par tranche de 1000 habitants. Le maire de Villé (1 500 hab. à l'époque) disposait d'une voix.

Ce système permet de respecter une représentation proportionnelle au nombre d'habitants. Néanmoins, il en résulte que certains élus ont beaucoup plus de voix - et donc de poids - que d'autres au Comité Directeur.

Les 78 communes de départ seront rejointes dès 1977 par 11 autres communes : 7 communes du canton de Benfeld (Benfeld, Boofzheim, Herbsheim, Kertzfeld, Matzenheim, Sand et Westhouse) et 4 communes du canton d'Erstein (Daubensand, Gerstheim, Obenheim et Rhinau). Le SICTOM a donc désormais 89 communes adhérentes.

La période qui nous intéresse ici - de 1975 à 1986 - connaîtra quatre présidents successifs pour le SICTOM. Lors de la première réunion du Comité Directeur, le 5 mai 1975, Daniel Tubach, Maire de Baldenheim, devient le premier Président. Il le restera jusqu'à l'élection de Louis Wiedemann, Maire d'Huttenheim, le 3 novembre 1976. Ce dernier disparaîtra en 1982 et le Docteur Kubler, Maire de Sélestat, reprendra temporairement la présidence jusqu'au 22 juin 1983. Gaston Schmitt, Maire de Kogenheim prendra ensuite le relais pour près de 20 ans - nous aurons l'occasion d'y revenir.

Louis Wiedemann, Président du SICTOM de 1976 à 1982,

vu par Émile Barthel

« Louis Wiedemann a conduit le SICTOM durant ses premières années. C'était un homme très posé et lucide qui savait parler aux gens. Il était respectueux de la condition de chacun. C'est sous sa présidence que nous avons aménagé le site du Heidenbuehl et engagé concrètement les opérations (collecte et décharge compactée). Il a beaucoup de mérite car c'est avec lui que nous avons fait « la tournée des popotes » comme l'on dit, avant le début des opérations, en réunions cantonales avec les élus des communes - j'ai souvenir de réunions, parfois épiques voire agressives, le principal grief étant celui d'infliger indirectement aux municipalités l'introduction d'un nouvel impôt couvrant les frais qui résulteraient de prestations... dont l'utilité restait à démontrer par l'intérêt que leur porterait



ou non la population !

C'est grâce à sa connaissance de la question, à sa patience, à ses qualités pédagogiques et à son humanisme que la création, puis les premiers mois et années du SICTOM ont pu s'écouler dans la sérénité et à la satisfaction générale. Disparu subitement en 1982, il mérite notre reconnaissant souvenir. Tout ce qui a été fait par la suite a pu l'être sur les solides bases et l'union qu'il a su créer entre tous les acteurs : les élus, nous autres ses collaborateurs de tous niveaux et fonction, et la population.»

Les toutes premières années du SICTOM sont dédiées au choix du mode de traitement, à la construction du site d'enfouissement, à la mise au point des règles de collecte et à la mise en place d'appels d'offres pour définir le cadre dans lequel les délégataires privés opéreront, à partir de 1979.

Traitement des déchets : **choix technologique et aménagement du site**

En 1975, alors que l'emplacement du site de traitement au Heidenbühl à Châtenois est acté, on s'oriente encore vers une technologie reposant sur le broyage des déchets.

« On constate que tout milite en faveur du broyage », résume dans une note le SICTOM en 1975. Les services de l'État sont résolument favorables à cette solution et le font savoir. Ainsi, dans un document du 22 août 1975 intitulé « Définition du mode de traitement », l'Ingénieur en chef, Directeur départemental de l'agriculture, adresse au Président

du SICTOM ses recommandations. A propos du compactage, pourtant moins coûteux que le broyage, il déclare solennellement :

« L'on ne manquera pas de vous dire que ce mode de traitement est largement utilisé aux États-Unis et au Canada, pays étant considérés à tort ou à raison comme étant à l'avant-garde du progrès. Mais ce que l'on oubliera d'ajouter, c'est que les installations de broyage et d'incinération y sont très largement développées et qu'en outre, ces pays disposent de vastes étendues non habitées où peuvent être aménagées et exploitées d'immenses décharges sans inconvénients ni pour le paysage, ni pour la population.

Tel n'est pas du tout le cas de l'Alsace, et plus particulièrement de la Région de Sélestat, où les villages, les sites pittoresques, les monuments intéressants se répartissent dans le paysage selon une densité exceptionnelle et sans doute unique au monde.

Où trouver dans ce tissu si admirablement chargé d'Histoire et de

Civilisation une surface suffisamment grande, et suffisamment éloignée des vues et des habitants pour y exploiter une décharge compactée ? ».

Cette envolée lyrique est accompagnée d'une fiche technique qui démontre que le broyage assure, lui, « une réelle hygiénisation des ordures ». L'ingénieur propose ensuite un phasage du projet : d'abord, la mise en place du broyage des déchets, ensuite, une étude sur le marché du compost, pour enfin, à terme, mettre en œuvre des tours de fermentation accélérée pour « la transformation de la totalité des ordures ménagères en compost ».

« On constate que tout milite en faveur du broyage »

Pour mieux se rendre compte de l'intérêt du broyage, les élus du SICTOM sont invités par le Génie Rural à un voyage les 18 et 19 septembre 1975 afin de visiter le centre de broyage de la Tour du Pin (Isère) ainsi que l'usine de broyage, de compostage et d'élaboration d'engrais compostés à Avignon.

Pourtant, le 20 décembre 1975, après des visites d'installations en Allemagne, en Suisse et en France, et

suite à de nombreuses discussions, les élus du Comité Directeur du SICTOM se prononcent à une écrasante majorité pour le traitement par compactage (94 voix contre 4), principalement en raison de son faible coût de revient.

Une fois le mode de traitement par compactage validé, il faut préparer l'aménagement et l'équipement du site du Heidenbühl. Fin 1975, le Génie Rural estime sa durée de vie. Le site ayant une capacité de 1 128 000 m³ et les apports étant estimés à 24 000 tonnes par an, en comptant 1,2 m³ par tonne, on calcule dans un premier temps que le site pourrait être exploité pendant 39 ans.

Ensuite, on évalue les investissements nécessaires :

- Acquisition du terrain, 180 000 F
- Études préalables, 20 000 F
- Aménagement de la RN59, 250 000 F
- Engin de compactage, 500 000 F
- Tracto-chargeur pour épandage des couches de recouvrement, 280 000 F
- Clôture et portail, 150 000 F
- Pont-bascule, 110 000 F
- Locaux d'exploitation, 40 000 F

- Poste de contrôle avec sanitaires, 40 000 F
- Branchements (eau, électricité, téléphone), 150 000 F
- Imprévus et divers, 80 000 F

Soit un budget total de 1 800 000 francs.

Le financement est prévu par deux emprunts, un pour les engins et un second pour les installations fixes. La charge annuelle est estimée à 6 francs par habitant.

L'unité de traitement doit respecter un certain nombre de prescriptions précises dictées par les services de l'État, qui indiquent par exemple que les pentes ne doivent pas dépasser



45 %, que les déchets compactés doivent être recouverts par une couche de terre de 15 à 20 cm, que les lessivats doivent être traités, ou encore que le site doit être déboisé et clôt par un grillage de 2 mètres.

Le SICTOM souhaite naturellement être propriétaire du terrain, afin de ne pas être « à la merci d'une entreprise qui pourrait imposer ses conditions ».

Pour l'aménagement du site, un appel d'offres est lancé, dont les détails figurent dans un mémoire technique rédigé par le Génie Rural en 1976. Le marché comprend les lots suivants :

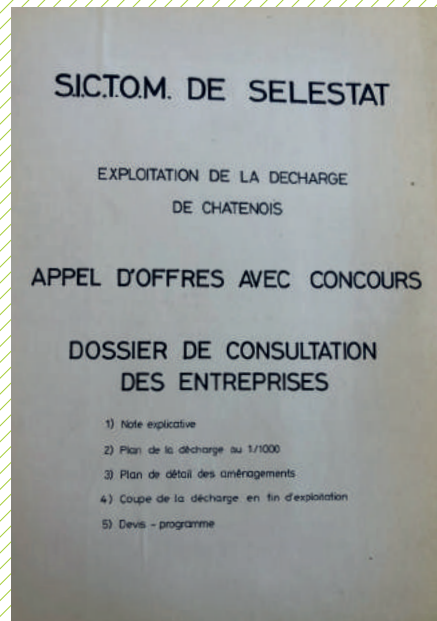
- Démolition de l'ensemble des bâtiments et des installations de l'ancienne tuilerie
- Aménagement d'un carrefour d'accès sur la RN59
- Voirie d'accès de la RN au front de la décharge
- Alimentation en eau potable
- Alimentation en énergie électrique / éclairage
- Clôture / portail
- Bâtiment d'exploitation (comprenant une pièce bureau / vestiaire, un local pour petit matériel, un WC et un local de douche)

- Pont-bascule (pour le pesage des véhicules jusqu'à 20 tonnes)

Une fois les prestataires sélectionnés, la construction du site est lancée, afin qu'il soit opérationnel dès 1979. Armand Wirth, Vice-Président du SICTOM se souvient : « *On avait des réunions de chantier tous les lundis, on passait beaucoup de temps à travailler sur ce dossier. À l'époque, le SICTOM, c'était notre deuxième famille* ».

Le SICTOM choisit de travailler avec des délégataires pour la collecte et le traitement

« *Aucun de nous n'était un spécialiste des déchets* », continue Armand Wirth. D'ailleurs, à l'époque, la rudologie, c'est-à-dire l'étude des déchets, est une discipline peu répandue. La problématique environnementale qu'elle pose n'est considérée que par une part très marginale de la population. Les déchets sont un problème logistique et visuel qui intéresse peu de monde. Les élus du SICTOM, conscients qu'ils doivent



les choses dans une note explicative à destination des concurrents.

La quantité de déchets à traiter en provenance des ménages est estimée alors à 22 000 tonnes par an, en partant sur une jauge de 100 000 habitants produisant chacun 600 grammes de déchets par jour, soit 219 kg/an. On notera que ce chiffre est bien inférieur aux 550 kg/an/habitant, tous flux confondus, que le SMICTOM sera amené à collecter auprès des ménages 40 ans plus tard. Autres temps, autres mœurs...

À cette estimation, il convient d'ajouter les déchets industriels et commerciaux des entreprises situées sur le territoire du syndicat, pour environ 7 000 tonnes par an.

Il est précisé que l'exploitant choisira l'engin pour le compactage, à condition que celui-ci soit suffisamment efficace pour arriver à une densité de 1 tonne par mètre cube, et qu'il agisse rapidement dès l'arrivée d'une benne pour éviter les envols. Aussi, à la fin de chaque journée de travail, une couche de couverture devra être déposée sur la masse de déchets compactés. Il est précisé que la couverture aura plus d'importance sur les 8 dernières mètres d'exploitation que sur les 10 premiers mètres.

être accompagnés par des spécialistes pour arriver rapidement à être opérationnels et efficaces, décident de faire appel à des entreprises pour l'organisation de la collecte et du traitement des ordures ménagères.

Ils craignent également de se lancer dans la construction d'une structure trop lourde, avec de nombreux salariés à gérer.

Les appels d'offres pour l'exploitation du site de traitement et la gestion de la collecte sont donc lancés.

Pour « l'exploitation de la décharge » du Heidenbühl, le génie rural détaille

Enfin, rappelons que le site est surplombé par les châteaux du Haut-Koenigsbourg, du Frankenbourg, de l'Ortenbourg et du Bernstein et est bordé par la RN59 « qui abrite un fort trafic touristique en été ». Il est donc demandé au futur exploitant que des écrans boisés soient maintenus ou créés pour des questions esthétiques. Il devra également planter sur 300 mètres des troènes puis des acacias, et « en assurer l'entretien avec le plus grand soin ».

Dans une note d'octobre 76, le génie rural évoque les différentes possibilités de rémunération de l'exploitant de la décharge. L'idée d'utiliser comme base de rémunération le nombre d'habitants du territoire est rapidement écartée, le site étant amené à recevoir, outre les déchets ménagers, les déchets industriels et commerciaux. La rémunération de l'exploitant sera donc faite à la tonne traitée, et les déchets industriels et commerciaux ne devront pas dépasser 30 % des apports.

Concernant l'organisation de la collecte, plusieurs questions se posent.

QUE COLLECTE-T-ON ?

Les déchets ménagers à collecter sont définis ainsi le 18 décembre

1976 dans le dossier d'appel d'offres : « les immondiées de toute nature, comprenant notamment : ordures ménagères, cendres, mâchefer de chauffage central, feuilles, balayures et résidus de toutes sortes, déposés même indûment, aux heures de collecte, dans des récipients individuels ou collectifs placés devant les immeubles ou à l'entrée des voies inaccessibles aux camions. »

Précisons que les déchets industriels et commerciaux et les résidus de stations d'épuration seront également traités à Châtenois.

QUEL RÉCIPIENT POUR LA COLLECTE ?

La collecte dite hermétique (dans des bacs standardisés mis à la disposition des usagers), « très séduisante sur le plan de l'hygiène », est à ce moment exclue pour des raisons de coûts et parce qu'elle ne paraît pas « d'une nécessité évidente », surtout en zone rurale.

La distribution de sacs en plastique aux usagers permettrait une collecte « plus rapide et plus propre » mais là aussi, le coût est rédhibitoire. 21 francs par an et par habitant, « un chiffre considérable ».

On retient donc l'idée d'imposer dans le cahier des charges des récipients d'une contenance moyenne de « 60 à 120 litres, munis de deux poignées, tout en tolérant les infractions à cette règle ». Effectivement, les infractions à cette règle seront plus que tolérées puisque, comme en témoigne un ancien éboueur, « jusque dans les années 80, on vidait même des pots de chambre ». Aucun règlement de collecte opposable aux usagers n'existe alors.

QUELLE FRÉQUENCE DE COLLECTE ?

Il est envisagé de collecter :

- 2 fois par semaine les habitants de Sélestat, Barr, Benfeld, Sainte-Marie-aux-Mines, Sainte-Croix-aux-Mines, Liepvre, Rombach-le-Franc
- 1 fois par semaine les autres usagers

La collecte des encombrants, aussi appelés « monstres ménagers », sera également assurée par le prestataire, à raison d'une tournée par mois. Le volume est évalué à 100m³ par mois, soit 1% du volume des ordures ménagères.

QUEL MATÉRIEL POUR COLLECTER ?

C'est ici « le problème le plus facile à

résoudre car les entreprises [...] sont prêtes à faire l'effort nécessaire pour satisfaire les collectivités ayant du matériel devenu inutile ». En effet, 28 des communes membres du SICTOM, représentant une très large majorité des usagers (66%) disposaient déjà directement, ou via une régie, de matériel de collecte. Le prestataire sera même tenu dans le cahier des charges de l'appel d'offres de les récupérer « au plus juste prix », sans toutefois être obligé de les utiliser.

QUID DU PERSONNEL ?

La question du personnel est épineuse car, 19 agents de collecte ont été recrutés par les communes et les régies intercommunales. Pas question de les abandonner. Émile Barthel témoigne : « *Nous ne souhaitons pas les renvoyer à la maison. Nous avons donc imposé aux entreprises de garder les employés. Nous avons innové : les employés ont été mis à la disposition des entreprises mais gardaient leur statut d'agent public. Cette disposition était sans précédent dans les appels d'offres publics, au point que ça a fait un vacarme incroyable. C'est remonté jusqu'au Ministère de l'Intérieur, et il a fallu défendre notre position. Heureusement le sous-préfet de Sélestat, qui exerçait le contrôle de*

légalité, nous a soutenus et le bon sens l'a emporté : il a approuvé le cahier des charges. Depuis, ces dispositions sont entrées dans la loi. Aujourd'hui, quand il y a une délégation de service public, les employés peuvent conserver leur statut. Dans ce genre de situation, il faut savoir tenir le cap et ne pas avoir les genoux qui flageolent. »

Il est ajouté dans l'appel d'offres pour la collecte que les agents devront être employés « dans les meilleures conditions ». « Ces conditions interviendront dans le choix de l'offre », est-il souligné. Il est précisé que les personnels recrutés par le délégataire devront être « valides, âgés de 20 ans

et plus, soigneux, polis et de bonne conduite ». À la bonne heure !

COMMENT FINANCER LE SERVICE ?

Des estimations permettent d'avoir une idée assez précise du coût des services mis en place :

- 150 000 F de frais financiers divers
- 600 000 F pour l'exploitant de la décharge
- 2 500 000 F pour le concessionnaire de la collecte (somme forfaitaire annuelle, révisée selon l'évolution de la population)

Un total de 3,25 millions de francs par an, soit 32,5 francs par habitant.

C'est alors que l'idée d'une redevance est abordée à deux reprises :

- d'abord à l'échelon communal : « il serait équitable que la redevance soit modulée [...] en fonction de la fréquence de ramassage et du tonnage collecté ».
- puis au niveau du foyer : l'idée était de se baser sur le type de communes, sur le nombre de personnes dans le foyer, et éventuellement sur le poids collecté pour déterminer le tarif



Le Direction Départementale de l'Agriculture, dépendant de l'État, avait écarté l'idée d'une redevance perçue directement par le SMICTOM car celle-ci devrait reposer sur le service rendu - vecteur de disparités - et son recouvrement impliquerait un nouveau coût, « contrairement à la taxe perçue par l'administration des impôts », finalement privilégiée.

1^{er} avril 1979 : démarrage effectif de la collecte et du traitement

Un groupement d'entreprises parisiennes a été retenu pour exploiter le site de Châtenois et la collecte pendant 7 ans à partir du 1^{er} avril 1979 - une durée fixée pour leur permettre d'amortir leurs investissements. Commence alors une période complexe pour le SICTOM : certes, le service est enfin assuré de manière homogène au niveau du territoire, mais les problèmes vont commencer à se succéder...

ENFIN, LA COLLECTE POUR TOUS !

Néanmoins, les 89 communes d'Alsace Centrale sont maintenant toutes desservies par un même service de collecte en porte-à-porte : c'est un grand pas en avant pour le territoire.

TÉMOIGNAGE

Raymond Dick, responsable collecte

Raymond Dick a été 32 ans au service du SICTOM. Il a longtemps été éboueur, avant de devenir responsable collecte.

« Chez nous, dans ma famille, l'argent, il fallait le gagner. Pour payer ma première mobylette, à 14 ans, je travaillais à mi-temps à l'usine. Ensuite j'ai fait une formation d'électricien. En 1971, j'ai eu des contraintes familiales et comme j'avais deux enfants, ça m'arrangeait de ne pas travailler l'après-midi. Je suis donc devenu éboueur à la ville de Sélestat en 1972. Ensuite j'ai été chez l'entreprise qui collectait pour le SICTOM.

À l'époque, la collecte, c'était bien différent. Déjà l'équipement n'était pas le même. On n'avait aucun vêtement de travail fourré. Tout juste 2 ou 3 paires de gants rouges en PVC par an, et un ciré comme les pêcheurs. Quand il y avait de la pluie, de la neige, des hivers rigoureux, c'était difficile. Il n'y avait pas de bacs, les gens utilisaient n'importe quel récipient : des seaux, des sachets en plastique, et même des grandes poubelles de 1,80 mètres comme à l'hôpital de Sélestat...

Les camions n'avaient pas de lève-conteneurs, alors il fallait tout vider à la main, à la force des bras. Parfois



Raymond Dick, entouré de Jean-Luc Patris (à gauche) et de Jean-Pierre Piela (à droite)

les récipients étaient lourds, remplis d'eau, de neige ou de glace et on prenait tout sur les jambes.

Quand il y avait de l'orage, on avait de l'eau plein les chaussures. Mais on ne se posait pas de question, on collectait, on collectait, on collectait. On était sales quand on rentrait, comme des ramoneurs. Parfois on ne voyait plus que le blanc de mes yeux. Mais l'ambiance était bonne, j'aimais beaucoup ce métier. Comme beaucoup d'autres, j'avais un second métier à côté, j'étais marchand de pierres l'après-midi.

Sur nos circuits, on avait nos quartiers, qu'on connaissait sur le bout des doigts. Les gens nous respectaient, nous offraient le café. À Noël il y avait les étrennes, les gens étaient généreux avec nous. En ville, les restaurateurs nous posaient parfois une assiette de frites à grignoter à la fin de la tournée. Je me rappelle même d'un vigneron qui nous donnait tous les ans 3 bouteilles... de rosé de Provence. Peut-être parce que ce vin était moins cher que le sien ? En tous les cas, ça nous faisait plaisir.»

Mais très vite, le SICTOM va déchanter face à la gestion de la collecte et du traitement par les entreprises.

Le 7 juillet 1981, le Président Wiedemann présente ainsi la situation :

« Le service est assuré par 8 bennes, fonctionnant selon le plan établi. 108 incidents ont été signalés au SICTOM par les Maires, concernant principalement des oublis, la disparition ou la détérioration de récipients, enfin des dégâts divers. » Concernant le traitement, *« les principaux griefs faits à l'exploitant concernent le défaut de compactage, de recouvrement journalier ou hebdomadaire. »* Le Président est *« conduit parfois à sévir en appliquant les pénalités prévues au marché, ceci afin d'amener les exploitants à la réalité »*.



En 1980, ces pénalités se chiffraient à 9 674 francs. Au 30 juin 1981, elles sont déjà de 8 602 francs.

Le même jour, la question de la collecte hermétique est remise sur la table, pour des raisons d'hygiène pour les usagers et le personnel et pour des questions esthétiques. Le Comité Directeur propose de procéder par palier, en commençant par les centres-villes. Toutefois, en décembre de la même année, il sera décidé de ne pas engager de suite ce projet *« tant que les rapports financiers avec l'exploitant ne seront pas clarifiés »*. Là encore, la relation avec le groupement d'entreprises délégataires ne sont pas de nature à faciliter la mise en place de nouveaux dispositifs.

Au début des années 80, le personnel du SICTOM est composé d'un agent administratif à temps plein, et d'Émile Barthel, Secrétaire Général du SICTOM, *« mis à disposition par le SIVOM pour 2/40^{ème} »*. Ce dernier raconte : *« On a travaillé avec [les délégataires] de 79 à 86. Au début, on n'imaginait pas qu'on changerait de formule. Mais les entreprises n'ont pas fait correctement le travail. En fait, ils ne connaissaient pas le fonctionnement du métier. Sur la collecte, il y avait énormément de turnover de personnel. Les bennes de collecte n'étaient pas de toute fraîcheur*

et l'on retrouvait des poubelles dans tous les sens. Bref, le contraire d'un service soigné et respectueux de la population ». Armand Wirth, Vice-Président du Syndicat, va dans le même sens : *« pour le traitement, l'entreprise se contentait de vider les ordures à l'avant du site, et de fait on ne pouvait plus accéder à l'arrière »*.

Et les 5 années suivantes seront à l'avenant.

En décembre 1981, le bureau déplore *« l'instabilité du personnel occupé au compactage »*, *« les performances moyennes consécutives*

à l'indisponibilité répétée du compacteur », le non respect du plan d'exploitation qui imposait la construction de digues servant à l'épaulement des déchets et assurant l'étanchéité de la décharge - avec le risque d'échappements de lessivats (le jus de macération des déchets). Enfin *« les voies d'accès doivent être reprises »*. Pour la collecte, on citera le non-respect des horaires, d'importants

problèmes avec les personnels remplaçants qui ne sont pas qualifiés, ou encore des véhicules en panne qui ne sont pas remplacés assez rapidement.

En 1982, les incidents de collecte se poursuivent et l'exploitant *« est régulièrement informé et mis en demeure de remédier à la situation »*. Les cadences imposées aux éboueurs sont parfois *« infernales »*, en conséquence de quoi *« le soin dans la*

En 1982, les incidents de collecte se poursuivent et l'exploitant « est régulièrement informé et mis en demeure de remédier à la situation ».

vidange n'est pas assuré » et certaines poubelles sont jetées avec des déchets qui se répandent sur le sol. Pour le traitement, les contrôles indiquent l'absence de

compacteur, remplacé par un engin beaucoup moins performant. De nouveau, des pénalités sont appliquées pour un montant de 32 600 francs.

En 1983, 68 interventions sont faites auprès de l'exploitant concernant la collecte suite à des plaintes des maires ou des usagers. 37 incidents sont à déplorer concernant le traitement : absences de recouvrement, absences

de compactage, réduction du temps de présence des personnels. La pompe hydraulique qui permet le rinçage des camions de collecte est en panne pendant plus de 4 mois en plein été, ce qui pose des problèmes sanitaires évidents...

EDF en vient même à couper l'électricité sur le site du Heidenbühl les 23 et 24 janvier 1984 pour des factures impayées par l'exploitant. Le traitement « laisse à désirer du point de vue efficacité et sur le plan des prescriptions sanitaires ».

Aussi, des différends apparaissent avec les exploitants concernant leur rémunération.

Dès lors, en 1984, Jean Gramling, élu au SICTOM et Maire de Dambach-la-Ville,

évoque l'opportunité de dénoncer le contrat liant le SICTOM aux exploitants.

•
CHIFFRES CLÉS

Tonnages enfouis en 1984

Déchets ménagers :

24 491 t

Déchets encombrants :

1 428 t

Déchets industriels :

7 972 t

Total : **33 891 t**

•

La production de déchets ménagers est alors de 255 kg/an/hab.

TARIFS FACTURÉS

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS	bi-hebdomadaire (+ 5 000 h)	70,04 FR TTC/hab/an
	hebdomadaire (- 5 000 h)	57,68 FR TTC/hab/an
COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS	semestrielle (- 1 000 h)	1,11 FR TTC/hab/an
	trimestrielle (1 001 à 5 000 h)	2,24 FR TTC/hab/an
	mensuelle (+ de 5 000 h)	6,70 FR TTC/hab/an
TRAITEMENT		13,79 FR TTC/hab/an
AMORTISSEMENTS FINANCIERS		1,26 FR TTC/hab/an
FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL ET ÉQUILIBRE		2,61 FR TTC/hab/an

HOMMAGE AU

Dr Maurice KUBLER, Président

Par Émile Barthel

« Même si le Dr. Maurice KUBLER n'a présidé au SICTOM qu'en deux courtes périodes en 1982 - 1983, assurant la suite après la disparition subite de L.WIEDEMANN et jusqu'au renouvellement municipal de 1983, il est ce président, qui, dès 1969, à la création pionnière du SIVOM de Sélestat, dont il fut le président-fondateur, a fait inscrire dans ses compétences la question, alors novatrice, des ordures ménagères. Il préparait ainsi les esprits, à la fois des élus et de la population, à cette problématique sur laquelle on ne pouvait désormais plus faire l'impasse, en particulier pour ce médecin, chirurgien-chef, très sensible aux questions d'hygiène publique auxquelles la Ville dont il était le maire, était également confrontée, ne disposant que d'une insuffisante et inadaptée décharge contrôlée.

Opposé au cumul des mandats des exécutifs locaux, il a été cet élu qui, dans le canton de Sélestat, noyau dur du futur SICTOM qui prendra le relais en 1975, aura œuvré pour

développer les infrastructures, dont les équipements scolaires (trois collèges et gymnases), mais aussi le réseau d'assainissement, la plupart des communes étant auparavant démunies de tout à l'égout.

Homme affable et fin lettré, historien reconnu - il présidait à l'Association des Amis de la vénérable Bibliothèque humaniste de Sélestat, il a su de très bonne heure fédérer les énergies et créer avec les élus locaux ce climat apaisé, indispensable à la réussite de l'intercommunalité et au dépassement des égoïsmes locaux.

Si le SICTOM a pu être opérationnel dès sa création en 1975, c'est grâce à son obstination et à son travail préparatoire. Aussi, aux manettes à deux reprises, il a dirigé l'établissement public avec beaucoup de doigté et une exceptionnelle ouverture d'esprit, ce qui lui valut la très haute estime de ses collègues élus, de ses collaborateurs et de la population et aujourd'hui notre reconnaissant souvenir. »

FIN DE PARTIE

Par courrier du Génie Rural, qui assiste techniquement le SICTOM, du 5 juin 1984 à l'attention des exploitants, les différents problèmes à la station de traitement du Heidenbühl sont rappelés. L'ingénieur parle de « situation de laisser-aller inacceptable pour le SICTOM ». Il annonce de nouveau des pénalités et une réduction des prestations à payer.

Au SICTOM, face au pourrissement de la situation et à sa détérioration en 1985, les élus ne tiennent plus. Présidé par Gaston Schmitt (depuis 1983), Le Comité Directeur décide à l'unanimité de mettre fin au contrat avec les exploitants pour le traitement et la collecte. Cette décision sera effective au 1^{er} avril 1986.

C'est le moment choisi par les élus pour créer la régie intercommunale du SICTOM à la fois pour la collecte, le tri et l'exploitation du CET de Châtenois dont la faisabilité était fondée sur une étude réalisée par E. Barthel, DGS, J-C. Spitz, Trésorier, J-M. Weber et Eric Louis, du Génie rural, en s'appuyant notamment sur l'expérience déjà acquise par la petite équipe administrative et technique du SICTOM.

LA COLLECTE DU VERRE PERDU

La situation tendue avec les exploitants n'aura pas permis au SICTOM de procéder à de nombreuses innovations durant la période 1979 - 1986. Néanmoins, la collecte était assurée pour l'ensemble des habitants et une nouvelle collecte par apport volontaire a pu être mise en place : celle du « verre perdu ». Il s'agissait des prémices de la collecte sélective.

Le sujet du verre perdu avait déjà été abordé en 1976. Dans le contexte du choc pétrolier de 1973, l'État cherchait par tous les moyens possibles à faire des économies d'énergie. En France, « on n'a pas de pétrole, mais on a des idées », disait le slogan d'alors. Le changement d'heure en est une. Le recyclage du verre en est une autre. Le verre est un matériau très utilisé à l'époque pour les boissons - la consommation de vin était beaucoup plus importante. Il a la particularité de demander une très grande quantité d'énergie pour être fabriqué, il en demande beaucoup moins pour être recyclé. Le Génie Rural avait donc suggéré l'idée d'une collecte en vue du recyclage au SICTOM. La décision est prise en 1981 et un appel

d'offres est lancé.

Mais, en raison de soucis avec le titulaire du marché, ce n'est qu'en 1985 que commence réellement la collecte du verre perdu. Elle se fera en apport volontaire, grâce à 112 bornes réparties dans les communes.

Dès le démarrage, l'opération rencontre un franc succès puisqu'en moyenne, on collecte 0,7 kg/hab/mois, au-dessus de l'objectif de 0,65 kg qui rend le dispositif rentable. Le verre perdu est vendu 60 francs par tonne⁷. Le SICTOM décide de reverser intégralement le produit de la collecte du verre perdu aux communes pour « stimuler l'initiative locale ». Si la collecte dépasse 1 kg/hab/mois, le tarif de reprise montera à 75 francs la tonne ! Déjà, l'incitation financière était le levier principal pour stimuler le geste de tri.

⁷ Aujourd'hui, la collecte du verre représente une dépense et non plus une recette.

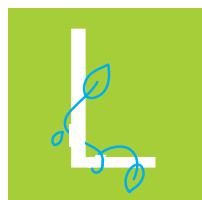
1986

PARTIE III 1986-1994

La reprise
en main



1994



ibéré des exploitants, le SICTOM va pouvoir lancer de nombreux projets et monter en puissance. D'importants défis l'attendent. Déjà, il faudra organiser la reprise en régie de la collecte et du traitement, ce qui n'est pas une mince affaire. Ensuite, le SICTOM passera la vitesse supérieure et se lancera dans des projets d'envergure, comme la mise en place de la collecte hermétique, la construction des premières déchèteries, ou encore le tri et le compostage des déchets ménagers...

Pour la très petite équipe du SICTOM, les défis sont nombreux et les retours d'expériences quasi-inexistants. Le SICTOM, qui jusque-là était principalement un organe de gestion et de décision, va devenir au fil des années une véritable organisation experte dans la gestion des déchets.

La collecte à reconstruire

Très rapidement, le SICTOM a dû s'organiser pour reprendre la collecte en régie.

Armand Wirth se souvient du recrutement des agents de collecte pour remplacer les employés de l'exploitant : « chaque délégué avait la charge de trouver dans son canton des chauffeurs et des éboueurs, afin que l'équipe soit issue de tout le territoire et le connaisse ».

Il fallait aussi équiper le SICTOM en matériel : un marché alloti est donc lancé pour la fourniture de 9 véhicules de collecte, un fourgon, un compacteur et un chargeur sur chenilles pour le site de Châtenois. Ces dépenses, d'un montant de 7,742 millions de francs, seront financées par un emprunt.

Armand Wirth se remémore la réunion qui a mené au choix de la marque de camions : « Quels camions

allions-nous choisir ? Le Comité Directeur hésitait entre Renault et Mercedes. Nous n'arrivions pas à nous départager, c'était 50 - 50. Il y a eu une ultime réunion à Châtenois avec le Maire Koch, nous avons décidé de trancher. La discussion s'éternisait. Le Maire Koch est sorti de la salle. Il est revenu quelques minutes plus tard avec un grand panier rempli de bouteilles de vin et des verres. Son geste a permis d'accélérer les choses : les camions ont dès lors été choisis très rapidement ! ».

Il a fallu également trouver où entreposer les camions. Beaucoup de chauffeurs garaient les camions près de chez eux à la fin de la tournée. Un garage est loué à Châtenois pour servir d'atelier et entreposer les véhicules en révision.

TÉMOIGNAGE

Jean-Claude Spitz, comptable public

« Arrivé en 1979 à Sélestat comme percepteur, puis inspecteur du trésor, je suis ensuite devenu comptable. Dans le fonctionnement comptable d'un service public, il y a un ordonnateur, qui pilote le budget de la collectivité, et le comptable, dépendant de l'État, qui veille à la régularité de l'utilisation des fonds publics. J'étais alors comptable pour le SIVOM, le SICTOM, et pour d'autres entités publiques.

J'étais donc amené à travailler avec Émile Barthel qui, à l'époque, dirigeait le SIVOM et le SICTOM avec l'aide d'une assistante. Très vite, nous nous sommes très bien entendus. Il avait le sens du service public chevillé au corps et nous étions sur la même longueur d'ondes.

Le SICTOM avait alors concédé la gestion de la collecte et du traitement à un prestataire privé. Très vite, il y eut des

problèmes. En tant que comptable, je devais refuser les augmentations de tarifs conformément à la législation de l'époque⁸ et nous avons dû gérer un conflit avec les gestionnaires. Par ailleurs nous devons appliquer des pénalités et les réunions étaient assez tendues, même si le contact n'a pas été rompu.

Cependant, avec Émile Barthel, nous partageons l'idée qu'il n'était pas nécessaire de recourir au privé pour faire une bonne gestion. Nous avions l'intime conviction que les choses pouvaient se faire en régie et les élus ont accepté l'idée. Ce fut un nouveau départ pour le Syndicat. Émile Barthel était le chef d'orchestre. Il a recruté les musiciens et je l'ai aidé à mon niveau pour écrire la partition : préparer les marchés publics, savoir comment calculer les prix, prévoir les amortissements des achats... C'était un boulot immense. Nous partions d'une page blanche. D'autant que rien n'était informatisé : il fallait compulser de grandes quantités de documents. Nous travaillions le soir et souvent les samedis. Nous faisons

un nombre de réunions incroyables, mais nous y trouvions beaucoup de satisfaction car nous étions des serviteurs de la cause publique réellement engagés. Notre relation dépassait la relation de travail, elle était informelle, sincère et franche. J'apportais certes de la technique, mais surtout de l'intuition pour contribuer à trouver des solutions.

La mise en place de la régie s'est bien déroulée et les résultats furent rapides.»

« Nous avons fait une campagne de communication, car nous avons mauvaise presse à cause des déboires causés par les délégataires », témoigne Émile Barthel. « Il fallait également ajuster les tournées sans bouleverser totalement les habitudes et réflexes de la population ».

Après quelques mois de fonctionnement en régie, un premier bilan est dressé. « L'impact des nouvelles structures et du nouveau matériel sur les populations desservies est excellent. L'ensemble est ressenti comme une amélioration de l'hygiène. Les incidents de fonctionnement [...] sont signalés rapidement par les usagers ou les mairies respectives ; un véhicule est alors dérouté pour y remédier ; c'est la souplesse du système. [...] Contremaître, conducteurs et éboueurs prennent leur tâche très à cœur, les horaires sont respectés et le matériel bien entretenu. Progressivement les éboueurs/conducteurs sont formés à la conduite pour assurer des remplacements. »

En quelques mois, le SICTOM aura donc réussi à remplacer l'entreprise qui gérait la collecte. Avec un peu plus de recul, en 1987, Gaston Schmitt confirme que « les échos des usagers sont très bons ». Les années suivantes valideront le bien fondé du choix de reprise en régie.

En quelques mois, le SICTOM aura donc réussi à remplacer l'entreprise qui gérait la collecte.

⁸ Raymond Barre, Premier Ministre de 1976 à 1981, avait instauré des lois bloquant les montant des dépenses publiques dans un contexte de crise économique.

LA COLLECTE, VUE PAR PHILIPPE GLOCK

Chargé de l'accueil des camions sur le site de traitement, Philippe Glock se remémore les conditions de travail des agents de collecte.

« Avant, il n'y avait pas de garage pour tout centraliser comme aujourd'hui. Les gars faisaient la tournée et déposaient les camions chez eux. Pour éviter de faire trop d'allers-retours au Heidenbühl, ils chargeaient les camions au maximum. Ils entassaient même des sacs poubelles entre la benne et la cabine.

Les conditions de collecte étaient difficiles. Une fois, un équipage avait dû se laver dans la fontaine de Villé, car les gars avaient reçu des giclures de cadavres d'animaux.

Heureusement, il y avait des avantages pour compenser. Ils recevaient des étrennes, ça leur faisait quasiment un mois de salaire. Parfois des gens appelaient pour dire « on a caché un petit carton pour les éboueurs dans le buisson ». En hiver, sur les rebords de fenêtres, il arrivait qu'il y ait une bouteille de schnaps avec 3 petits verres, ou du café chaud. Aussi, la plupart des agents avaient une double activité (agriculteur, producteur de pommes...) et certains profitaient de la

tournée pour livrer leurs clients.

Les standards d'hygiène n'étaient pas les mêmes. Les éboueurs travaillaient souvent sans gants. À cette époque, on pouvait ramasser 6 tonnes d'ordures à la main et ensuite manger un sandwich sans s'être lavé les mains. Je me rappelle d'un collègue qui, à la fin de sa tournée, à la décharge, étalait de la saucisse à tartiner avec ses doigts dans son pain. Son collègue grignotait des gousses d'ail toute la journée, car il avait entendu que c'était bon pour la circulation du sang. Il en avait tout un filet accroché derrière son siège. »



Le traitement

Suite à la reprise en régie, c'est au niveau du site de traitement de Châtenois que les progrès sont « les plus spectaculaires », dès l'été 1986, mais non sans peine. « Face aux désordres constatés sur les lieux avant la prise de service, il a fallu aménager, en l'espace de quelques jours, après décapage de toutes les boues qui encombraient les accès, une voie intérieure pour permettre aux bennes de parvenir sans encombre sur le front de décharge. Ce travail s'est fait avec les engins du SICTOM et les matériaux acquis de l'extérieur ».

Par ailleurs, en deux mois et demi, ont été réalisés :

- une piste pour les engins distincte de celle des bennes
- des prélèvements de terre
- l'élévation des digues ou la reconstitution de digues qui s'effondraient
- un compactage sérieux et continu des déchets
- la construction d'une dépendance abritant le fuel et les ingrédients
- la réfection des clôtures

- le drainage en pied de digues non assuré par les exploitants précédents.

CHIFFRE CLÉ

En 1986, **41 336 t** traitées, dont **30 %** de déchets industriels et commerciaux

Le SICTOM dresse également une longue liste des problèmes dus à la mauvaise gestion précédente et qui nécessiteront des travaux. L'exécution de ces travaux sera validée en juin 1987. Il faudra alors assurer la réfection de l'accès, mettre en place un réseau de drainage des eaux, créer deux puits de captage des gaz et remplacer les capteurs défectueux du pont-basculé.

À partir de cette date, le Centre d'Enfouissement Technique (CET), comme il conviendra de l'appeler désormais, sera l'objet de fréquents travaux afin d'en assurer le bon fonctionnement, mais aussi d'en maîtriser l'impact sur l'environnement. Sur les 6 années suivantes, de nombreux

aménagements seront lancés : nouvelles aires de stockage, dispositif technique pour le rejet et l'épuration des effluents, gros terrassement, etc.

Sur la même période, les apports continueront d'affluer, de plus en plus nombreux. Signe des changements des habitudes de consommation, mais aussi de l'augmentation des apports de déchets industriels et commerciaux. En 1992, 55 858 tonnes sont déposées, soit 35 % de plus qu'en 1986. 36 % des apports viennent des entreprises. La politique tarifaire ne serait pas assez dissuasive : le tarif à la tonne est porté de 183 à 270 francs en 1992. On suspecte également que des professionnels hors SICTOM fassent apporter leurs déchets par des prestataires du territoire au centre d'enfouissement.

L'augmentation des tonnages est pour le syndicat une constante, qui aura de nombreuses conséquences, notamment sur les coûts du service qui lui sont intrinsèquement liés.

La famille **s'agrandit**

La gestion de la collecte et du traitement en régie pousse le SICTOM à changer de dimension.

Tout d'abord, il prend de l'épaisseur et entend se rapprocher de toutes les communes qui le composent. Un symbole : les statuts sont modifiés pour que le Comité Directeur puisse se réunir ailleurs qu'en son siège de l'Hôtel de Ville de Sélestat.

Ensuite, l'équipe administrative est amenée à s'agrandir. En 1986, le secrétariat du SIVOM et du SICTOM sont installés dans les locaux des Bains Municipaux, rue Paul Déroulède à Sélestat. Ces locaux sont exigus. Un premier temps, un déménagement est envisagé dans les locaux des Établissements Killy, mais l'offre est jugée trop onéreuse. Finalement, les Établissements Martel-Catala proposent au SICTOM un local pour un montant de 6 000 francs par mois. Le déménagement pourra alors avoir lieu.

Puis vient l'heure des recrutements. Émile Barthel quitte le SIVOM de Sélestat et environs et est nommé Directeur Général des Services du SICTOM en 1991, dans le droit fil d'une « politique globale des déchets » définie en 1989.

Le SICTOM, composé alors de MM. Barthel et Weibel, va embaucher. Outre le personnel de la collecte et du site de traitement, Véronique Eblin

TÉMOIGNAGE

Philippe Glock, sur le front au CET

Philippe Glock est un des vétérans du Syndicat. Arrivé le 2 juin 1986, en poste au CET, il fait partie des premiers agents hors collecte du SICTOM.

« Je suis arrivé, à 19 ans à peine, sur le site du CET. Ça a été un choc : le site avait été très mal géré, et la masse de déchets et ses odeurs étaient impressionnantes. J'avais pour mission de gérer le site : l'accueil des camions, les pesées, l'entretien...

Au départ on devait être deux agents à mi-temps sur ces missions, mais l'autre agent est tombé malade, alors je faisais deux mi-temps, de 7h à 17h. Il y avait aussi un chauffeur pour le compacteur. Mais je ne voyais jamais l'équipe administrative, à Sélestat, à part aux repas de Noël.

À l'époque, les entreprises amenaient tous leurs déchets sans se poser de question, c'était comme ça. Elles payaient un tarif unique à la tonne.

Il y avait une usine de cosmétique sur le territoire. Parfois, en raison de problèmes techniques, elle jetait

des camions entiers de flacons de shampoing à moitié remplis. Quand les camions repartaient, il fallait rincer les roues pour ne pas salir la route nationale. Une fois, avec cette entreprise de cosmétique, quand on a rincé, ça c'est mis à mousser sans s'arrêter, il y avait de la mousse partout, ça a coulé jusque sur la nationale. Parfois, ils jetaient des coton-tiges qui n'avaient du coton que d'un côté par exemple.

Il y avait aussi Sita qui nous ramenait les déchets des tanneries, encore bien présentes sur le territoire. Ils arrivaient avec 15 m³ de restes de chairs et de peaux, l'odeur était épouvantable. Comme les camions étaient remplis à ras bord, et qu'il y avait une petite bosse à passer sur le chemin, à chaque fois ils renversaient un peu de leur mixture juste devant mon local, et je devais nettoyer avec ma pelle et ma brouette.

Dans les années 90, de nouvelles lois ont imposé la réduction des apports des entreprises. »



est recrutée pour gérer le standard, suivie d'Astrid Strub puis de Raymond Dick, qui devient contremaître en charge de la collecte. « C'était une équipe formidable », commente Émile Barthel. Il développe : « Si nous avons su répondre pour l'essentiel, en les mettant en œuvre, aux décisions des présidents, élus et municipalités des 89 communes, c'est parce que notre petite équipe administrative véritablement pionnière - Véronique Eblin, Charles Weibel, Astrid Strub, Brigitte Schmitt - s'est investie corps et âme dans cette exaltante mission qu'il nous revenait alors de remplir, malgré les difficultés (il fallait tout créer parfois avec des bouts de chandelle), et je crois pouvoir le dire dans une ambiance fraternelle et d'estime réciproque.

Et il en a été de même de l'équipe technique : André Schultz⁹, Raymond Dick, pour l'atelier et la collecte et

l'ensemble des conducteurs et ripeurs, et, au Centre d'enfouissement technique, Philippe Glock et Jean-Claude Faehn, pilote hors pair du compacteur, appuyé des conseils de Pierre Golling et Eric Louis (Génie Rural de Sélestat).

Les années passant, plusieurs membres de nos équipes originelles ne sont hélas plus ; ils ont une part, grande, de mérite et droit à notre reconnaissance, tout comme les agents ainsi que celles et ceux en activité ! »

Véronique Eblin se souvient très bien de cette période : « Dans les locaux de Martel

Catala, il y avait aussi le SIVOM. On travaillait beaucoup, les choses se faisaient de manière artisanale. On utilisait nos véhicules personnels pour les déplacements. Dans nos bureaux, on stockait les pièces de rechange pour les camions (les ampoules, les fournitures...). On n'avait pas de place pour mettre les documents, on entassait les dossiers sur les rebords des fenêtres.

« Notre petite équipe administrative [...] s'est investie corps et âme dans cette exaltante mission »

Quand c'était la période du budget, on faisait la journée de travail complète, on rentrait manger, et ensuite on revenait la nuit pour travailler avec M. Weibel.

M. Barthel ne s'arrêtait jamais de travailler. Une fois, il a été hospitalisé, et je devais continuer de lui apporter les dossiers dans sa chambre d'hôpital. Les agents de terrain passaient le soir à l'hôpital. Au bureau, avec Astrid, on se serrait les coudes pour faire face à la charge de travail. ».

Cette dernière ajoute « j'ai fêté mes Catherinettes au SICTOM, on m'avait fait un chapeau avec un couvercle de poubelle. J'avais même eu droit à une photo dans le journal... ».

21 juin 1989 : un Comité Directeur déterminant

Au lendemain des élections municipales de 1989 se tient un Comité Directeur où d'importantes orientations sont rappelées par Gaston Schmitt, qui sera alors réélu Président :

- la mise en place future de la collecte hermétique et mécanisée

- la création de « centres d'accueil des déchets ménagers », les déchèteries

C'est lors de cette même réunion que le jeune maire de Breitenbach, Jean-Pierre-Piela, fait une entrée remarquée au Comité Directeur en devenant Vice-Président.

⁹ André Schultz, aimé et apprécié de tous les agents et des élus, a malheureusement perdu accidentellement la vie au volant d'une benne à déchets qu'il conduisait chez le réparateur à Strasbourg.

TÉMOIGNAGE

Jean-Pierre Piela, un écolo au SICTOM

Jean-Pierre Piela, aujourd'hui Président du Syndicat, revient sur les circonstances de son arrivée au Comité Directeur.

«J'étais un militant écolo de terrain, engagé dans le développement de l'agriculture biologique et la lutte anti-nucléaire, passionné de compostage que je promouvais dans de nombreux jardins d'Alsace. En 1972, après une première année d'enseignement, j'étais parti en Grèce avec des amis et fin août, j'avais poursuivi ma route seul, avec presque rien, à travers la Grèce, la Turquie, la Syrie, le Liban, Chypre... Ce furent des mois extraordinaires, riches en rencontres et en expériences.

En rentrant en 73, je m'étais marié et nous nous sommes installés dans la vallée de Villé où j'ai repris mon métier, prof de maths au collège de Villé, et poursuivi mes activités militantes autour du jardinage bio, de l'alimentation saine, de la lutte contre le projet de mines d'uranium dans la vallée, etc.

Quelques jours avant les élections municipales de 89, le maire de Breitenbach m'a sollicité pour être son successeur. Je ne connaissais

guère le village où j'habitais depuis peu, je n'avais aucune expérience... mais cela s'est fait ! En trois semaines, ma vie avait changé !

Dans la foulée, par d'incroyables concours de circonstances, j'ai été élu délégué du canton de Villé au Comité Directeur du SICTOM puis vice-président !



Jean-Pierre Piela, 2^e en partant de la gauche

Le printemps 89 avait ainsi structuré mes activités pour les trois décennies à venir sans qu'à l'époque je n'imaginais ni les changements à venir ni la durée de mes nouveaux engagements ! Et une question revenait régulièrement : comment concilier ces engagements avec mes convictions profondes... »



Oschterputz

Fort d'une équipe motivée et d'élus jamais à court d'idées, le SICTOM va multiplier les initiatives. C'est sur son territoire que naît la première opération de ramassage de déchets Oschterputz, qui tient son nom du traditionnel nettoyage de printemps fait en Alsace. En 1990, après une crue exceptionnelle de la rivière Giessen, Jean-Pierre Piela lance l'idée d'un Oschterputz de la nature. En effet, l'eau, en se retirant, avait laissé les prés jonchés de déchets divers. À son initiative, avec le SIVOM de Villé, 18 villages et 400 bénévoles se

mobilisent et ramassent 31 tonnes d'ordures.

L'opération est ensuite devenue annuelle et a fait des émules, en Alsace puis en France. En Alsace Centrale, le SICTOM organise l'événement et met à disposition de chaque commune des kits pour participer (modèles de lettre, d'affiches, etc.).

Cette opération, c'est pour le SICTOM « un acte de citoyenneté et de civisme qui a pour but de faire changer les comportements ». Elle se déroule en partenariat avec de multiples acteurs : lycées, collèges, écoles, communes, ONF, associations, etc.

L'Alsace des champs fait son Oschterputz

Élargissant la tradition familiale du grand ménage pascal, maires, associations et écoles ratissent la nature.

Strasbourg, correspondance

Il y a quatre ans, ce coin n'était pas triste. On y rencontrait un sac poubelle au mètre carré. Jean-Marc Riebel, maire de Saint-Maurice, 350 habitants, dans les Volges alsaciennes, rend visite à la classe de 4^e du collège, qui consacre son «Oschterputz 94» à nettoyer les rives du Giessen, de sa commune à Triembach-au-Val. L'oschterputz, littéralement «ménage de Pâques», veut que chaque ménagère nettoie de fond en comble sa maison à la période de Pâques. «Une Alsacienne qui ne le fait pas n'est pas considérée digne du titre de ménagère», confirme Alfred Matt, conservateur du musée d'Art et Traditions populaires de Bouxwiller.

En 1990, après une crue phénoménale du Giessen, modeste ruisseau dévalant des Vosges, Jean-Pierre Piel, maire de Breitenbach, lance l'idée d'un oschterputz de la nature. «En se retirant, la crue, qui avait éventré de vieilles décharges oubliées, avait laissé les prés jonchés de déchets divers», raconte-t-il. A son initiative, 18 villages se mobilisent et 400 bénévoles ramassent 31 tonnes d'ordures. L'an passé, 2 000 élèves des écoles et collèges, 40 communes et plusieurs dizaines d'associations se sont joints au mouvement. Le département du Haut-Rhin s'y est depuis associé avec une opération «Haut-Rhin propre».

Pour l'édition 1994, qui se déroule du 2 au 16 avril, le sous-préfet de Sélestat a encouragé les maires de son arrondissement, et l'inspection académique du Bas-Rhin a invité écoles, collèges et lycées à s'engager. Jeudi, une centaine d'élèves de Dambach-la-Ville ont ainsi nettoyé les alentours du château du Bernstein, planté des arbres avec l'aide de l'ONF et nettoyé les sentiers avec le club vosgien. Les adultes, à l'appel des municipalités, des associations et des groupes de protection de la nature, se sont mobilisés ce week-end. «Plus de 50 villages participent activement cette année», estime l'Association pour le développement de l'Alsace centrale, qui assure la logistique de l'oschterputz en fournissant affiches et sacs poubelles. «On a trouvé un vélo entier, un four, une 2 CV, de la moquette, plein de chaussettes...», énumèrent les collégiens de Villé. Le maire de Saint-Maurice se réjouit: «Le Giessen coule mieux, en évitant les débordements et les crues.» A Breitenbach, «on a dépassé le stade du nettoyage pour aborder celui de la réhabilitation du paysage», constate le maire qui, samedi, avec ses élus et 70 à 80 habitants, a effectué des plantations et créé un sentier.

Toutefois, quelques voix commencent à s'interroger sur le consensus grandissant autour de l'oschterputz. «Quelques parents craignent que leurs enfants n'attrapent des maladies en nettoyant», reconnaît un enseignant du collège de Villé. D'autres se demandent si c'est bien le rôle des enfants de réparer les inconséquences des adultes. Plus globalement, la critique naissante craint que les deux semaines de mobilisation annuelle ne nourrissent un désengagement des pouvoirs publics et incitent au laxisme individuel le reste de l'année.

Michel SOUSSE

Extrait du Journal Libération, 11 avril 1994

La collecte hermétique : chacun son bac brun

Quand la collecte était sous-traitée, la question de la collecte hermétique - c'est-à-dire dans des bacs standardisés chez les usagers - avait été mise de côté.

Pourtant, cette solution présente de nombreux avantages. Tout d'abord, qui dit collecte hermétique dit aussi collecte mécanisée : les éboueurs n'ont plus à porter les récipients, ils disposent de roulettes et peuvent être vidés automatiquement par des dispositifs installés sur les camions appelés lève-conteneurs. Il en résulte des conditions de travail améliorées. Aussi, les bacs standardisés présentent des avantages au niveau hygiénique et esthétique. Fini les sacs éventrés sur les trottoirs, ou les poubelles renversées aux contenus répandus dans la rue. Enfin, le dispositif «respecte l'environnement et la vocation touristique du secteur couvert par le SICTOM».

Le débat sur la mise en place de la collecte hermétique est relancé à la fin des années 1980 par Gaston Schmitt. En juin 1989, le Comité Directeur du

SICTOM valide le principe de la mise en place d'une «collecte mécanisée en récipients normalisés». Le SICTOM procède alors auprès des communes au recensement des besoins sur la base de la composition de leurs ménages. Il faudra en effet équiper chaque foyer d'un bac «brun».

En septembre 1990, avant même que les bacs ne soient distribués, on sait déjà que la collecte sélective sera mise en place et qu'un second récipient rejoindra le premier.

Se pose donc la question des volumes de bacs. À ce moment, le SICTOM ne dispose pas de retours d'expériences d'autres collectivités, la collecte sélective étant une nouveauté.

«Le SICTOM est par conséquent conduit à envisager l'acquisition de conteneurs de capacité suffisamment grande permettant de recevoir dans l'immédiat la totalité des déchets hebdomadaires et après la mise en service de l'unité de tri-recyclage de stocker la fraction recyclable pour une quinzaine.»

Le SICTOM prévoit également l'acquisition de 9 lève-conteneurs polyvalents pour un montant de 900 000 francs.



En 1991, tout se met en place. Allibert, le fournisseur de bacs, a installé sa permanence et son chantier de montage dans l'enceinte des ateliers municipaux de la Ville de Sélestat.

Le 11 avril, une note est envoyée aux maires pour leur expliquer le déroulement de l'opération, sur quelques semaines à peine :

- Distribution d'une lettre aux habitants
- Mise en place d'échantillons de récipients dans chaque commune
- Réception des coupons-réponses par les mairies
- Établissement de listes par rue des besoins en récipients



- Remise des coupons sur les besoins et des listes au SICTOM

- Courrier aux habitants annonçant la distribution

- Distribution par le fournisseur, Allibert

- Mise en service des récipients (entre le 1^{er} et le 15 juin)

- Recouvrement des contributions des usagers entre septembre et juillet.

Les bacs sont facturés aux usagers. Trois volumes de bacs sont disponibles dans un premiers temps :

- 240 litres, préconisé jusqu'à 3 personnes, pour 220 F
- 340 litres, préconisé de 4 à 6 personnes, pour 360 F
- 750 litres à partir de 7 personnes ou pour les collectifs, pour 1 000 F

Un 4^{ème} type de bac, de 120 litres, sera finalement proposé pour les personnes vivant seules en maison ou pour les habitants de centres-bourgs dont les habitations sont dépourvues

de toute possibilité d'entreposage d'un bac de 240 litres.

Par voie de presse, les nouveaux gestes à adopter sont expliqués. Il est par exemple demandé aux usagers, dans la mesure du possible, de regrouper leurs récipients avec ceux des voisins, pour éviter la multiplication des arrêts des bennes et pour des raisons esthétiques. Le bac doit être présenté

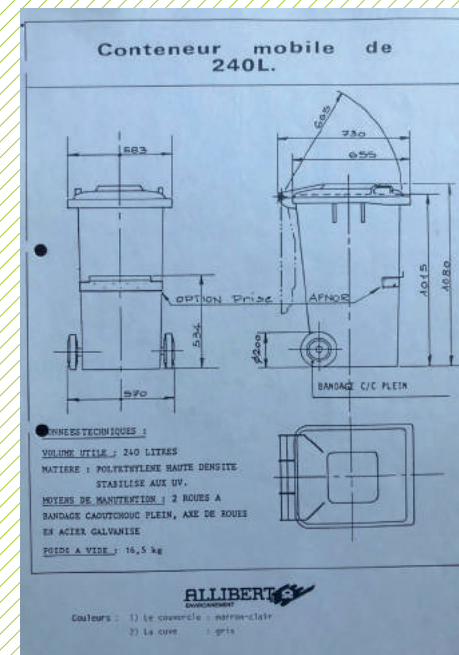
sur le trottoir, poignée face à la rue et son couvercle doit être totalement fermé.

Au final, 37 188
récipients auront été
distribués en 1991, pour
un coût de 14 millions
de francs.

En septembre 1991, après quelques mois de fonctionnement, un premier bilan de la collecte hermétique est dressé : « Son heureux impact sur la salubrité

et l'hygiène publique, sur la sécurité du personnel et des usagers, sur le cadre de vie est reconnu par les habitants, les élus et les responsables ». Au final, 37 188 récipients auront été distribués en 1991, pour un coût de 14 millions de francs.

Le SICTOM, quelques années plus tard, reviendra sur la situation avant la collecte hermétique : « *Souvenez-vous, nos trottoirs étaient encombrés de sacs plastiques, parfois éventrés, les jours de collecte. Par grand vent, on retrouvait papiers et autres résidus disséminés dans toute la ville. En été, c'était les odeurs !* ». Qui imaginerait revenir en arrière ?



TÉMOIGNAGE

Roland Bootz, conducteur de benne

Roland Bootz a été 32 ans au service du Syndicat. Il revient sur le métier d'éboueur et de chauffeur, et en particulier sur le passage à la collecte hermétique.

«J'étais un an chez le délégataire avant d'être repris par le SICTOM en avril 1986. J'ai été éboueur deux ans et demi. Quand les chauffeurs partaient en vacances, ce sont les éboueurs qui devenaient les guides, les GPS des chauffeurs qui venaient de Strasbourg. Avant la collecte hermétique, il y avait tout type de récipient. Je faisais Barr à l'époque, on collectait dans les 17 tonnes. Ensuite j'ai passé le permis poids-lourd et je suis devenu chauffeur.

En 1991, les bacs sont arrivés. Il a fallu équiper tous les camions de collecte en lève-conteneurs. Une entreprise les a installés.

Ça a changé la vie pour les équipes de collecte. Ça nous ralentissait un peu par rapport à avant, mais ça facilitait la vie. Le dos prenait beaucoup moins.

Personnellement, je trouve le métier

de chauffeur plus fatigant que celui d'éboueur. C'est un métier spécial, il faut être hyper vigilant, avec deux bonshommes qui courent à droite, à gauche, derrière le camion. On est tout le temps stressé à cause de la circulation. On devient responsable de l'équipe. J'ai vu défiler pas mal d'éboueurs. On a perdu quelques collègues aussi. Mais l'ambiance était bonne, on était très soudés. Les équipes étaient stables et on était amis. On appréhendait quand quelqu'un avait des vacances car on ne savait pas par qui il serait remplacé.»



Christian Fuger, Roland Bootz et David Gastalter : équipe qui a travaillé sur la mise en place du nouveau bac jaune

Les premières déchèteries, en réponse aux dépôts sauvages

Circulaire du 4 janvier 1985

En 1985, l'État rappelle par circulaire l'interdiction des dépôts sauvages et le pouvoir de police du maire en la matière. Il précise également les sanctions encourues par les contrevenants. Par ailleurs, les propriétaires de terrain accueillant des dépôts sauvages sont tenus de faire enlever les ordures qui s'y trouvent.

En juin 1989, une note d'orientation entend lutter contre les dépôts sauvages d'ordures en Alsace Centrale. Il est encore fréquent de retrouver de l'électroménager, des matelas, ou tout autre déchet dans la nature. Un schéma d'implantation des déchèteries est alors en cours d'élaboration au sein du Conseil Général du Bas-Rhin.

En 1990, au SICTOM, la création de «centres d'accueil par apport volontaire», aujourd'hui appelés déchèteries, est annoncée. Ces sites permettraient de «résoudre le

problème des dépôts sauvages en offrant la possibilité aux usagers de se débarrasser des déchets en dehors de la collecte normale. Un tel centre est d'ailleurs programmé dans le périmètre de l'usine de traitement des déchets en projet » pour 1994 - la future déchèterie de Scherwiller.

Alors méconnu, ce type d'installation est défini ainsi : «Il s'agit d'enceintes aménagées et gardées dans lesquelles sont disposés des conteneurs appropriés aux différents déchets récupérables (métal, verre, papiers/cartons, piles, huiles usagées, etc.).»

Gaston Schmitt, Président du SICTOM, propose d'expérimenter ces dispositifs, tout en invitant à la prudence car il y a déjà une collecte des encombrants en porte-à-porte sur le territoire, ce qui n'est pas le cas dans tout le département, et une déchèterie représente un coût important. Celle de Colmar, ajoute-t-il, présente un déficit d'exploitation de 800 000 francs par an.

Néanmoins, pour tout projet de déchèterie, une aide du Conseil Général est possible, à hauteur de 30 % des investissements et plafonnée à 900 000 francs. M. Schwanger, Maire de Barr, indique que sa commune, par la voix de son conseil municipal, s'est



1993 : la nouvelle déchèterie de Sainte-Marie-aux-Mines



portée candidate à l'aménagement d'une déchèterie sur son ban. Le Comité Directeur approuve alors l'aménagement d'un centre d'apport volontaire à Barr et décide de solliciter le Conseil Général pour son aide en janvier 1990.

Le 8 février, au cours d'une réunion de concertation, les maires du canton de Barr adhèrent au projet de déchèterie à Barr, dont l'utilité pour les usagers du secteur est alors confirmée. Ils lancent le recensement des décharges brutes et sauvages dont la résorption est demandée par le Conseil Général.

La déchèterie de Barr sera installée dans la zone industrielle et artisanale du Muckenthal, à l'emplacement d'une ancienne décharge municipale

impropre à l'implantation de locaux d'activités. Son coût est estimé à 640 000 francs.

Le 27 mars 1990 le Comité Directeur continue sur sa lancée et approuve la création d'un centre d'apport volontaire de déchets urbains (déchèterie) pour le canton de Benfeld. Fin 1991, la déchèterie de Barr est achevée. Une déchèterie est également programmée pour Sainte-Marie-aux-Mines, elle ouvrira en 1993. Sélestat et Benfeld suivent la marche, alors que les déchèteries de Sundhouse et Villé sont à l'étude.

CHIFFRES CLÉS

Déchèterie de Barr









Entre le 4 mars et le 31 mai 1992, la déchèterie de Barr a accueilli **328** personnes ou entreprises sur **37** jours d'ouverture - soit **9** usagers par jour en moyenne. Elle était ouverte les mercredis, les vendredis après-midis et les samedis.

Accès libre pour les particuliers, dépôts facturés **62** francs/m³ pour les professionnels. Cette même année, **13** déchèteries sont en service dans le département du Bas-Rhin.

Parallèlement, toujours pour lutter contre les dépôts sauvages, la fréquence de ramassage des encombrants est augmentée pour les communes de moins de 5000 habitants (une fois par bimestre pour les communes entre 1500 et 5000 habitants et une fois par trimestre pour les communes de moins de 1500 habitants).

Quoi ?

La déchèterie reçoit les encombrants ménagers et certains déchets non admis lors des collectes sélectives :

<i>Les déchets recyclables :</i>	<i>Les déchets non-recyclables :</i>
 les papers/cartons	 les encombrants ménagers (réfrigérateurs, cuisinières, machines à laver, etc...)
 les huiles usagées (huiles moteur)	 les petits gravats (en petites quantités)
 les huiles végétales (de friture)	 les batteries de voitures
 la ferraille (métaux ferreux, alu,...)	
 le verre (bouteille, flacon,...)	

La collecte sélective et le compostage des ordures ménagères

LE TRI, UNE IDÉE QUI FAIT SON CHEMIN

L'idée de trier et de recycler les déchets ménagers en Alsace Centrale est une idée ancienne, qui prend concrètement forme dans la deuxième moitié des années 80.

Dès 1985, quand la reprise en régie se prépare, le SICTOM demande qu'une étude soit menée avec la Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts sur «la technique de la récupération par la collecte sélective et tri à l'arrivée».

Émile Barthel se souvient : *«L'incinération à Strasbourg avait un coût important, et l'idée du tri et du compostage a commencé à germer dans les esprits. À la fin des années 80, les élus, techniciens et collaborateurs ont voyagé en France, en Belgique, mais surtout en Allemagne, qui était à la pointe sur les questions de tri-compostage, pour visiter des installations et se rendre compte de leur fonctionnement».*



En 1986, le Président Gaston Schmitt rapporte qu'une visite à la station de recyclage d'Achern, en République Fédérale d'Allemagne (RFA), a été faite. L'étude sur le territoire du SICTOM est toujours en cours et Gaston Schmitt souhaite que le Comité Directeur réfléchisse aux différentes solutions possibles :

- incinération avec récupération d'énergie
- recyclage avec ligne de compostage
- méthanisation

- technique mixte de compostage avec production de combustibles (granulés)

En juin 1987, après analyse par le bureau du SICTOM, deux solutions prennent l'avantage : l'incinération, à condition d'un regroupement pour couvrir une aire de 200 000 habitants - le SICTOM en compte la moitié, ou une « unité de triage (recyclage) et de compostage ». Les coûts sont à peu près équivalents (entre 250 francs et 300 francs la tonne traitée). À propos du tri-compostage, Gaston Schmitt émet des réserves : *«Ce n'est pas la facilité car cette solution demande l'éducation de la population à cette approche écologique du traitement des déchets et l'on peut s'attendre à des déconvenues».*

Le principe de continuer à visiter des exploitations existantes est acté.

L'hypothèse de l'incinération rencontre à ce moment une farouche opposition. Les riverains craignent les fumées qui se dégagerait d'une telle installation. Trouver un site d'accueil serait particulièrement difficile. On déplore également «l'absence d'une intéressante valorisation de l'énergie vapeur par manque de débouchés dans le secteur et la faible rentabilité».

En septembre 1988, un vote d'orientation fait le choix du tri-compostage. Émile Barthel précise : *«Nous étions moins d'un an avant les élections municipales, et le Comité Directeur ne voulait pas mettre les futurs élus devant le fait accompli. Il y a donc eu ce vote d'orientation, mais ce sont les nouveaux élus qui, en 1989, ont fait le choix définitif de construire une usine de tri et de compostage (UTC).»*

Ce choix sera validé en deux votes :

- un premier vote indicatif, sur le principe « une personne, une voix », donne 34 voix au tri-compostage et une voix à l'incinération
- le second vote, statutaire (où certains délégués ont un grand nombre de voix) aboutit au même choix : 120 voix pour le tri-compostage, 3 pour l'incinération.

La filière du tri-compostage est définitivement choisie.

Le principe du recyclage est officiellement adopté.

L'idée du tri-compostage a un intérêt particulier pour le syndicat : cette technologie permettra de capter une partie importante du flux d'ordures ménagères et de réduire ainsi les quantités déposées au CET, dont la capacité est limitée et où les apports sont de plus en plus importants, mettant en cause la durée de vie du site. En outre, le SICTOM souligne les intérêts économiques et écologiques du recyclage et voit dans le tri une manière de « responsabiliser la population à la problématique des déchets ».

Trois communes seront candidates pour accueillir l'Usine de Tri-Compostage : Sélestat, Châtenois et Scherwiller.

Commence alors pour les élus du SICTOM un marathon de visites d'installations chez les candidats au marché.

Émile Barthel ajoute : « De mon côté, j'étais maire de Scherwiller depuis 1977 et secrétaire général du SICTOM depuis son démarrage. J'ai décidé de ne pas me représenter à la mairie en 1989 car je savais que le projet d'usine demanderait un temps fou. Nous nous sommes investis à fond la caisse pour ce projet, c'était exaltant.

Je ne suis redevenu maire qu'en 1995

à l'occasion des municipales suivantes, quand les choses étaient installées. »

LE PROJET DE CONSTRUCTION DE L'USINE DE TRI-COMPOSTAGE (UTC)

En 1990, un marché d'études pour le traitement des déchets urbains est lancé. Trois entreprises sont pré-sélectionnées pour la construction d'une unité de tri-recyclage et d'une unité de compostage. Commence alors pour les élus du SICTOM un marathon de visites d'installations chez les candidats au marché. Ils sont généralement accueillis en grandes pompes par les exploitants, qui veulent emporter l'appel d'offres.

Jean-Pierre Piela, alors Vice-Président du SICTOM, raconte : « À un moment, il restait deux candidats en lice, Sogéa et Novergie. Gaston Schmitt penchait pour Novergie. J'avais une préférence pour le projet Sogéa. Le Bureau était partagé à 50/50, nous avons fait deux dernières visites puis le Comité Directeur a eu à se prononcer. Ce fut une période assez tendue !

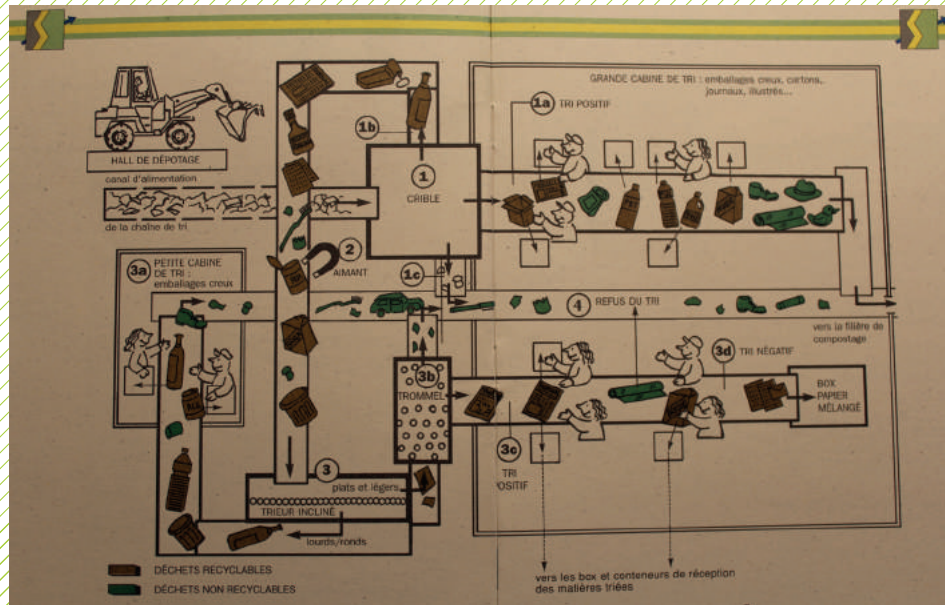
Je me souviens d'une visite à Anvers, en Belgique. À la fin de la visite, vers midi, nous attendions tous dans la Salle Rembrandt d'un grand hôtel. Une personne de l'entreprise qui nous avait invités est arrivée et nous a distribué des sandwiches. Gaston s'est demandé : « On ne va quand même pas manger des sandwiches juste avant le repas ? ». On a vite compris qu'il y avait eu un malentendu : Émile Barthel avait dit pour plaisanter « Donnez-nous juste quelques sandwiches » pour le repas et ça avait été pris au premier degré. Mais Gaston n'était pas content. J'ai rapporté l'anecdote en plaisantant à un responsable de l'entreprise candidate à l'aéroport, au moment de rentrer. La semaine suivante, ils nous ont reçus pour une seconde visite de site à Angers, et ils nous ont invités dans un restaurant de très bonne facture, ils voulaient se rattraper de « l'incident des sandwiches ». Au menu, une viande de choix. Ils m'ont demandé de goûter pour voir si cela convenait. Je leur ai répondu que j'étais végétarien : ils étaient dans tous leurs états ! Pour plaisanter, je leur ai dit « Vous vous rattraperez avec un peu de vin d'Anjou ». Au moment de repartir en avion, un Renault Espace est arrivé à l'aéroport, avec plusieurs cartons de vins d'Anjou... Gaston m'a chaleureusement félicité ! Au retour cependant, le petit avion a

rapidement plongé dans un brouillard très dense, un grand silence a succédé à l'ambiance joyeuse. À Colmar, l'avion n'était plus qu'à 50m d'altitude quand les lumières de l'aéroport sont devenues visibles. Le pilote a été très applaudi et a eu sa part de vin d'Anjou ! »

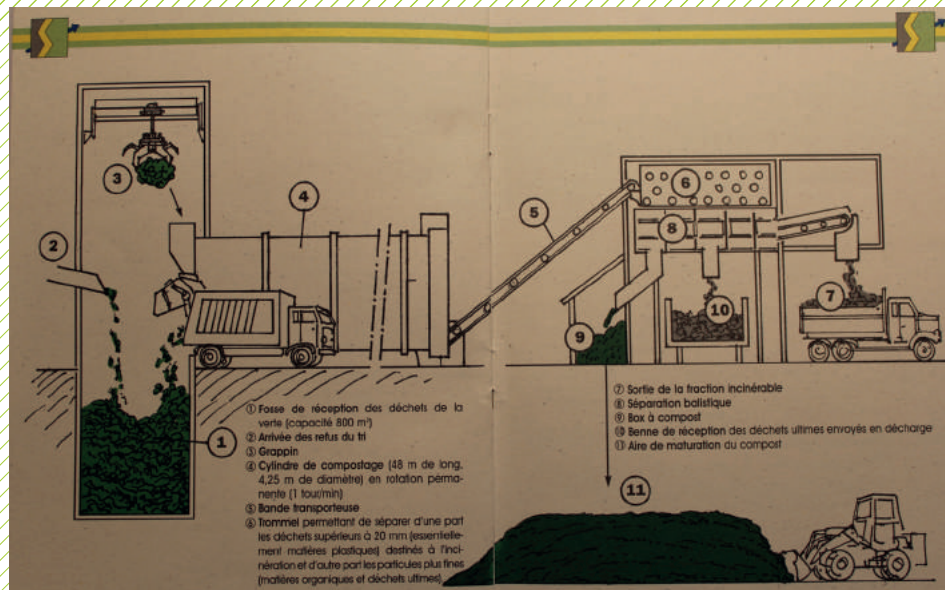
Vient ensuite l'heure du choix de l'attributaire. « Il y avait deux clans, menés par Gaston d'un côté et moi de l'autre. Gaston souhaitait un premier vote indicatif, un homme, une voix. Ce premier vote l'a largement avantagé. Mais pour le second vote statutaire, avec le poids de chaque délégué, la situation a changé. J'avais fait mes calculs et dans ce système de vote la solution que je préconisais pouvait avoir la majorité. Et effectivement, Sogea l'a emporté. Gaston n'a pas été rancunier, c'était de bonne guerre. Il m'a dit après le vote « maintenant, tu viens prendre un verre », et on s'est retrouvés au restaurant ».

Le 11 mars 1991, le Comité Directeur vote ainsi l'attribution du marché de construction de l'UTC aux sociétés SOGEA-BEZNER. Le bureau d'études BCEOM est ensuite chargé de l'étude d'impact et de l'établissement du dossier d'autorisation d'ouverture

Fonctionnement du centre de tri...



... et de l'unité de compostage



et d'exploiter. Le site de Scherwiller comprendra :

- un centre de tri des déchets issus de la collecte sélective
- une unité de tri-compostage issus de la collecte des ordures ménagères résiduelles
- un bâtiment administratif pour le SICTOM
- une déchèterie

- le flux, débarrassé des métaux, subit ensuite un tri par rebond adhérence sur un séparateur incliné afin d'en extraire la fraction résiduelle des éléments petits à moyens en papier/carton, qui fait l'objet d'un tri manuel après passage dans un trommel (extraction des éléments fins non valorisables)
- le passant concentre les verres et les plastiques qui sont triés manuellement ».

COMMENT FONCTIONNERA LE CENTRE DE TRI ?

Une note précise le fonctionnement de la future unité de tri. Les déchets issus de la collecte sélective, triés « à la source » par les habitants, passeront par les étapes suivantes :

- « un crible séparateur à trois flux de sortie
- les fines orientées vers les refus
- les éléments de grande taille (papier et textiles) orientés vers un tapis de tri manuel pour séparation par sorte
- les autres éléments dont sont extraits les ferrailles et l'aluminium par procédés magnétiques (overband et courant de Foucault)

Avec ce projet, les élus et personnels du SICTOM savent que la tâche qui les attend ne sera pas facile... Au-delà de la construction du site, il faudra trouver un débouché pour le compost et surtout convaincre et éduquer la population. Ce n'est pas gagné d'avance. Le SICTOM fait partie des pionniers en France pour le tri des déchets, c'est donc une aventure en terre inconnue. Le Centre de Tri de Scherwiller sera le troisième centre de tri mis en service en France. « Il y avait la volonté que ce soit une vitrine », se souvient Jean-Claude Spitz, comptable public, qui accompagnait le SICTOM sur la conception des marchés. « Ce projet fédérait des personnes de tous bords politiques. »

Le SICTOM a pris un temps d'avance et a anticipé l'évolution de la loi française, puisque son projet a été initié avant l'amendement Lalonde de 1992, qui a provoqué les années suivantes le démarrage à grande échelle de la collecte sélective en France.

LE DÉCRET LALONDE DE 1992, À L'ORIGINE DE LA GÉNÉRALISATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE EN FRANCE

Extrait d'un article d'Emballages Magazine, 2 avril 2012

« Le décret n°92-377 du 1^{er} avril 1992 [...] encadre la valorisation des déchets d'emballages ménagers. Pris en application d'une loi française, le décret devance concrètement la directive européenne 94/62/CE du 20 décembre 1994 relative aux emballages et aux déchets d'emballages. Il y a urgence car les dispositifs mis en place en Allemagne avec l'ordonnance Töpfer ou au Danemark avec le « can ban » menacent la libre circulation des marchandises en Europe. Précision importante, la directive européenne 94/62/CE est prise au titre de l'article 100 du traité de Rome qui organise la libre circulation des marchandises et non pas au titre de la protection de l'environnement. En pratique, pour préserver la libre circulation des marchandises, les États membres veillent à mettre en place des dispositifs de valorisation et de prévention [...]. L'un des objectifs est d'éviter l'instauration d'un protectionnisme déguisé. D'interdire un contenu au nom de son contenant. »

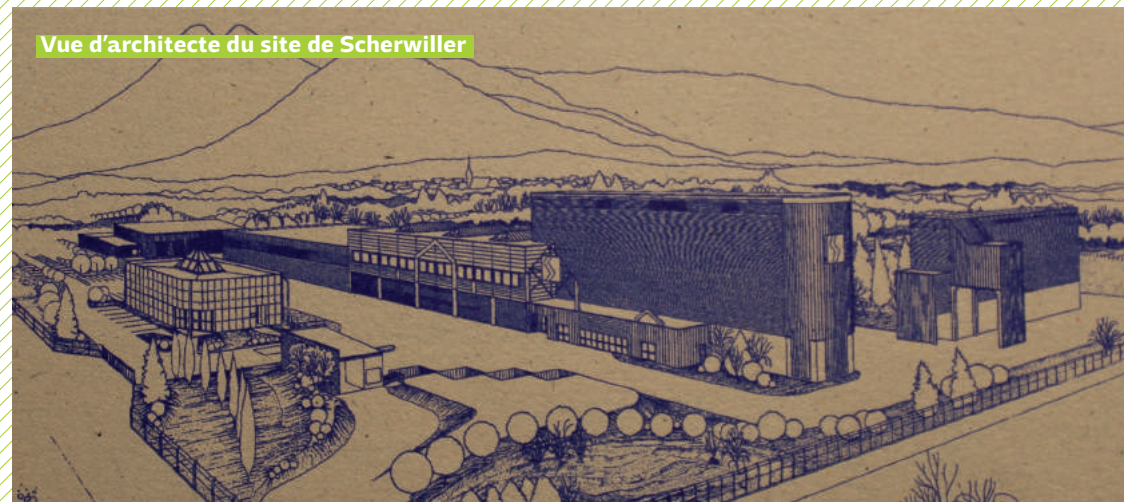
À partir de 1991, les étapes de réalisation de l'UTC s'enchaînent assez rapidement :

1991

- Visites d'usines de tri-recyclage en Allemagne puis d'une unité de compostage à Triel dans le Val d'Oise.
- Réunions avec l'architecte Kieffer pour le bâtiment administratif.
- Obtention d'un financement par le département de 25% de l'UTC (soit 16 millions de francs).

1992

- Augmentation de 33% de la contribution demandée aux habitants via les communes pour financer l'UTC.
- Obtention du permis de construire le 13 mars. La durée de construction de l'usine est prévue pour 16 mois à dater de l'ordre de service.
- Arrêté préfectoral autorisant le fonctionnement de l'UTC, installation classée, après enquête publique signée en août.



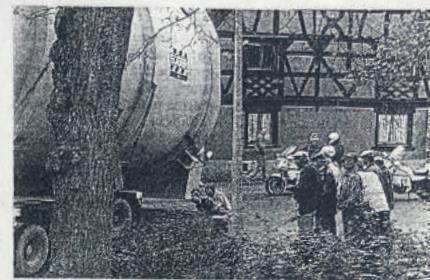
Vue d'architecte du site de Scherwiller

1993

- Ouverture du chantier de l'UTC, sur un terrain de 6 ha dans la zone d'activités de Scherwiller. Le projet est suivi de près par Jean-Marie Weber, du Génie Rural, qui s'investit pleinement dans la construction du site.
- Nouvelle augmentation des contributions. Mme Sigwalt-Debes, membre du Comité Directeur du SICTOM, dira à cette occasion : « La protection de l'environnement a un coût, c'est indéniable ; là, il y a un progrès énorme. Nous n'avons pas le droit de nous défaire sur les générations futures ».
- Le jury d'Éco-Emballages retient le projet du SICTOM parmi les « sites pilotes » sélectionnés à travers le pays le 29 septembre. Une aide technique et financière en découlera.
- Un convoi exceptionnel achemine depuis le Pas-de-Calais et jusqu'à Scherwiller le Bio Réacteur Stabilisateur (BRS), la plus imposante pièce de la future unité de compostage, en octobre.

Le passage difficile du pont au-dessus du Giessen à Scherwiller attire les spectateurs.

- Le SICTOM prépare une grande campagne de communication : plaquettes d'informations, réunions publiques, articles de presse, affichage sur les flancs des camions de collecte. Il demande l'appui des communes pour organiser la distribution des seconds bacs, verts, en porte-à-porte et diffuser le guide du tri.



Les villageois suivent attentivement la manœuvre.



Le tracteur est bien engagé sur le pont. Le plus dur reste à faire.



Les trois mastodontes bouchent totalement la rue du Giessen. (Photo DNA - D. Walter)

Extraits du journal des Dernières
Nouvelles d'Alsace du 17 octobre 1993

CHIFFRES CLÉS 1993

39 232 t d'ordures ménagères collectées soit **374 kg/hab**

3 598 t d'encombrants soit **34 kg/hab**

18 822 t de déchets industriels et commerciaux

2015 t de verre,

1327 t de papiers / cartons,

77 300 litres d'huiles usagées

167,71 F de contribution moyenne par habitant via les communes

LA COLLECTE SÉLECTIVE AVANT 1994

Avant la mise en place du second bac et la mise en service de l'UTC, plusieurs flux étaient déjà collectés séparément.

Le verre : 150 conteneurs sont répartis sur le territoire pour un apport de 1700 tonnes en 1992, soit 16,2 kg/hab/an.

Les papiers-cartons : la mise en place systématique dans les 89 communes de bennes de réception a permis de recueillir 1300 tonnes en 1992.

Les huiles usagées : des bornes de réception sont en place dans les chefs-lieux de chaque canton, ces huiles seront valorisées.

Les pneus : le SICTOM diffuse fin 1993 les consignes pour préparer le déstockage des pneus des particuliers. La filière de récupération, Transform, sera mise en place en 1994 et les pneus « seront éliminés en majorité comme source d'énergie pour la cimenterie d'Altkirch ».



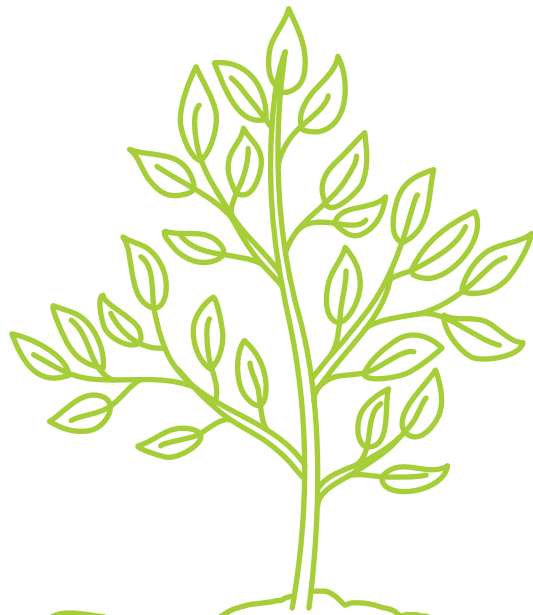
À la veille de l'année 1994, de nombreux articles de presse relatent l'aventure dans laquelle l'Alsace Centrale se lance : la généralisation du tri des déchets sur tout le territoire. 60% des français sont favorables à une collecte sélective, selon une enquête pour Éco-Emballages.

Mais sont-ils pour autant prêts à trier ?

1994

PARTIE IV 1994-1999

Les Pionniers
du tri



1999



u printemps 1994, le SICTOM de Sélestat et environs d é m a r r e l'exploitation de ses unités de tri et de compostage, entrant ainsi dans le peloton de tête des collectivités françaises soucieuses d'une bonne gestion des déchets.

L'Alsace Centrale s'engage dans l'ère du tri sélectif et passe du « tout jeter » au « bien trier ». Sous l'impulsion du Président Gaston Schmitt et du

Directeur Émile Barthel, une petite révolution commence...

Le SICTOM est à l'avant-garde, accompagné par le premier éco-organisme français, Éco-Emballages, qui va progressivement organiser le recyclage des emballages en France et soutenir les collectivités.

Le geste du tri ne s'imposera pas spontanément : il faudra convaincre, être pédagogue et patient. Les élus organiseront de nombreuses réunions dans les communes d'Alsace Centrale

pour expliquer comment bien trier, expliquer que trier ne signifie pas payer moins, convaincre que c'est le bon choix tant sous l'angle économique

Détournement humoristique d'un dessin de presse de l'Alsace de Giéfem



Première affiche pour sensibiliser les habitants à la collecte sélective

qu'environnemental. Les écoliers seront sensibilisés. De nombreuses visites organisées à Scherwiller permettront aux citoyens de découvrir la réalité du tri : le personnel travaille dans des conditions parfois dangereuses au regard des déchets entrants mal triés. Le geste de tri entrera petit à petit dans les ménages, non sans mal.

C'est parti pour le tri

Après un travail de préparation mené au pas de charge, ce sont tout d'abord les mairies du territoire qui sont informées des dispositions pour la mise en place de la collecte sélective, par note circulaire. Il est notamment abordé la question de la seconde poubelle, « la verte », qui viendra rejoindre « la brune » chez l'habitant.

Environ 34 000 nouveaux bacs sont livrés en février 1994, dans des conditions complexes. Raymond Dick est alors responsable de l'opération

et se souvient : « *Nous allions ouvrir le troisième centre de tri en France. Nous n'avions aucun retour sur ce type de dispositif. Il y avait un centre de tri qu'on pouvait appeler, mais eux-même ne savaient pas vraiment nous renseigner. Nous n'avions aucune idée des volumes qui allaient être collectés. Ce sont les équipages de collecte qui ont compté toutes les poubelles pour se faire une idée des volumes à prévoir. C'était tout un binz, car nous ne disposons pas*

de l'informatique et nous étions peu nombreux pour gérer tout cela. »

Autre point de complexité : expliquer les consignes de tri. Les habitants sont

habituels à tout jeter dans « la brune » sans se poser de question et c'est un changement radical d'attitude et de rapport au déchet qu'il faut inculquer.

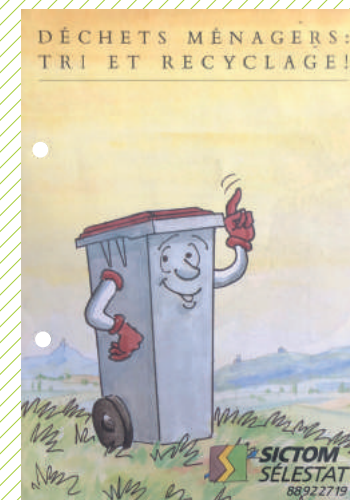
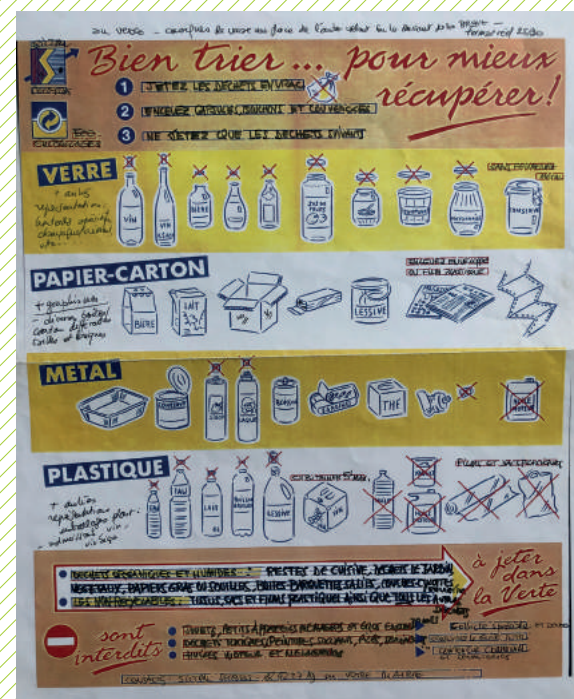
Le SICTOM explique alors à la presse et aux habitants ces gestes de tri nouveau :

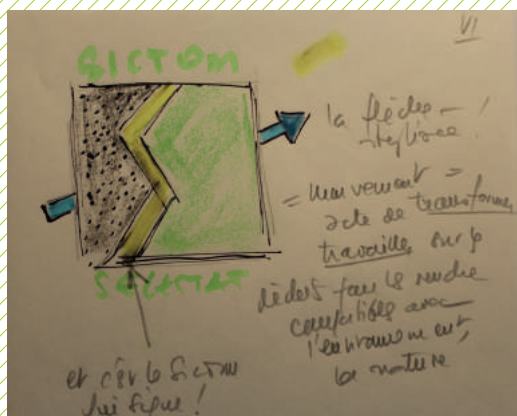
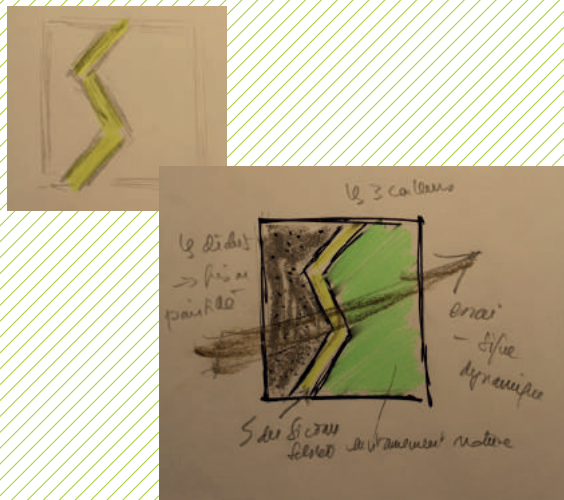
« C'est maintenant à vous de jouer !

La poubelle au couvercle brun ne devra

plus être utilisée que pour les déchets recyclables (papier, verre, plastique, métaux, textiles...). [...] La poubelle brune est la poubelle écologique pour les déchets recyclables.

La poubelle au couvercle vert [...] recevra tous les autres déchets domestiques, soient les déchets « verts », les restes de repas, et tous les non-valorisables ».





2 MAI 1994 : DÉMARRAGE DU CENTRE DE TRI DE SCHERWILLER

Ceux qui ont participé à l'épopée du tri se souviennent très précisément de cette journée qui a marqué l'histoire du syndicat : l'ouverture du centre de tri.

Émile Barthel raconte : « J'avais dû créer un logo. Je l'avais dessiné moi-même un dimanche après-midi : deux « S » au centre du carré pour SICTOM de Sélestat, et une flèche qui allait de gauche à droite, du gris vers le vert, pour symboliser la démarche environnementale.

Nous avons fait imprimer 45 000 dépliants. Le personnel, et en particulier les trieurs, étaient heureux comme des papes le jour de l'ouverture, car le matériel était flambant neuf et la presse était présente : le SICTOM était sous les projecteurs.

Il y avait une certaine fierté, y compris au niveau des journalistes, que cela se passe en Alsace. Le projet était très fédérateur pour le territoire. Nous sommes devenus « site Pilote » pour Éco-Emballages au niveau

national. C'était Nicole Bricq, ancienne ministre, alors chargée de mission chez Éco-Emballages, qui suivait notre dossier, avec Daniel Sauget ».

« Pour les trieurs, les premières années furent difficiles » ajoute Jean-Pierre Piela, alors Vice-Président. « Ils devaient composer avec des déchets souvent souillés par des fermentescibles, des seringues ou encore des objets dangereux et explosifs. Il y eut de curieuses trouvailles, comme ces chatons jetés dans des bacs et que nos trieurs purent sauver. »



Philippe Glock biberonne les chatons trouvés



TÉMOIGNAGE

Annie Cheualier,
trieuse

Premiers instants sur le tapis de tri

« Avant, je travaillais dans une boucherie-charcuterie, mais elle a fermé. J'ai donc cherché du travail. J'ai commencé au SICTOM le mardi 3 mai 1994 à 14h30, j'avais 44 ans. C'était le premier jour du Centre de Tri. Les journalistes étaient présents et moi, je me sentais un peu stressée. J'attendais les premiers déchets sur le tapis de tri comme une sage-femme attendant un bébé. Je ne peux pas expliquer ce que j'ai ressenti mais je m'en souviens comme si c'était hier. Je portais un petit pull rose et de belles chaussures, comme si j'allais travailler dans un magasin. Je n'étais pas à la bonne hauteur, alors on m'a mis une palette pour me surélever.

Et puis les déchets ont commencé à arriver. Un collant, une bouteille... Il y avait de tout. À l'époque, c'était encore le temps

14 h 30, l'heure du tri

Depuis hier en début d'après-midi, l'Alsace centrale est entrée dans une nouvelle aire en matière de valorisation des déchets ménagers.



des poubelles brunes, et il y avait beaucoup d'erreurs de tri. Au début, c'était assez terrible : des animaux morts, des tripes, des fromages plein de vers, des peaux de lapin ou des viscères déposées par des chasseurs dans les bacs... Mais j'étais quand même contente d'aller travailler. C'était ma deuxième famille, le SICTOM. Nous n'avions pas tellement l'occasion de discuter avec les collègues, à cause du rythme de travail. On discutait à la pause. On s'entendait bien, c'était bon enfant.

Au démarrage, on avait chacun notre poste, ensuite, on s'est mis à tourner car certains postes étaient plus fatiguant que d'autres. Nos blouses étaient toutes sales et on avait l'impression que les gens s'en fichaient de nous en jetant n'importe quoi dans leurs bacs bruns. On se disait : « comme ils payent, certains pensent qu'ils ont tous les droits ».

On aimerait faire comprendre ça aux gens : il y a une vie dans le

centre de tri. Des gens qui donnent leur temps pour trier les déchets à la main, qui ont aussi leurs familles à gérer, leurs soucis, et il faut les respecter.

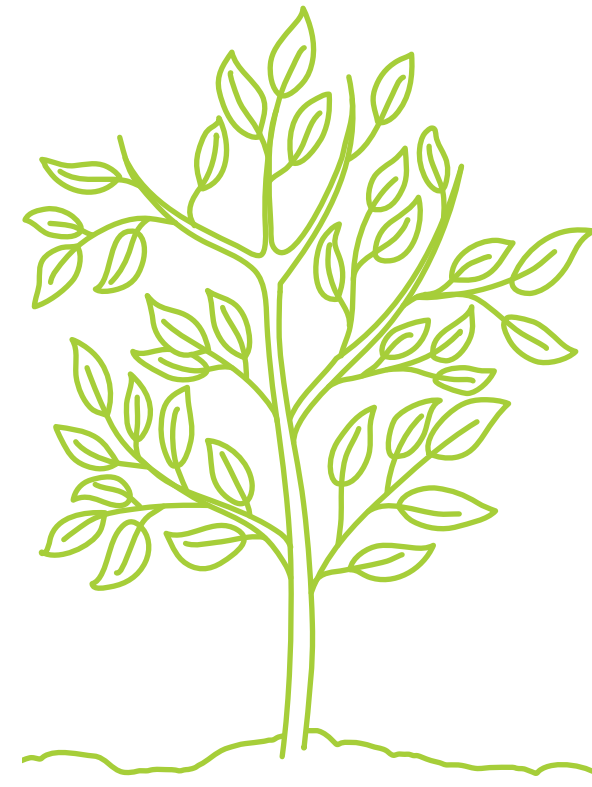
Les débuts étaient très difficiles, mais ça s'est amélioré au fil des années.

Et puis les élus étaient sympas avec nous. Armand Wirth venait nous voir régulièrement. D'ailleurs, il y avait des dîners dansant et je me rappelle que c'était un très bon danseur. Il y avait aussi Gaston Schmitt, qui était président à l'époque, qui venait nous voir et qui nous motivait. Parfois il mettait sa combinaison, et il montait avec une petite bouteille pour nous servir un verre. »

Ainsi va la première année du Centre de Tri : entre médiatisation, visites, fierté et, parallèlement, un travail difficile pour les trieurs dû aux erreurs de tri et des difficultés techniques sur un process à rôder.

En septembre 1995, Gaston Schmitt dresse un premier bilan du tri. Il rappelle que le SICTOM est « site pilote », qu'il faut en être fier, et que cela permet d'obtenir une aide de 5 millions de francs d'Éco-Emballages. Il tempère en ajoutant : « Tout n'est pas achevé, un nouveau défi commence. Il faut faire vivre et progresser cet instrument de traitement des déchets vers une récupération maximale des matières premières ».

Émile Barthel ajoute : « Il n'y a pas eu de clash, les choses ont bien fonctionné avec les ripeurs et les trieurs. Il y avait une bonne ambiance. Gaston Schmitt avait une grande considération pour le personnel. Avec lui, il ne fallait pas prendre les gens pour des imbéciles, chaque métier avait son importance. Mais les trieurs du début ont souffert jusqu'à ce que la population devienne raisonnable dans le tri. Il faut leur rendre hommage. »



JOËL WENDLING - POINT DE VUE TECHNIQUE

Joël Wendling revient sur ses premières années au syndicat, et en particulier sur les débuts du Centre de Tri.



« Je suis arrivé en 1996 au SICTOM pour un stage de fin d'études, j'avais 25 ans. Je n'en suis jamais reparti. Mon stage avait pour objectif d'améliorer le process du Centre de Tri et la qualité du compost.

À l'époque, on avait dit aux habitants de mettre le verre et même les textiles dans le bac brun. Mais cela posait de gros problèmes techniques. A l'issue de mon stage, j'ai proposé qu'on arrête de mettre le verre en multi-matériaux dans la sélective. Cette proposition a été largement soutenue par Éco-Emballages (ndlr : le Président du SICTOM y était plutôt opposé) et validée en 1997. Par chance les points d'apport volontaire d'avant la collecte sélective étaient restés en place. Nous avons complété le réseau en ajoutant quelques bornes. Les usagers ont bien accueilli la décision et les résultats étaient extraordinaires, le taux de

captage du verre a augmenté de 70%.

Pour la collecte sélective, le SICTOM avait des « parrains »¹⁰ : l'entreprise Unisabi (aujourd'hui intégrée à Masterfoods France) et les Brasseries Kronenbourg. Ces entreprises avaient été retenues pour nous accompagner pour la mise en place de la collecte sélective. On avait régulièrement des réunions le soir avec eux et je me rappelle de débats souvent complexes sur la responsabilité du consommateur et celle des metteurs sur le marché. Pour eux, les nouveaux emballages étaient réclamés par les consommateurs. Les opinions divergeaient...

On m'a ensuite proposé de devenir responsable du centre de tri, tout en gérant aussi certaines choses au centre de stockage (CET). Je devais aussi gérer la reprise de la construction de la déchèterie de Sundhouse, qui avait

été arrêtée en 1997 en raison du recours d'un riverain, et la construction des déchèteries de Mackenheim et Boofzheim.

Je me souviens qu'à ce moment, on était très peu nombreux. Le midi, on mangeait à quatre au réfectoire. Les dossiers étaient centralisés par Émile Barthel qui était très respecté. Le matin, quand on discutait avec les collègues et que d'un coup chacun filait dans son bureau, c'était le signe que M. Barthel arrivait avec sa 205 brune.

À l'époque, nous n'avions pas de réseau informatique et pas d'imprimante dans tous les bureaux. Il fallait enregistrer sur des disquettes, on perdait un temps fou chaque fois qu'il fallait imprimer un document. »

Le péché originel du bac vert

Tout n'est donc pas rose pour le centre de tri. Les premières années, le taux d'erreurs de tri est important. Certes, le geste de tri est un geste nouveau et il faut convaincre les habitants. Mais dès le départ, le SICTOM a commis une erreur technique qu'il faudra corriger à grands renforts de communication et, in fine, en changeant le dispositif de collecte...

Jean-Pierre Piela raconte : *« Nous avons commis une erreur originelle. Depuis 1991, le bac brun recevait tous les déchets des ménages, sans tri. Lorsque le tri est arrivé, il fallait un second bac. Nous avons ajouté le bac vert, pour tout ce qui était non-recyclable, et le brun devenait le bac pour ce qui était recyclable. Nous aurions dû faire l'inverse. On ne s'est finalement sorti de cette confusion initiale qu'en 2010, avec l'arrivée du bac jaune. »*

Philippe Glock confirme : *« En 1994, le téléphone n'arrêtait pas de sonner. La communication qui avait été faite n'avait rien à voir avec ce qui se fait aujourd'hui, et il y avait une confusion. Il y avait aussi un problème de volume de bac : une grand-mère seule pouvait*

¹⁰ Au niveau national, la mise en place de la collecte sélective était organisée par Eco-Emballages, entreprise de droit privé, elle-même créée suite au principe de la « Responsabilité Élargie du Producteur », né à l'initiative d'Antoine Riboud, Président de BSN (futur Danone). Les entreprises ont préféré gérer elles-mêmes la problématique de la collecte sélective pour éviter que les pouvoirs publics ne s'en chargent.



se retrouver avec une poubelle brune de 770 litres. Les consignes semblaient compliquées, et parfois, nous-mêmes ne savions pas répondre aux questions ». Par ailleurs, le volume des bacs verts, destinés au non-recyclable, est limité : 120 litres pour un foyer de 3 personnes, par exemple. En 1994, c'est jugé petit, au point que le SICTOM doit se justifier auprès des maires qui relayent les plaintes des habitants.

Ces problèmes de dotation, liés à

l'absence d'informatisation et de retours d'expérience, font qu'il est simple de ne pas trier. Il n'y a pas de contrainte de volume, ni, à ce moment, de refus de collecte¹¹.

Aussi, le SICTOM doit lutter contre les idées reçues et les « on dit » qui circulent concernant les consignes de tri. Le Président Schmitt avait prédit pour 1994 « une année sensible et difficile pour le SICTOM, les

municipalités... et les habitants »... Il est servi.

Dans ses courriers aux maires, il démine le terrain à propos du bac vert : « L'idée (fausse) s'est un peu répandue qu'il ne serait réservé qu'aux déchets organiques et végétaux ». Il en remet une couche quelques mois plus tard : « Contrairement aux idées reçues, le récipient vert ne sert pas qu'aux déchets organiques, il reçoit en effet également tous les déchets secs non recyclables ».

Il doit même insister sur le fait que le bac vert est obligatoire, certains souhaitant le refuser, pensant qu'il est optionnel, ce qui conforte l'idée que le bac brun reste considéré comme le bac du tout-venant...

La communication renforcée

Face aux résultats en demi-teinte du tri des déchets chez l'habitant, le

syndicat ne se laisse pas abattre. Il va comprendre que les usagers sont le premier maillon de la chaîne du tri et qu'ils doivent être mieux sensibilisés et mieux informés pour permettre de meilleures performances au niveau du centre de tri.

Nous sommes toujours dans le contexte d'augmentation des tonnages d'ordures ménagères, et la maîtrise des coûts de traitement passe par une

bonne qualité de tri.

« L'idée (fausse) s'est un peu répandue que [le bac vert] ne serait réservé qu'aux déchets organiques et végétaux. »

Au moment de lancer l'unité de tri-compostage, les élus ont fait ce qu'ils

avaient l'habitude de faire : des réunions publiques. Elles se sont alors multipliées, pour aller au contact de la population et des élus des communes. Armand Wirth se souvient : « Tous les soirs, nous étions avec Gaston Schmitt dans les réunions publiques, pour expliquer le dispositif de tri, avec l'élu du secteur concerné. Émile Barthel a fait un travail fantastique aussi ».

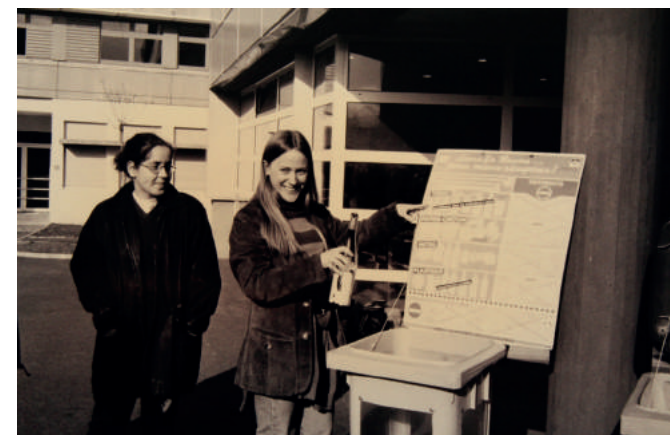
Mais cela ne suffit pas. Gaston

¹¹ Tous les bacs sont collectés, quelque soit leur contenu.





Animations de rue et sensibilisation en milieu scolaire



Schmitt, en 1994, dit à Jean-Pierre Piela : « Il faut qu'on se dote d'outils de communication, tu vas t'en charger. » Jean-Pierre Piela raconte : « J'ai d'abord dit qu'il fallait qu'on accorde nos violons à propos des consignes de tri. On se focalisait parfois sur des petites consignes de tri peu importantes. Je me rappelle d'une réunion où le sort des bouchons de bouteille avait occupé la majeure partie des débats. J'ai insisté pour que la communication soit renforcée et j'ai demandé du personnel pour pouvoir communiquer. Nous avons recruté Véronique Dollé. Elle était accompagnée d'une petite équipe, parfois on retrouvait ses ambassadeurs du tri au bistrot. Une fois j'en ai parlé à

Gaston, il m'a répondu « Jean-Pierre, la communication se joue au bistrot ! » ».

Le SICTOM entre alors dans l'ère de la communication. Il multiplie les outils à destination du public, notamment « un autocollant de consignes à apposer sur les bacs et une affichette pour l'intérieur du logement » et un guide du tri. Les usagers sont même

invités à devenir « ambassadeurs du tri et de la valorisation ». Les éléments de langage sont simplifiés : on parle de « la brune » et de « la verte ».

En décembre 1995, Jean-Pierre Piela présente le plan de communication pour la collecte sélective : au-delà des outils, de nombreuses visites, informations et rencontres,

notamment pour les scolaires, sont prévues. Il souhaite également « utiliser davantage les réseaux médiatiques » - presse, radio et TV locale - pour faire passer les messages forts, comme l'interdiction des sacs dans « la brune ».



TÉMOIGNAGE

Véronique Dollé, première communicante du SICTOM

Véronique Dollé revient sur ses premières années au SICTOM, quand elle avait pour mission de sensibiliser la population pour mieux trier...

«Après mon DESS en droit, j'avais enchaîné deux missions, pour un projet de remembrement à Breitenbach puis chez un géomètre. Jean-Pierre Piela m'a recruté en février 1995 pour m'occuper de la communication, sous la forme d'un contrat aidé, comme nous étions site pilote. J'étais très motivée, car ce métier était en phase avec ma sensibilité pour le respect de l'environnement.

Au printemps 1995, un élément clé de la stratégie était de passer par les enfants pour convaincre les parents de trier. Nous faisons de la sensibilisation dans les écoles, en partenariat avec l'ARIENA¹². Le matin, un animateur expliquait aux enfants des primaires l'intérêt du tri et du compostage avec des petits jeux. Ensuite, je les accueillais au SICTOM par classe. On visitait le centre de

tri et l'unité de compostage. J'avais construit un circuit de visite et une présentation pédagogique. Pour le centre de tri, nous avons fait réaliser un schéma pour expliquer le processus de manière simplifiée. Quand nous visitons l'unité de compostage, c'était plus compliqué. Tous les enfants disaient «ça pue !». Au début nous leur offrions un petit sachet de compost, mais nous avons vite arrêté : ça sentait trop mauvais.

Nous avons également mis en place un système rôdé que nous appliquons dans chaque commune. En premier lieu, une réunion publique était organisée avec Gaston Schmitt et le vice-président du secteur. Nous faisons ensuite du porte-à-porte dans la commune, avec des démonstrations de tri quartier par quartier, dans la rue. Enfin, nous organisons une visite du centre de tri-compostage en affrétant un bus.

Monsieur Armand Wirth, Vice-Président, animait ces visites

avec une quantité de détails impressionnante. La soirée se terminait en salle pour des questions-réponses et le verre de l'amitié. Le message avait pourtant du mal à passer car les gens se focalisaient sur des détails, comme les bouchons des bouteilles, et comprenaient rarement la logique d'ensemble. C'était un peu désespérant, mais cette opération de communication a eu néanmoins beaucoup de succès.

À cette époque, Gaston Schmitt a souhaité mettre les trieuses à l'avant-scène : il avait proposé qu'elles fassent les animations dans les quartiers et lors des réunions publiques le soir, mais elles se sont découragées car les gens posaient parfois des questions pièges, sur des détails. Ensuite « quatre agents de communication » ont été recrutés. Cela nous a pris trois ans pour faire les 89 communes. L'accueil par la population était plutôt bon, sauf les années d'augmentation de la redevance ! »



En 1999, après 5 années de tri, les campagnes de sensibilisation sur le terrain commencent à porter leurs fruits. Le SICTOM a réussi, grâce à son équipe, à convaincre une grande partie de la population de l'intérêt du tri. Le taux de valorisation du centre de tri, qui était autour de 30 % les premières années, approche les 50 %.

De cette performance dépendent aussi les aides financières auxquelles le SICTOM peut aspirer : Éco-Emballages lui verse un « soutien à la tonne triée » non négligeable, en complément d'un soutien financier pour la communication. Les efforts doivent donc être poursuivis.



12 Réseau associatif régional d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace.

SICTOM SELESTAT PROGRAMME ECO-EMBALLAGES

dans la Brune... pour mieux récupérer!

1 NE PAS ENFERMER DECHETS ET EMBALLAGES DANS UN SAC
2 ENLEVER CAPSULES, BOUCHONS ET COUVERCLES

DANS LA BRUNE UNIQUEMENT

VERRE
BIÈRE, MAYONNAISE, CONFITURE, JUS DE FRUITS, VIN, CONSERVE
sans fermeture metal

PAPIER-CARTON
BIÈRE, BRIQUE, LESSIVE, MAGAZINE, JOURNAL
enlever enveloppe ou film plastique

METAL
CONSERVE, STROP, LAQUE, Boisson, CONSERVES, THÉ

PLASTIQUE
cubitainer 5L maxi, LAIT, EAU, BOISSON GAZEUSE, LESSIVE, ENTRETIEN, VIN, VINAIGRE

INTERDITS

néon

papiers gras
et papiers salis
sacs aspirateur et balayures

huile MOTEUR, PEINTURE SOLVANTS, ferraille, grillage

films et sacs plastiques

AUTRES DECHETS INTERDITS DANS LA BRUNE

dechets organiques et humides, dechets divers, dechets toxiques

CONTACT : SICTOM SELESTAT 88 92 27 19 ou votre MAIRIE

L'unité de compostage

En 1995, grâce à l'Unité de Compostage, les déchets du bac vert, une fois triés mécaniquement, servent à fabriquer du compost. Il sera proposé à la vente au tarif de 25 francs la tonne. En réunion du Comité Directeur, on précise que « le compost produit par le SICTOM est le seul en France de catégorie A (excellente qualité) ».

Néanmoins au démarrage, il y a quelques ajustements techniques à faire. « Au début, explique Émile Barthel, il y avait des problèmes avec le BRS¹³. Les techniques étaient récentes et la société qui gérait le BRS était encore dans une démarche de R&D. Des odeurs se dégageaient et se dirigeaient vers Scherwiller. », à cause des vents dominants de sud-ouest. Une étude est donc menée et différentes propositions sont faites en 1997 : apport d'oxygène par ventilation, diminution de la part des inertes, pré-fragmentation de la matière, etc. « L'entreprise mettra en place une oxygénation supplémentaire », ajoute-t-il, et une série de mesures pour



Le BRS

lutter contre les nuisances olfactives seront prises.

Malgré ce problème d'odeurs, que les travaux diminueront fortement, et un incendie en 1995, l'unité de compostage permettra de traiter efficacement les ordures ménagères résiduelles¹⁴. En juin 1997, on annonce même une rupture de stock de compost : « Les 700 dernières tonnes ont été vendues. »

Le SICTOM, organisateur de réceptions ?

L'Usine de Tri-Compostage est devenue une curiosité, une véritable attraction pour le territoire.

¹³ Bio Réacteur Stabilisateur, un très grand cylindre en rotation, pièce maîtresse du process de compostage, où les déchets s'homogénéisent, réduisent en volume et entrent en pré-fermentation.

¹⁴ Les Ordures Ménagères Résiduelles, ou OMR, sont les déchets du bac gris, c'est-à-dire tous les déchets non triés.

Sur les 10 premiers mois de 1995, 6 000 visiteurs ont été accueillis : écoliers, grand public, délégations étrangères...

Armand Wirth se remémore cette époque : «*Nous étions parmi les premiers en France à disposer d'un centre de tri-compostage. Nous avons reçu de nombreuses visites sur le site,*

région de Moscou et dans le reste de la Russie ».

Gaston Schmitt souhaite convaincre en recevant un maximum de personnes sur le site. Et comme il aime et sait recevoir, le Président veille à ce que l'esprit de convivialité soit présent lors des visites. Ce sens de l'hospitalité

et de la mise en scène contribuera à l'image et à la renommée du syndicat. «*À la fin de chaque visite du centre de tri-compostage, il y avait un pot* », indique Véronique Dollé. «*On servait du vin blanc d'Alsace - du Zimmermann de préférence - et des kouglofs salés et sucrés* ».

Philippe Glock ajoute : «*Nous étions un vrai traiteur. En plus de notre boulot, il y avait 3 visites par jour pour lesquelles il fallait faire le service et faire la vaisselle. On proposait des kouglofs, des bretzels, des pains surprises ou des knacks, toujours accompagnés de vin blanc. Moi je devais aller acheter les stocks. Pour une question d'équité, j'achetais à chaque fois 3 cartons de vin dans un village différent, chez un viticulteur*

d'ingénieurs indiens par exemple. Nous avons également accueilli un Vice-Ministre de l'environnement russe et sa délégation. Quand ils sont repartis, ils se sont embrassés « à la russe » avec Gaston Schmitt. ». L'Alsace titre alors : «*Des russes à l'usine de Tri-Compostage* », et précise que le vice-ministre, «*satisfait de nos techniques de traitement des déchets, envisage très certainement de créer des centres de tri dans la*



PORTRAIT

Gaston Schmitt, un Président comme on n'en fait plus



Président du SICTOM pendant près de 20 ans, de 1983 à 2002, et maire de Kogenheim de 1971 à 2008, Gaston Schmitt est une figure historique du syndicat.

Pour Philippe Glock, «*Il était très proche des agents, très respectueux, presque paternaliste. Une figure, avec une gouaille incroyable, il n'avait peur de rien* ».

«*Avec lui, on a pris de très grandes décisions* », ajoute Armand Wirth. Pour Émile Barthel, «*Il a su créer une ambiance de travail formidable avec les élus* ». Plusieurs anciens responsables du SICTOM tiennent le même discours : «*Il savait convaincre, il avait une aptitude incroyable pour les relations humaines, il savait enthousiasmer les gens. C'était une figure politique du Centre Alsace qui avait beaucoup d'entregent et qui a su convaincre ses homologues élus du bien-fondé des décisions prises par le SICTOM tout en étant toujours soucieux du regard des*

habitants. Il était respecté de tous, y compris de ceux qui ne partageaient pas ses opinions. » Et Jean-Pierre Piela de conclure : «*Gaston Schmitt, par son charisme et son humanité, a su populariser et incarner le SICTOM dans toute l'Alsace Centrale et bien au-delà de nos frontières régionales.* ».

Ce qui marqua également les mémoires, pour Philippe Glock, c'est son côté « bon vivant ». Il le résume en une anecdote : «*Je me rappelle d'une sortie en car à Montceaulles-Mines pour une visite de site... sur le chemin du retour, Golling a dit à Gaston Schmitt « je connais un bon viticulteur à une quinzaine de kilomètres ». Gaston Schmitt a dit au chauffeur « allons-y ! ». Le chauffeur ne voulait pas s'arrêter, mais le Président a su le convaincre. La « pause » a duré très longtemps et nous sommes rentrés à pas d'heure, le chauffeur du car était furieux.* ».

TÉMOIGNAGE

Fabien Galmiche, cadre multifonction au SICTOM



La « petite » équipe du SICTOM va s'étoffer durant la deuxième moitié des années 90. Fabien Galmiche devient le premier cadre administratif

recruté, et va s'occuper des marchés, des finances, de RH... et même diriger le syndicat au départ d'Émile Barthel.

« J'avais une maîtrise en droit. À 24 ans, je sortais du 15-2, les Diables Rouges, et j'ai eu cet entretien avec Armand Wirth et Émile Barthel en 1995. Ça a tout de suite matché et j'ai été recruté. La structure était encore petite au niveau administratif alors que les services techniques prenaient de l'ampleur.

J'ai pris le relais d'Émile Barthel sur les marchés publics, puis j'ai repris les RH. Je lui ai enlevé une épine du pied, il a enfin pu prendre des vacances. C'était

quelqu'un de très précis, qui avait des critères de qualité très élevés. Nous avions une relation professionnelle très sympathique et amicale. À l'époque, la relation avec ceux qui avaient conçu l'unité de compostage était difficile, et Émile Barthel appréciait que nous soyons deux pour faire face.

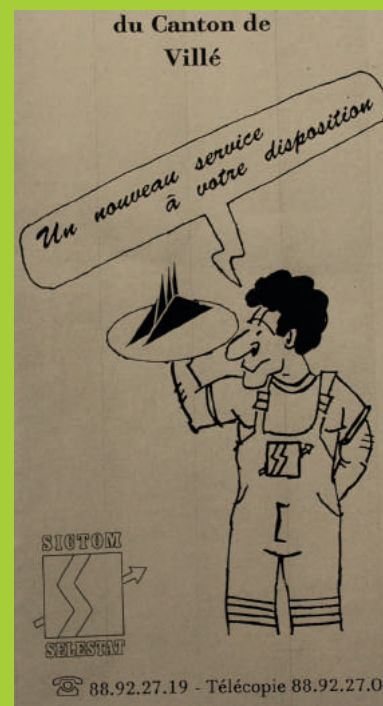
L'ambiance de travail était très agréable avec les collègues : les deux Véronique, Astrid, Monsieur Dick, Monsieur Golling. Les anciens se connaissaient de Sélestat, certains se connaissaient même depuis l'école communale. L'ambiance était vraiment familiale, et comme dans toute famille, il y avait parfois des comptes qui se réglaient.

Aussi, la charge de travail était importante, avec de gros dossiers administratifs comme les 35 heures, le régime indemnitaire...

En 1998, Émile Barthel a quitté le SICTOM et j'ai repris ses fonctions. Mais

ça n'a pas duré longtemps, car je ne souhaitais pas continuer dans ce poste et, en 2000, j'ai demandé à être remplacé ».

Fabien Galmiche a également des talents... de dessinateur. Il réalisera plusieurs illustrations pour les supports de communication du SMICTOM



différent. Pour les bons groupes, il fallait servir le Zimmermann. Émile Barthel veillait au grain, comme toujours, pour que tout se passe bien, y compris au niveau de l'ouverture des bouteilles et du remplissage des verres.

Nous n'avions pas véritablement de cuisine. On préparait tout dans le local du photocopieur... où se trouvait également Fabien Galmiche. Ce dernier raconte : « J'étais installé à mon bureau dans cette salle, orientée sud-ouest et non climatisée. Le copieur - un modèle très grand et bruyant des années 80, chauffait. Il y avait aussi les archives et les fournitures administratives. Quand il y avait un service de traiteur, je me retrouvais au milieu des odeurs. Parfois ça sentait la choucroute ou le veau marengo. ».

« Les comités directeurs se terminaient généralement avec les knacks auxquelles le président tenait beaucoup », se souvient Joël Wendling. Les fêtes de Noël avaient traditionnellement lieu au restaurant « Les Alliés » à Sélestat, dans une ambiance très chaleureuse. Elles pouvaient même se conclure par quelques morceaux de guitare sèche joués par Jean-Pierre Piela... « Il faut dire qu'on était beaucoup moins nombreux à l'époque », conclut Philippe Glock.

À Châtenois, moins de déchets enfouis

Les nouvelles réglementations sur les déchets industriels et la collecte sélective mise en place apportent assez rapidement les résultats espérés : la baisse des tonnages à enfouir.

Dans un contexte où le centre de stockage de Châtenois se remplissait à vue d'œil, de plus en plus chaque année, la nouvelle est bien accueillie. Déjà, entre 1995 et 1996, la tendance haussière est cassée, avec une baisse de 2,73 % d'enfouissement d'ordures ménagères. Les déchets industriels baissent pour leur part de 16,65 %. Au total, ce sont 5,47 % de déchets en moins enfouis en 1996, soit 3 500 tonnes.

Joël Wendling s'occupait en partie de la gestion du CET : « Sur le site, en

hiver, c'était compliqué. Entre le gel, la neige, la gadoue, les camions restaient souvent embourbés dans les ornières. Parfois il y avait des crevaisons. En 1997, la réglementation sur les centres de stockage s'est durcie. Le nouveau texte était très contraignant à mettre en œuvre mais était rassurant, car cela imposait de respecter encore davantage l'environnement, avec la pose de géomembranes pour un meilleur système d'étanchéité. Le métier était de plus en plus technique. Je travaillais souvent avec la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts) qui intervenait en tant que maître d'œuvre pour le SICTOM. Cette pratique a ensuite été interdite, nous obligeant à mettre en concurrence les entreprises. »

Par ailleurs, des travaux pour une nouvelle aire de stockage sont effectués : le site, en mars 1997, s'étend sur 8 ha, pour une hauteur de 23 mètres. Il est souligné en Comité Directeur qu'il faut poursuivre les efforts de communication - qui ont un impact direct sur la baisse des tonnages enfouis grâce au tri. Un objectif de +10 % de performance de l'Unité de Tri-Compostage est fixé.



QUAND LES GENDARMES, ARMÉS DE LEURS PELLES, S'ATTAQUENT À 900 000 M³ DE DÉCHETS

À la fin des années 90, les gendarmes pataugent dans une affaire de meurtre : un projectionniste aurait tué sa compagne dans le sous-sol d'un cinéma strasbourgeois, mais nulle trace de sa dépouille n'est retrouvée. C'est l'affaire Prin.

Soudainement, la déchèterie de Boofzheim est réquisitionnée : les gendarmes bouclent les lieux, font sortir les usagers et se mettent à fouiller dans les bennes. Ils auraient reçu des informations à propos d'une malle métallique... Mais ils ne trouvent rien. Ils demandent alors la destination des bennes. Les déchets ultimes sont à ce moment enfouis à Châtenois. Les gendarmes se rendent aussitôt, en nombre, au CET et réquisitionnent le site.

Pour sonder le site à la recherche d'éléments, qui à ce moment contient environ 900 000 m³ de déchets compactés par des engins, il arrivent avec... des pelles. Sans connaître la date précise de l'éventuel enfouissement,

ni sa localisation dans l'immense masse de déchets. Joël Wendling et les agents qui travaillent sur le site, tenus à l'écart, sont perplexes... Très vite, les gendarmes se rendent compte que toute tentative sera vaine. La malle et son funeste contenu seront finalement retrouvés dans une décharge qui ne dépend pas du SICTOM, à Boofzheim.



Le réseau des déchèteries se termine

Le territoire compte déjà cinq déchèteries en fonction fin 1994. Celle de Villé ouvre en octobre 1995. La déchèterie de Sundhouse sera réalisée à 85 % en 1997, puis interrompue en raison du recours d'un riverain. Elle sera finalement ouverte à la même période que celles de Boofzheim et de Mackenheim fin 1998 - début 1999.

Les flux captés sont de plus en plus nombreux. Les problématiques des déchets spéciaux des ménages (diluants, peinture, piles...) et des déchets inertes (gravats) sont posées : ces flux seront captés en déchèterie.

Le SICTOM décide aussi de capter le flux des tubes fluorescents fin 1998, pour un gisement annuel estimé de 6300 tubes... soit un coût de 30 000 francs.

En 6 ans, le SICTOM aura terminé le maillage de déchèteries du territoire. Il a ainsi créé un nouveau service de proximité à destination des usagers, détournant une partie des flux du bac brun, de la collecte des encombrants, et des dépôts sauvages. Ces structures prendront de plus en plus d'importance.



TÉMOIGNAGE

Émile Barthel tire sa révérence



En 1998, Émile Barthel laisse la direction du syndicat à Fabien Galmiche, après 30 ans de bons et loyaux services. Il revient aujourd'hui sur son engagement pour le syndicat.

«J'étais content de passer le relais à Fabien Galmiche, qui était très compétent et que j'ai beaucoup apprécié.»

J'ai eu le bonheur professionnel de participer activement à quelque chose d'inédit, où presque tout était à faire, en plus en symbiose avec les élus successifs qui associaient largement leurs collaborateurs au devenir et aux orientations de l'établissement public. S'occuper des ordures rend très modeste ; il s'agit innocemment de ces restes que nous jetons lestement derrière-nous, comme pour en renier leur existence qui nous rappellerait à notre condition première.

L'ampleur du phénomène, tant est variée la nature des immondices, a

complexifié singulièrement notre tâche. Qui, quoi, quand et comment ?

La modestie est alors à la mesure des problèmes à disséquer et des solutions à apporter en triant, le plus objectivement possible, parmi les péroraisons savantes et définitives des uns et des autres, celles pouvant nous convenir. En m'engageant au SIVOM, bifurquant exclusivement vers le SICTOM, en séparant les directions et services des deux structures, s'ouvrait une phase exaltante de ma vie professionnelle qui aurait sans doute réjoui mon père Victor, Malgré-Nous-Mort pour la France, qui était responsable avant-guerre de la seule benne automobile à ciel ouvert - avec roues à bandages pleins - de la ville de Sélestat, dont il était agent, et dont je souhaitais honorer la mémoire en servant du mieux possible.»

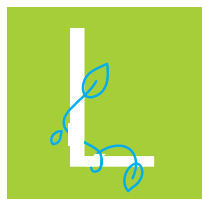
2000

PARTIE V 2000-2010

Restructuration
en profondeur



2010



e début des années 2000 marque un tournant pour le syndicat. La DREAL met

en garde le SICTOM car le CET est saturé. Aussi, l'enfouissement des déchets ultimes des déchèteries, des refus légers de l'UTC, et des apports rémunérateurs des professionnels ne sont plus autorisés. Ces déchets doivent être incinérés. Il en résulte à la fois une hausse des coûts de traitement et une perte de revenu pour le syndicat. Une forte augmentation de la redevance pour compenser les dommages est inéluctable. Jean-Luc Patris prend à ce moment la direction du syndicat. Pour répondre aux nouvelles contraintes, il va appliquer de nouvelles méthodes de gestion qui vont profondément transformer le SICTOM.

L'an 2000, le temps du bilan

L'année 2000 est l'occasion de dresser un bilan pour le SICTOM, qui compte désormais 110 agents.

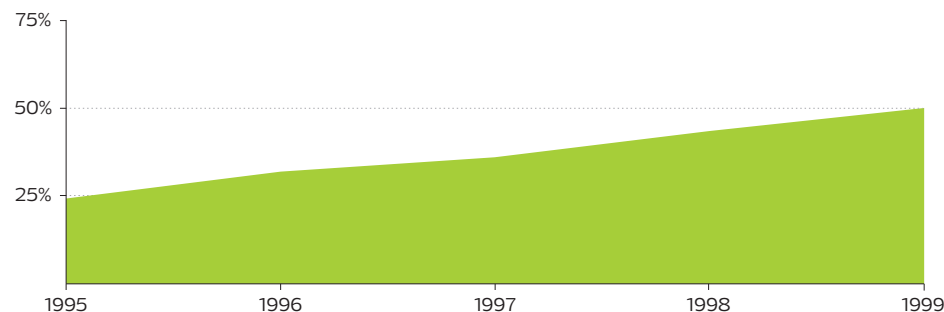
Au niveau du tri, le taux de valorisation a doublé en 4 ans, passant de 24 % en 1995 à 50,2 % en 1999. Les tonnages triés sont en nette augmentation, avec 4500 tonnes valorisées en 1999. « *Nous trions plus et nous trions mieux !* », résume Armand Wirth. Des bacs operculés¹⁶ vont être testés dans les immeubles, pour tenter de gagner en qualité de tri.

En déchèteries, les tonnages collectés ont plus que triplés entre 1997 et 2000 (de 3 887 à 13 250 t). Les déchèteries captent désormais presque 20 % des tonnages collectés.

¹⁶ Un bac operculé a son couvercle scellé. Une forme est découpée dans son couvercle pour laisser passer seulement les déchets qui lui sont destinés (par exemple un trou rond pour les bouteilles ou rectangulaire pour les papiers / cartons, évitant ainsi le dépôt de sacs d'ordures ménagères dans les bacs de collecte sélective).



ÉVOLUTION DU TAUX DE VALORISATION



Au niveau de la communication, 32 512 foyers ont été touchés depuis 1996 (soit 76 % des foyers du territoire), les suivis de collecte sont assurés, l'Unité de Tri compostage a reçu 27 228 visiteurs depuis 1994, et de nombreux stands sont tenus sur tous types d'événements « *y compris à la Fête de la Cerise et du Kirsch de Breitenbach* », précise Jean-Pierre Piela. Le Journal du Tri, les mémos de tri, les guides du tri, ainsi qu'une

plaquette « spécial plastiques » sont diffusés en grand nombre.

La quantité globale de déchets collectés a augmenté de 20 % entre 1990 et 2000. On annonce alors une convention avec la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) pour l'incinération, au tarif de 380 francs la tonne, afin de respecter l'impératif légal de n'enfouir que des déchets ultimes des ménages à partir de 2002.

TÉMOIGNAGE

L'arriivée de Jean-Luc Patris à la direction

L'année 2000 est aussi l'occasion d'un passage de relais. Fabien Galmiche l'avait annoncé : il ne souhaitait pas continuer à diriger le syndicat. Le poste est donc ouvert et le syndicat cherche des candidats. Un certain Jean-Luc Patris est intéressé. Il raconte :



«J'étais Secrétaire Général de la mairie de Sainte-Croix-aux-Mines et Directeur de l'hôpital local. J'ai appris fortuitement que le poste de direction du SICTOM de SÉLESTAT et Environs était vacant. Je me suis donc porté candidat. Ma candidature a été retenue en mars, et j'ai pris mes fonctions le 1^{er} juillet 2000.

Assez rapidement, si l'entente était cordiale, j'avais une divergence de vision stratégique avec le Président d'alors. Il prônait plutôt le statu quo, mais les perspectives étaient inquiétantes: le CET devait mettre fin aux enfouissements des entreprises privées et limiter les tonnages enfouis car la côte maximale était atteinte. Les techniciens et la DRIRE avaient tiré la sonnette d'alarme. Les fortes pertes de recettes impliquaient forcément une augmentation conséquente de la redevance. Beaucoup de réformes étaient à mener en matière de sécurité, comme l'arrêt des marches arrière. Le SICTOM fonctionnait avec beaucoup de travail et d'ardeur, l'équipe était dévouée, mais l'absence d'une comptabilité analytique compliquait la prise de décision. Par ailleurs, il fallait équiper l'administration en matériel informatique de bon niveau et recruter à des postes stratégiques.

Avec Léon Siegel, vice-Président chargé des Finances, j'ai proposé d'augmenter le budget du syndicat

pour avoir les moyens de le réformer, il en résultait qu'une augmentation de 70 % de la redevance était nécessaire. La redevance avait été très peu augmentée les années précédentes, au regard des besoins du syndicat.

Gaston Schmitt ne voulait pas de cette augmentation et les choses se sont compliquées. Toutefois, il m'a laissé présenter la situation en bureau syndical, qui a compris la pertinence des réformes urgentes à mener. Gaston Schmitt a donné sa démission lors de la réunion du comité directeur du 8 février 2002. C'est ensuite Jean-Pierre Piela qui est devenu Président.

L'augmentation de la redevance, sur 2 ans, s'élevait à 69 % (15% en 2001, 47 % en 2002). Nous avons organisé une cinquantaine de réunions d'informations dans les communes pour expliquer cette augmentation. L'ambiance était explosive au sein du territoire mais les maires comprirent que c'était dans l'intérêt de l'ensemble des communes.

Une fois les choses actées par le Comité Directeur, nous avons les moyens d'avancer. Nous avons travaillé avec Fabien Galmiche, responsable des Finances, -accompagné du cabinet KPMG, pour mettre en place les centres de coûts, structurer les services et recruter. Nous avons mis en place des chefs de services au niveau de la collecte, du centre de tri et du CSDND, des RH, des finances, de la communication... Les cadres ont suivi des cours de management et nous avons renforcé les moyens informatiques. C'était une forte période de rationalisation et de réorganisation.»

Fabien Galmiche raconte : « Jean-Luc Patris aimait bien la structure, les équipements. Il a donné les moyens au SICTOM et lui a notamment permis de s'informatiser. La croissance de l'établissement allait vite : les déchèteries et la collecte prenaient de plus en plus d'importance et nous devions, au niveau de la gestion, suivre la cadence.»

La fin des marches-arrière

Quand un camion de collecte recule, il peut représenter un danger pour les ripeurs et pour les autres usagers de la route. Lorsque la collecte était sous-traitée, deux agents de collecte avaient ainsi perdu la vie dans des accidents de circulation. Un des premiers chantiers à mettre en œuvre au début des années 2000 est donc la fin des marches-arrière pour les camions de collecte. Elle est recommandée par la CNAM, dans la droite ligne de la mise en place d'une législation visant à renforcer l'hygiène et la sécurité sur le lieu de travail. Un texte du 16 juin 2001 vient autoriser le droit de retrait des agents pour des raisons de sécurité si la fin des marches-arrière n'est pas mise en place.

Roland Bootz était conducteur de camion de collecte à ce moment. Il se souvient de l'époque qui précédait l'interdiction des marches-arrière : « *Il faut se mettre à la place du chauffeur, qui est responsable de la sécurité des éboueurs. J'avais l'habitude de faire les marches-arrière avec le camion, mais quand les conditions sont difficiles... essayez une fois, même avec votre voiture, de faire des manœuvres, de sortir d'une impasse, en marche arrière la nuit, par temps de pluie, avec le brouillard, en regardant juste les rétroviseurs sur les côtés. La fin des marches-arrière était une bonne chose. On en a supprimé 800 je crois.* »

C'est Raymond Dick, alors responsable de la collecte, qui pilote le projet. Avec un conducteur et un camion-benne, il visite chacune des 89 communes en présence des maires, des adjoints ou des services techniques pour trouver des solutions à la suppression des marches-arrière dans les impasses. Dans les communes, les habitants concernés et certains élus voient



la fin des marches-arrière comme une perte de service. Plusieurs alternatives sont envisagées pour les cas difficiles, et notamment les centres-villes aux ruelles étroites : le service complet, comme à Strasbourg¹⁷, ou l'acquisition d'un véhicule de petite dimension. Mais le service complet nécessiterait l'embauche 4 à 5 équipages de 3 personnes, et l'achat de véhicules. Les coûts sont jugés trop importants. L'usage systématique d'un véhicule aux dimensions réduites ne réglerait qu'une partie du problème, car les demi-tours ne seraient toujours pas possibles dans la plupart des impasses.

Raymond Dick trouve une solution pour la très grande majorité des cas de figure :

- 2/3 des marches-arrière peuvent être supprimées par des manœuvres en marche-avant
- Pour le tiers restant, soit des aménagements d'espace de retournement permettront le demi-tour du camion, soit les habitants transporteront leurs bacs à l'avant de la rue.

La fin des marches-arrières sera effective le 1^{er} janvier 2002. En 2003, la BML (Benne Moins Large) sera mise en service, mais uniquement pour les ruelles étroites de centres-villes, comme à Sélestat.

JEAN-PIERRE PIELA DEVIENT PRÉSIDENT

Vice-Président du syndicat depuis 1989, Jean-Pierre Piela, fort de ses convictions, avait œuvré sur le projet d'usine de tri-compostage. Sensible à la communication, il avait développé celle du SICTOM pour faire grimper les performances de tri.

Il est élu en février 2002 Président du syndicat et prend ainsi la suite de Gaston Schmitt. Si les deux hommes partagent la volonté de servir les habitants, leurs styles diffèrent. « *En tant que président, Jean-Pierre Piela a ramené un peu de poésie, de rêve. C'est important pour animer les gens* », nous confie Jean-Claude Spitz. « *C'est un fédérateur. Il a une aura verte.* ».

¹⁷ Strasbourg est une des rares villes en France à proposer un « service complet », c'est-à-dire que les agents de l'Eurométropole disposent des clés des portes d'entrées des immeubles et sortent les bacs des locaux poubelles pour les présenter aux camions. Ils les rentrent ensuite une fois la collecte effectuée.

Histoires d'encombrants

Une autre pratique est abandonnée au début des années 2000 : la collecte en porte-à-porte des encombrants. Les déchèteries permettent désormais de capter de manière mieux canalisée les divers flux de déchets des usagers hors bacs bruns et verts. Les problèmes de sécurité liés aux amoncellements d'objets sur les trottoirs les jours de collecte des encombrants sont ainsi écartés.

Là aussi, Raymond Dick est à la manœuvre : « Nous avons d'abord arrêté les cartons dans les encombrants en 2000. Puis il y a eu une convention avec Emmaüs, et un arrêt définitif de cette collecte en 2003. »

Cette pratique avait pour particularité de causer de nombreux malentendus : tous les objets sur les trottoirs étaient ramassés lors de la collecte des encombrants... Voici une liste à la

Prévert - non exhaustive - des objets collectés par erreur :

- des vélos devant les commerces
- une tondeuse à gazon
- un « bonhomme de menu » devant un restaurant
- des tapis tombés d'un balcon
- le fauteuil Voltaire de l'ancien maire d'Orschwiller, qui avait l'habitude de sortir dans la rue, devant chez lui, pour s'asseoir
- des fenêtres neuves, qui attendaient d'être posées par un artisan
- des caisses de fruits et de légumes

« Il doit y avoir l'équivalent d'une fortune enfouie au CET... ».

- de l'argent d'une banque de Sélestat, qui avait fait tomber une enveloppe par erreur : la banque a appelé vers 11h, l'argent était déjà enfoui
- un landau que des parents avaient laissé quelques minutes sur le trottoir... heureusement vide !

Et Raymond Dick de conclure : « Il doit y avoir l'équivalent d'une fortune enfouie au CET... ».



Article du journal des Dernières Nouvelles d'Alsace du 25 septembre 2002

Quand le SICTOM devient le SMICTOM

Le Président de la Communauté de Communes de Val d'Argent remarque,

en 2002, que si la compétence de gestion des déchets passait aux communautés de communes, la dotation de fonctionnement apportée par l'État augmenterait¹⁸. Dans une période financièrement tendue, c'est une aubaine. Les élus décident donc

¹⁸ La dotation de l'État aux EPCI dépend du CIF (coefficient d'intégration fiscal), plus intéressant pour le SICTOM au niveau des intercommunalités en 2002.

de transférer la compétence aux communautés de communes. Ainsi, au 1^{er} janvier 2003, le syndicat devient un « Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures ménagères » composé de 9 communautés de communes.

Le 9 mars a lieu la séance d'installation du nouveau Comité Directeur. Un nouveau système de représentation, que Jean-Pierre Piela appelait de ses vœux depuis plusieurs années, est mis en place sur le principe « 1 élu = 1 voix ». Chaque communauté de communes est représentée en fonction de sa population :

- 3 élus par communauté de communes entre 0 et 10 000 hbts

- 4 élus entre 10 000 et 20 000 hbts
- 5 élus entre 20 000 et 30 000 hbts
- 7 élus au-delà de 30 000 hbts

Le lancement de grands chantiers et le travail en « mode projet »

« Nous avons passé beaucoup de temps ensemble avec Jean-Luc Patris », témoigne Jean-Pierre Piela, alors Président. « Les premières années étaient difficiles en raison de la crise financière, mais très vite, nous avons pris les choses en main, pour recruter,

construire les services, et bien identifier les principes de gouvernance. En tant que Président, je passais beaucoup de temps sur le terrain, pour expliquer l'arrêt des marches arrières, mais aussi les nombreux projets qui ont suivi. »

« Avec l'arrivée de Monsieur Piela en tant que Président, il y a eu un « reset ». », témoigne Véronique Dollé. « Avec Jean-Luc Patris, ils ont tout posé sur la table, et ont structuré les choses dans un projet appelé SMICTOM 2007. Ils ont entamé une véritable réforme de fond sur la gestion des déchets, en insistant sur les aspects techniques. Tous les process ont été concernés ».

À partir de 2003, le SMICTOM entre en effet en « mode projet ». Accompagné d'un cabinet d'audit, le SMICTOM adopte les méthodes de travail des grandes entreprises privées. Le contrôle de gestion permet la mise en place de nombreux indicateurs et de tableaux de suivis, pour mesurer la performance. Un plan de formation est élaboré pour faire monter les personnels en compétence. Les services sont réorganisés et des chefs de projets sont identifiés. Sous la dénomination de projet « SMICTOM 2007 », puis « Horizon 2010 », ce sont

tous les métiers du SMICTOM qui seront concernés par de profondes évolutions.

LES DÉCHÈTERIES SONT MODERNISÉES

Les déchèteries acceptaient depuis peu les déchets verts, car le BRS de l'Unité de Compostage était saturé. À partir de 2003, de nouveaux flux sont captés en déchèteries, comme les déchets dangereux, le bois et les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), en plein boom avec le développement des technologies de l'information. Un grand chantier de sécurisation et d'agrandissement des déchèteries est lancé en 2003. Il concerne les sites de Villé, Sundhouse, Boofzheim et Scherwiller. Les locaux des agents sont également mis au normes.

LE CENTRE DE STOCKAGE DE CHÂTENOIS EST AGRANDI

En 2000, on compte déjà 900 000 tonnes enfouies, dans un site désormais saturé. Le nouveau projet d'extension permettra de prolonger la durée de vie du site jusqu'en 2023 - soit 300 000 tonnes supplémentaires. On table alors sur 20 000 tonnes par an, à mettre en



Une équipe d'encadrement renforcée

regard des 60 000 tonnes par an encore enfouies au lancement de la collecte sélective. En complément, la construction d'un réseau de captage des biogaz et l'installation d'une torchère centralisée pour les brûler plus efficacement permettent de réduire les nuisances olfactives générées par le site.

Joël Wendling revient sur cette phase de modernisation : « Je gérais déjà les travaux et aménagements sur le site de stockage. En 2000, Jean-Luc Patris m'a confié l'entière responsabilité du site. À partir de 2003 - 2004, d'importants changements sont intervenus. Le site a été étendu et pérennisé. Le CSDND a ensuite été certifié ISO 14001¹⁹. L'amélioration des pratiques de tri en amont et l'augmentation des performances des filières de traitement ont permis de limiter la part de déchets valorisables qui finissent enfouis. De nouvelles filières se sont développées. Ces évolutions techniques et normatives ont permis de faire du CSDND un site plus respectueux de l'environnement. »



¹⁹ La certification ISO 14001 a été obtenue le 13 juillet 2010. Cette démarche s'inscrit dans une logique globale de préservation de l'environnement sur le site du Heidenbühl et permet une économie substantielle de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

NOUVEAUX DISPOSITIFS DE COLLECTE ET REDEVANCE INCITATIVE

Les changements les plus radicaux vont toucher la collecte. Véronique Dollé raconte : « Un état des lieux a été dressé au niveau de la collecte. Comme nous le savions déjà, la dotation²⁰ des ménages n'était pas bonne. Les couleurs des bacs posaient problème depuis 1994 et ne correspondaient plus aux standards nationaux. La décision a donc été prise par les élus de tout changer. »

Déjà, en juin 2003, les circuits de collecte avaient été revus. Un règlement de collecte, opposable à l'usager, avait été rédigé en 2004, et un « Contrat Territorial Déchets » avait été signé avec l'ADEME pour trouver des pistes de réduction des déchets, comme le développement du Stop Pub sur les boîtes aux lettres. Mais à partir de 2005, le SMICTOM change de braquet et lance une opération de

²⁰ Dotation : volume des bacs affectés à un foyer.



grande envergure : les « Nouveaux Dispositifs de Collecte » (NDC).

En premier lieu, une étude d'optimisation est lancée avec Éco-Emballages. Le cabinet Austral aide à construire un état des lieux. Quatre sites pilotes sont ensuite sélectionnés pour tester les dispositifs de collecte sélective envisagés. Les résultats confirment que les nouveaux bacs gris et jaunes, avec une nouvelle dotation, sont beaucoup mieux adaptés aux besoins des usagers.

En 2008, une enquête de dotation en bacs est lancée pour l'ensemble

du territoire. Elle concerne 56 000 foyers, dont 6 000 professionnels. Il est en effet décidé de remplacer tous les bacs verts par des bacs gris pour les ordures ménagères résiduelles, et tous les bacs bruns par des bacs jaunes pour les recyclables. On fait alors dans la dentelle : chaque foyer sera interrogé sur sa composition et ses pratiques, pour qu'ensuite on puisse lui distribuer le volume de bac optimal pour ses ordures ménagères. La finalité de l'opération : inciter chacun au tri et à la réduction des déchets, pour faire baisser les tonnages d'ordures ménagères résiduelles.

Chaque foyer sera interrogé sur sa composition et ses pratiques, pour qu'ensuite on puisse lui distribuer le volume de bac optimal pour ses ordures ménagères.

Pour compléter le système, on imagine un puissant levier sur les usages des ménages en indexant le montant de la redevance payée par l'utilisateur sur le volume de son bac gris :

c'est la redevance incitative unique²¹. Elle repose sur l'article L2333-76 du CGCT²² :

Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les syndicats mixtes qui bénéficient de la compétence prévue à l'article L.2224-13 peuvent instituer une redevance d'enlèvement des ordures ménagères calculée en fonction du service rendu.

F a b i e n Galmiche, alors responsable des finances, témoigne : « Nous avons toujours eu des Présidents et des Directeurs

qui suivaient les projets de près et qui voulaient faire évoluer les choses. Pour le tri sélectif, on était parmi les premiers. Pour la redevance, c'est pareil : tout le monde en parlait, nous

on s'est lancé, et on l'a plutôt réussi.

Et pourtant ce n'était pas simple : il a fallu créer plusieurs services, la facturation, le service de gestion clientèle... Il a fallu doter tout le monde de bacs pucés et créer les bases de données dans le nouveau logiciel métier. Nous avons une base vierge avec 60 000 adresses à saisir.. Ce n'était pas évident. C'était un des moments les plus intenses que j'ai connu au SMICTOM. »

En 2009, les nouveaux bacs sont distribués aux habitants. Ils sont dotés de puces d'identification qui peuvent

être lues par des terminaux mobiles que possèdent les agents du SMICTOM. Ceci permet d'identifier les problèmes de collecte, de gérer la maintenance, et de sensibiliser les usagers qui feront l'objet d'un refus de bac.

Le 1^{er} janvier 2010, tous les foyers sont dotés, la redevance incitative est appliquée, et un numéro vert est mis en place : une nouvelle ère commence pour la collecte et le tri en Alsace Centrale.



21 Avant, le service était financé par les communes, puis les communautés de communes, qui se chargeaient de répercuter la gestion des déchets sur leur fiscalité auprès de leurs contribuables.

22 Code Général des Collectivités Territoriales

TÉMOIGNAGE

Catherine Colin, responsable du passage à la redevance incitative unique de 2005 à 2010

«La redevance incitative est un système de facturation du service de gestion des déchets ménagers basé sur un principe simple : chaque foyer paye pour le service qui lui est effectivement rendu. Il permet de faire prendre conscience à l'utilisateur qu'au-delà de la collecte, le traitement des déchets ultimes représente un coût important pour la collectivité. C'est aussi l'occasion de donner à l'utilisateur les clés pour adopter les bons gestes, pour trier efficacement et réduire les quantités de déchets produits.



En Alsace Centrale, le passage à la redevance incitative unique, indexée sur le volume du bac gris, avait un double objectif. Il s'agissait d'harmoniser les tarifs à l'échelle du territoire tout en engageant les habitants dans une démarche de

réduction des déchets ultimes et de respect des consignes de tri. En interne, pour les équipes du SMICTOM, ce projet d'envergure fut mené de manière intense. Tous les foyers du territoire étaient concernés et ont été contactés : il a fallu revoir les dotations en bacs pour adapter leurs volumes en fonction de chaque foyer et expliquer à tous le nouveau dispositif. Le rythme de déploiement des nouveaux bacs, jaunes et gris, et du nouveau système de facturation ne permettait aucune erreur.

Les résultats furent au rendez-vous : la qualité du tri s'est nettement améliorée, les tonnages de déchets ultimes ont baissé et les usagers ont témoigné de leur satisfaction lors des enquêtes réalisées.

Ce projet fut également une

formidable aventure humaine : il a permis de fédérer autour d'un même projet les élus du territoire, les services du SMICTOM, les prestataires et surtout les usagers. C'est cette implication de tous, combinée à la conviction sans faille d'une équipe motivée, qui nous a conduits à la réussite.

Pour moi, cette période reste une expérience unique et enrichissante, une de celles que l'on ne vit que rarement au cours d'une carrière.

Jean-Pierre Piela se remémore la période délicate qui a suivi la mise en place de la redevance incitative unique : «Ce furent des années très difficiles. Avant, chaque communauté de communes avait son propre système pour taxer les contribuables sur la gestion des déchets. Il y avait d'énormes différences de tarifs au sein du territoire, qui allaient du simple au double pour un même service, selon la commune où l'on habitait. Il a fallu lisser tout cela et nous sommes passés à la redevance incitative unique. Quand les nouveaux bacs sont arrivés, les gens ont ensuite eu connaissance des tarifs. Quand ils ont compris que le tarif dépendait du volume du bac gris, énormément de gens souhaitaient finalement avoir des bacs plus petits.»



Malgré ces difficultés, les résultats sont sans équivoque. La qualité du tri bat des records : le taux d'erreur de tri dans le bac jaune chez l'habitant passe sous les 10%, une performance rarissime et enviée au niveau national. « *Le SMICTOM est apparu sur la scène nationale* », se souvient Fabien Galmiche. « *Ça a donné une nouvelle envergure à l'établissement* ».

Ainsi, le SMICTOM se voit décerner des distinctions qui saluent le travail engagé et les performances au niveau de la collecte :

- le Trophée Écotop en 2008
- les labels « QualiTri » et « QualiPlus », décernés par l'ADEME et Éco-Emballages en grandes pompes à la Cité des Sciences à Paris
- le Trophée du Point Vert en 2012

Mais au-delà des récompenses, c'est surtout la fierté du travail accompli qui réjouit les agents, quand ils se remémorent cet important projet pour le territoire et pour l'environnement.

« *Pendant cette période, nous avons tous donné beaucoup d'énergie pour que les choses se mettent en place* », témoigne Véronique Dollé, qui s'occupait alors des marchés publics avec Fabien Galmiche. « *Tout allait très vite, nous avons eu de nouveaux téléphones, de nouveaux ordinateurs, de nouveaux logiciels, le développement du mail pour les échanges... Parallèlement, on avait besoin de détente, de décompression, alors on sortait avec les collègues, on organisait des week-ends ou des activités sportives pour se voir en dehors du boulot. C'était une période très sympa au niveau de l'équipe.* »



PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX ADDICTIONS : LE PROGRAMME ENVOL

Dans le cadre de sa professionnalisation et en lien avec l'évolution de la société, le SMICTOM décide en 2005 de s'attaquer aux risques liés aux addictions, notamment à l'alcool.

En 2006, un groupe de travail a été mis en œuvre au SMICTOM afin de prévenir les risques liés à l'alcool ou aux drogues. Ce travail a été mené par le service Hygiène-Sécurité, en lien avec les représentants du personnel au Comité Technique Paritaire, le service RH, la médecine du travail, le centre de gestion du Bas-Rhin, l'assureur et le centre d'hygiène alimentaire de Sélestat qui dispose d'un service de suivi médical et psychologique pour les patients concernés par les difficultés liées à l'alcool ou aux drogues. Afin de marquer l'engagement fort du SMICTOM dans cette démarche, une charte a été élaborée et signée par le Président. Cette charte reprend les objectifs suivants :

ne détériorent pas leur état de santé et ne perturbent pas leur environnement social (familles, collègues, etc.)

- Prévenir les accidents ou les maladies dont la cause cachée est liée à l'alcool ou à une drogue

Les engagements de cette charte ont également été déclinés dans le règlement intérieur. Cela concerne par exemple l'interdiction de consommer de l'alcool sur les lieux ou durant le temps de travail sans autorisation spéciale, l'interdiction d'alcool fort y compris durant les pots autorisés, la proposition systématique de boissons sans alcool, ou encore des règles concernant la présence d'alcool sur les lieux de travail (exemple : cadeaux des usagers pour les étrennes,...). Les agents ont été sensibilisés et les encadrants formés pour savoir réagir en cas de problème constaté.

- Lever le tabou qui règne autour de la consommation d'alcool et/ou de drogues
- Aider et accompagner les personnes en difficulté afin qu'elles

MAURICE GOETTMANN, DÉLÉGUÉ PUIS VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU COMPOSTAGE, RACONTE COMMENT LE SMICTOM A DÉVELOPPÉ LA PROMOTION DU COMPOSTAGE CHEZ L'HABITANT DANS LES ANNÉES 2000.

« Nous avons pour objectif de sortir de la matière fermentescible du bac gris en incitant les gens à faire du compost chez eux pour alimenter directement leurs jardins et remplacer le compost qu'ils achetaient en magasin. Nous avons alors fait la tournée de tous les villages, avec

Nous avons également fait de l'incitation en habitat collectif, pour que des composteurs soient installés en pieds d'immeubles. Il fallait alors trouver un référent, motivé et sachant composter, pour inciter et expliquer aux autres habitants la pratique. Pour préparer ce dispositif, nous sommes allés visiter des communes qui pratiquaient déjà le compostage en milieu urbain, comme Hachimette (68) et Bâle (Suisse) où un employé communal nous a bien expliqué le fonctionnement de ce système incitatif. Nous avons également des réunions avec des syndicats en Allemagne, qui étaient en avance sur ces questions : l'interdiction

d'enfouissement des fermentescibles était effective chez eux depuis longtemps.

Une fois notre dispositif incitatif mis en place, nous avons été invités à la Maison de la Chimie à Paris pour le présenter aux autres syndicats de collecte français. La salle était comble : tous cherchaient à

réduire la part des fermentescibles dans les ordures ménagères.

Étant moi-même moniteur en arboriculture, je suis bien sûr très intéressé par ces thématiques. Nous avons d'ailleurs en parallèle, avec des férus de jardinage, créé l'ACJCA, l'Association des Amis du Compostage et du Jardin en Centre Alsace. Nous avons ainsi pu sensibiliser beaucoup d'habitants à la pratique du compostage et, de manière générale, au jardinage naturel. Nous avons notamment donné des cours de jardinage avec Éric Charton et sensibilisé les scolaires avec la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale. »

Quand la communication et la sensibilisation prennent une nouvelle ampleur

Depuis que le SMICTOM s'est lancé dans la collecte sélective, il connaît l'importance de la communication et de la sensibilisation des usagers. Mais les défis sont de plus importants et Jean-Pierre Piela s'interroge :

« Comment faire comprendre aux usagers que la façon la plus concrète de limiter les coûts est de diminuer les déchets produits ? ».



les vice-présidents des communautés de communes et une personne de la Maison de la Nature de Muttersholtz pour expliquer aux gens comment bien composter. Certains compostaient déjà, mais pas toujours très bien et il fallait faire de la pédagogie.



Sylvie Pépin, responsable du service Prévention Animation Communication nous raconte les changements radicaux qui ont marqué les années 2000 : « À ce moment, la communication rencontrait une période difficile. Les résultats de tri plafonnaient et Véronique manquait de moyens. Jean-Luc Patris avait décidé de remettre les choses à plat. J'ai été embauchée en tant que responsable communication.

J'avais carte blanche pour tout reconstruire. Nous avons recruté Pascal Strievi, Marie Guillem et Cécile Landmann.

J'ai mis en place une nouvelle façon de travailler en optimisant les techniques de base. Le suivi informatique et le budget en augmentation nous en donnaient les moyens.

J'ai construit un plan de communication, avec une stratégie par cible et des objectifs annuels.

Nous avons retravaillé les animations scolaires, nous avons commencé à refaire des refus de collecte²³ et nous avons continué les animations pour promouvoir le compostage initiées par Olga Boidot.

Dans le cadre du projet SMICTOM 2007, il fallait tout revoir, et la communication accompagnait les projets sur le terrain : arrêt des encombrants, nouvelles filières dans les déchèteries... ». C'est à cette période que le SMICTOM lance son site web, en 2005.

« Puis est venu le travail sur les nouveaux dispositifs de collecte, qui exigeait beaucoup en matière de communication », continue Sylvie Pépin.

« On travaillait avec Catherine Colin sur les sites pilotes, puis, comme le dispositif a bien fonctionné, il a été généralisé. »

C'est à cette période que le SMICTOM modernise son logo et se lance dans les campagnes de communication par affichage et par radio.

« En remettant le sens du tri au cœur de notre communication, les habitants ont pu se réapproprier ce geste du quotidien. Ils ont pris conscience que le tri, c'est une chaîne d'acteurs et de responsabilité dont ils sont les premiers maillons. C'était un travail de fond, qui s'est construit avec les élus, les associations et tous les partenaires du syndicat. Il s'agissait de renouer avec la population.

Les animations se multiplient pour sensibiliser la population à la réduction des déchets et au geste de tri



Sélestat / Recyclades DWA 08-06-06

Remise des prix et spectacle

Mardi soir, la 3^e édition des recyclades organisée par le Smictom du Centre Alsace s'est terminée en apothéose aux Tanzmatten de Sélestat avec le spectacle intitulé « Terre à Terre ? » présenté par des écoliers et collégiens.

■ Ambiance de fête mardi soir aux Tanzmatten où 170 écoliers ont présenté saynètes et chants autour du tri des déchets et plus largement de la préservation de la planète terre. Il n'y avait plus une place de libre dans la salle des spectacle. Alors que bien des réunions publiques concernant la valorisation des déchets et le tri ne trouvent pas l'écho qui le sujet mériterait, 400 personnes, frères et sœurs des petits comédiens, parents et grands-parents étaient présents l'autre soir. Comme quoi, si l'on veut faire passer un message aux adultes, s'adresser aux enfants est une bonne solution. D'autant que depuis 10 ans, l'éducation nationale et le Smictom sont engagés dans le programme pédagogique « À l'école du tri ».

Bientôt, de nouveaux bacs et un nouveau procédé de collecte

■ Apaisant, Jean-Pierre Piela, président du Smictom avait accueilli tout ce petit monde et mis l'accent sur trois démarches indispensables « si l'on veut préserver la planète bien pour les générations futures ». « Nous devons réduire la toxicité des matériaux que nous utilisons, réduire la quantité de déchets en privilégiant l'achat d'objets selon leur contenu et favoriser tout ce qui est recyclable. Bref, le tri commence au moment de l'achat. »

Le président du Smictom a par ailleurs annoncé qu'une réflexion profonde est en cours, actuellement concernant un nouveau procédé de collecte et de nouveaux bacs qui changeront sans doute même de couleur. Un projet, dont la réalisation se fera probablement dans les deux ans à venir.

U.L.G.

La liste des gagnants du jeu-concours peut être consultée sur le site du Smictom : www.smictom-alsacecentre.fr.



23 Quand le bac de collecte sélective présenté par l'habitant n'est pas conforme, il peut être refusé par les agents de collecte, afin de ne pas dégrader le processus de tri et de recyclage. L'équipe de communication prend alors contact avec l'utilisateur pour régler le problème en dialoguant et en lui expliquant les consignes.



Sensibilisation zéro déchet



Il y a eu une prise de conscience assez forte. Jean-Pierre Piela a fait un énorme travail de lobbying. Le projet a marché parce qu'il a su embarquer ses collègues élus et leur expliquer ce que ce service apportait au territoire. Il a su déminer tous les problèmes potentiels en amont. Au final, les gens ont adhéré. La qualité du tri a augmenté.

Une fois cet énorme projet terminé, en 2009, nous avons amorcé avec Olga Boidot, Isabelle Moullier et Pascal Strievi, le programme Local de Prévention²⁴ en lien avec l'ADEME : c'est là que nous sommes véritablement rentrés dans une logique zéro déchet.

Au-delà du « trier mieux », on a introduit le « produire moins » de déchets. On a commencé à promouvoir le réemploi et l'éco-consommation, puis on s'est lancé à fond dans l'événementiel.

Au SMICTOM, j'ai toujours été en mode projet avec l'équipe. J'ai l'impression qu'on est tout le temps à fond, avec des échéances courtes et des enjeux forts à régler. C'est aussi inhérent à la communication : on est associés à tous les projets. C'est très stimulant. J'adore ce que je fais. Comme beaucoup d'autres au SMICTOM, j'ai la chance d'avoir un métier-passion. »

²⁴ Le SMICTOM a signé un Programme Local de Prévention avec l'ADEME en décembre 2009, pour une durée de 4 ans. C'est une des déclinaisons du Grenelle de l'Environnement. L'objectif est d'avoir réduit au minimum de 7 % la production d'ordures ménagères et assimilées sur le territoire du SMICTOM en 2015.

LES AMBASSADEURS DU TRI, PILIERS DE LA POLITIQUE DE SENSIBILISATION

Durant les années 2000, et grâce au soutien de l'éco-organisme Éco-Emballages²⁵, le nombre d'Ambassadeurs du Tri (ADT) au SMICTOM va fortement augmenter. Pendant la période de mise en place des nouveaux dispositifs de collecte, en 2009, ils seront jusqu'à 25.

Leurs missions : les animations dans les écoles, l'organisation des visites d'installation, la sensibilisation en porte-à-porte chez les habitants, le suivi de qualité du bac jaune et l'accompagnement des éco-manifestations.

Annie Chevallier, qui travaillait au Centre de Tri, est devenue ADT en 2006, juste avant la mise en place des nouveaux dispositifs de collecte. Elle revient sur la sensibilisation en porte-à-porte, chez les habitants : « C'était une autre vie, au début j'ai dégusté. On va chez les gens pour rectifier leurs erreurs de tri. On entre dans leur intimité, en abordant la question de leurs déchets. Il y a des gens qui se fichent complètement

de ce qu'on leur dit. Dans les immeubles, certains trient, d'autres pas du tout, mais tout est mélangé, alors c'est compliqué à gérer. Et puis on en entend des vertes et des pas mûres, il faut être solide. Les gens se focalisent beaucoup sur le prix de la redevance. Il faut savoir bien prendre les gens et leur expliquer le pourquoi du comment. Si vous savez trouver les bons mots, souvent, l'attitude change. Il faut qu'ils comprennent que le tri, c'est dans l'intérêt général ».



Sensibilisation des habitants au geste de tri



²⁵ Éco-Emballages finance une partie des salaires des ADT, en plus du soutien à la tonne triée et des soutiens à la communication. Ces financements viennent des contributions des entreprises dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur (le fameux point vert sur les emballages ménagers).

Les habitants du territoire se sont appropriés la campagne de communication 2015

En 2015, des habitants du territoire se sont portés volontaires pour devenir les ambassadeurs des gestes de tri. Une importante campagne de communication sera construite avec eux (mémo de tri, spot radio, affiches sur les camions de collecte, etc), preuve de l'attachement des usagers au service public des déchets.



TÉMOIGNAGE

Cécile Landmann, coordonnatrice animation

Cécile Landmann a rejoint le service «Prévention Animation Communication» à ses débuts, en 2004.

« Quand je suis arrivée, nous avions des secteurs attitrés. J'étais sur les communautés de communes de Barr, du Rhin, et de Benfeld. C'était le début du service com' « nouvelle formule ». On faisait les refus de bacs, quelques animations scolaires et de la sensibilisation en porte-à-porte, notamment en habitat collectif. On trouvait encore dans les bacs jaunes des cadavres d'animaux, des fringues, des déchets alimentaires. Au-delà de la couleur des bacs, il y avait des problèmes de volume : des familles avaient des gros bacs de 340 litres pour les ordures ménagères, c'était simple de ne pas trier.

Personnellement, je n'avais pas de problème pour entrer en contact avec les gens, je venais d'un Centre Socio-Culturel à Strasbourg, donc j'avais l'habitude de gérer différents

publics. Mais j'ai dû m'adapter au territoire. Nous n'avions pas de GPS, mais des cartes des villages, où certains lotissements récents n'apparaissaient pas encore. C'était un peu archaïque mais ça avait un côté sympa.

Ce qui a aussi été marquant et qui m'a émerveillé c'est la beauté du territoire, du Ried, à la montagne, au vignoble, à la ville. Je suis originaire du Ried mais je ne connaissais pas bien Barr, Andlau ou Sainte-Marie-aux-Mines et j'ai découvert des endroits magnifiques

Quand on allait voir les gens pour les refus de bacs, ils avaient toujours une bonne excuse : « C'est pas moi », « C'était mon mari », « Ce sont des invités qui ont sorti les poubelles »... Il y avait parfois des gens agressifs, je me souviens d'un vétérinaire qui m'avait attrapé par le bras, fait rentrer dans son local, avait refermé la porte et m'avait dit « Maintenant on va parler ! ». Mais ce type de comportement n'est arrivé qu'une

dizaine de fois sur toute ma carrière.

Souvent nous étions bien accueillis. Parfois trop bien... Une fois, nous sommes arrivés chez des jeunes hommes qui faisaient la fête, il y avait - entre autres - de l'alcool, et ils insistaient pour que l'on reste.

Une autre fois, un homme m'a ouvert avec un si petit slip de bain que j'ai cru qu'il était nu. Il m'a emmené voir les poubelles à l'extérieur, mais la porte de son appartement s'est claquée et nous nous sommes retrouvés sur le parking de la résidence. Nous avons dû appeler sa femme avec mon téléphone pour qu'elle vienne nous ouvrir...

Quand on a fait les nouveaux dispositifs de collecte, j'étais chargée d'organiser les enquêtes de dotation dans les collectifs. Je prenais rendez-vous avec les syndicats et les sociétés de nettoyage pour organiser les choses. Pascal s'occupait des professionnels et

l'entreprise ACP gérait les pavillons. Il y a eu un bond qualitatif au niveau du tri. C'était important, surtout pour les collègues du centre de tri : on a réussi à sortir beaucoup de déchets dangereux du bac des recyclables.



L'équipe Prévention Animation Communication avec Cécile Landmann (à gauche)

Il y avait une bonne ambiance au sein de l'équipe, on bossait, ensuite on allait boire un coup. On était beaucoup de personnes du même âge, ça me rappelait la fac ! J'ai rencontré beaucoup de gens et certains sont devenus des amis. »

2011

PARTIE VI 2011-2021

Les nouveaux
défis

2021





n 2011, le SMICTOM est arrivé sur un nouveau palier. Grâce aux nouveaux bacs gris et jaunes et au travail des équipes, les performances de tri sont excellentes (11 % d'erreur de tri chez l'habitant) et le principe de la redevance incitative sur le volume est accepté. L'adhésion de la population à l'idée de recyclage

et de réduction des déchets est importante. Signe des temps et de l'évolution des mentalités, de plus en plus d'utilisateurs s'inscrivent même dans une démarche zéro déchet. Le syndicat continue de se structurer, avec la mise en place du PPIF, le Plan Pluriannuel d'Investissement et de Financement, qui fixe une visibilité sur 5 ans.

Néanmoins, les années 2010 ne seront pas de tout repos pour le SMICTOM. Il continuera d'adapter et de moderniser les déchèteries, la collecte et le centre de tri, mais un incendie à l'usine de compostage et une pluviométrie exceptionnelle au CSDND avec des conséquences malheureuses viendront marquer cette décennie. Elle se terminera cependant sur des notes positives, avec la réussite de la collecte des biodéchets et les perspectives d'avenir pour le centre de tri, qui continuera à envoyer au recyclage de plus en plus de matières.



Collecte avec un camion grue pour les bornes dédiées au verre et aux emballages recyclables



Inauguration de la déchèterie de Barr

L'irrésistible progression des déchèteries

Les déchèteries continuent à monter en puissance, jusqu'à capter la moitié des déchets ménagers d'Alsace Centrale. En 2012 et 2013, un plan est mis en place pour faire face à cet afflux.

Tout d'abord, les usagers sont munis de badges d'accès, les « cartes Optimo ». Particuliers, entreprises et collectivités sont équipés. Le SMICTOM peut ainsi contrôler les entrées, afin de réserver le service aux ayants droits

et de disposer de statistiques précises de fréquentation. Il est ainsi remarqué que si certains usagers viennent très peu en déchèterie, d'autres sont de grands habitués. Certains même s'y retrouvent pour discuter et n'hésitent pas à faire l'aller-retour pour 2 ampoules ou pour quelques bouteilles vides. Ces pratiques d'hyper-fréquentation créent parfois des engorgements, en particulier les samedis.

Le SMICTOM limitera donc à 24 par an le nombre d'entrées en déchèteries comprises dans la redevance. Les visites supplémentaires seront facturées. Ce dispositif incitera



Animation en partenariat avec l'ACJCA



Déploiement des recycleries avec Emmaüs Scherwiller

efficacement les usagers à regrouper leurs passages en déchèteries.

Aussi, afin de limiter les apports de déchets verts, un plan d'action est mis en place, dans le cadre du Plan Local de Prévention. Un important travail est mené pour apprendre aux usagers les techniques qui permettent de produire un minimum de déchets verts et de les utiliser au jardin. Pascal Strievi est à la manœuvre sur ces opérations de sensibilisation et de promotion du jardinage naturel et du compostage, épaulé par l'ACJCA²⁶.

Des recycleries sont installées dans toutes les déchèteries : les usagers

peuvent y déposer leurs objets qui peuvent encore servir. Plutôt que de partir à l'incinération, ils seront collectés et triés par Emmaüs Scherwiller pour être revendus au bénéfice de ceux qui en ont le plus besoin.

En 2015, des travaux d'aménagement viennent rendre plus performants les sites de Benfeld, Boofzheim et Scherwiller. Enfin, une nouvelle déchèterie est construite à Barr.

Il s'agit pour le SMICTOM d'une déchèterie pilote, où les flux de circulation et les emplacements des bennes ont été pensés de manière

à fluidifier le trafic et à optimiser le recyclage. L'utilisateur passe d'abord devant les bennes de réemploi (recyclerie, textiles), puis devant celles des déchets potentiellement dangereux pour l'environnement (piles, ampoules, peintures, solvants...), avant de passer devant les matières comme le bois, le carton, la ferraille, pour finir par les déchets ultimes - ceux qui coûtent le plus cher à traiter pour le SMICTOM, et donc pour l'utilisateur. Cette déchèterie est également bâtie sur des critères

de haute qualité environnementale : isolation avec du Métisse issu de textiles recyclés, toiture végétale, etc. Notons que cette déchèterie offre également une magnifique vue sur le Piémont des Vosges et le château d'Andlau...



La déchèterie de Barr

²⁶ Association des Amis du Compostage et du Jardin de Centre Alsace, www.guides-jardin-naturel-en-alsace-centrale.com

TÉMOIGNAGE

Patricia Ciroussel, agent d'accueil en déchèterie

Le métier d'agent d'accueil en déchèterie est peu connu du public. Patricia Ciroussel a exercé ce métier pendant une douzaine d'années.

« Tout a commencé en 2006. J'avais passé ma vie dans un bureau, j'avais envie de changement. J'ai rejoint le SMICTOM et j'ai été affectée à la déchèterie de Mackenheim. J'étais seule sur le site. Je suis également passée par les autres déchèteries, comme Sundhouse, ou Scherwiller, où on était deux à l'époque.

Le contact avec les usagers ne me posait pas de problème. Dans l'ensemble, les gens sont polis et sympas. Quand l'agent est lui-même poli, ça se passe généralement bien. Il faut réussir, en tant qu'agent de déchèterie, à laisser ses soucis à l'entrée du site et à être toujours accueillant. C'est finalement un lieu riche, car on entre en contact avec du monde, on commence petit à petit

à connaître pas mal de gens.

Mais bien sûr, il y a quelques cas difficiles. Il y en a qui ne sont pas très gentleman, pas très polis... et puis il y a ceux qui ne savent pas, et surtout ceux qui ne veulent pas comprendre les règles. Une fois des habitants sont venus avec des gros panneaux photovoltaïques, que nous ne pouvions bien sûr pas reprendre²⁷.

Quand on est seul sur le site, ce n'est pas évident de surveiller tout le monde, on ne peut pas être à 100 % sur tout le monde. Mieux vaut être deux par site car quand on est seul, on passe son temps à courir.

D'autant qu'on gère aussi les changements de bennes. Il faut être bien organisé. On passe les commandes aux bureaux pour faire venir les collecteurs qui remplacent les bennes pleines par des bennes

vides. Il faut anticiper, on calcule en fonction du volume des bennes. Le plus difficile à gérer, ce sont les déchets verts²⁸, quand il n'y a qu'une seule benne. D'ailleurs c'est souvent près des déchets verts que les gens commencent à discuter entre eux. Ce qui crée des problèmes, car à cet endroit, il faut que ça circule, sinon il y a la queue !

Je suis à la retraite depuis deux ans. Je garde un bon souvenir du SMICTOM. On y avait le soutien des chefs. Je garde en particulier un très bon souvenir de Jean-Marie Kirstetter. Aujourd'hui, je vois beaucoup moins de monde et finalement, ça me manque ! »

²⁷ Il arrive même que des anciens obus soient amenés en déchèteries, obligeant le personnel à évacuer le site, à prévenir les autorités et à faire venir les démineurs. Une pratique à éviter...

²⁸ Les premiers samedis de beau temps, les déchèteries sont prises d'assaut par des usagers amenant des déchets verts.



Un centre de tri nouvelle formule

Joël Wendling raconte les travaux de modernisation du centre de tri de Scherwiller : « Déjà dans les années 2000, on voyait que les technologies avaient évoluées et que le centre de tri commençait à être dépassé. Nous avons fait des études mais nous étions restés bloqués en raison de la mauvaise qualité du tri chez l'habitant. Quand les nouveaux bacs ont été livrés chez les habitants et que la redevance incitative au volume a été mise en place, on a tout de suite vu les résultats. On pouvait désormais valoriser plus de 80 % de la matière entrante.

En 2010, le Comité Directeur a validé le projet de modernisation du Centre de Tri que nous avons préparé. Mais les technologies progressaient très vite, et l'investissement avait été sous-évalué. Il fallait également remettre en conformité le bâtiment. Les élus tenaient à ce que le personnel travaille dans de bonnes conditions. En effet, ici le personnel est titulaire, la plupart des gens font carrière au SMICTOM, il est donc hors de question de les mettre dans de mauvaises conditions de travail. On a donc imposé les recommandations de l'INRS auprès des entreprises lors des



Inauguration du nouveau Centre de Tri



marchés. On leur fixait des obligations de résultat.

En 2015, le Centre de Tri a connu 8 mois de travaux acharnés. Le planning était très serré techniquement et administrativement - le marché de conception et de réalisation était complexe à mettre en œuvre.

Pendant les travaux, on voulait que le personnel puisse continuer à travailler. On a donc fait le choix d'affecter ce personnel de la fonction publique territoriale temporairement dans une entreprise privée, chez Schroll, à Colmar. À ma connaissance, c'est une des seules - la seule ? - expérience de ce type en France.

Finalement, tout s'est bien passé. Le timing a été respecté, dans la douleur. Le 10 août 2015, le personnel a intégré le nouveau Centre de Tri. Ils n'ont pas regretté de revenir et de retrouver de nouvelles installations. On avait

travaillé avec un ergonome, pour le choix des couleurs (pour de bons contrastes sur le tapis de tri), pour les hauteurs des postes de travail... afin d'éviter au maximum les troubles musculo-squelettiques.

La mise en service industrielle a été compliquée, le temps de trouver les bons réglages. On avait beaucoup d'arrêts process (bourrages, problèmes de vitesses, bandes non adaptées). Le climat devenait tendu avec le fournisseur. Mais on ne voulait pas qu'il parte avant que tout fonctionne bien. Il avait des obligations de résultats. Nous avons eu de longs échanges, parfois tendus. Nous sommes finalement arrivés à un bon résultat, avec pratiquement 90 % de valorisable. Financièrement, nous sommes passés d'un coût à la tonne traitée de 255 € en 2014 à 180 € en 2016. La capacité de traitement est passée de 2,5 à 5,5 tonnes par heure, sur un poste. C'était une sacrée aventure, riche d'enseignements, nous



en avons retiré un grand sentiment de satisfaction.»

Grâce à ces travaux, en 2015, le SMICTOM dispose d'un site moderne et performant. Sa capacité est portée à environ 20 000 tonnes par an, contre 8 000 auparavant. Cela tombe bien, car la tendance est à la massification pour les centres de tri : l'État et Éco-Emballages, rebaptisé Citéo, veulent rationaliser la fonction tri en France et ne conserver que les principaux sites.

Un appel à projets est lancé : seuls les centres de tri qui seront retenus dans le cadre de cette procédure pourront encore bénéficier des conditions de

reprise des matières recyclées fixées par Citéo. Or la survie des sites dépend en grande partie des financements de l'éco-organisme. L'enjeu est donc de taille pour le SMICTOM. Les élus et les agents vont alors démontrer qu'un centre de tri de taille moyenne a sa raison d'être.

D'abord, sur le fond, il y a une question légitime : « On comprend que d'un point de vue financier la massification est

une chose intéressante. Mais certaines installations sont surdimensionnées, avec plus de 100 000 tonnes traitées par an. Ce qui génère énormément de transport pour acheminer les déchets, parfois depuis très loin. Est-ce vraiment raisonnable, est-ce encore écologique ? » s'interroge Joël Wendling.

Fabien Galmiche a la même analyse : « Il y a un mouvement de massification. Mais je pense que c'est une erreur pour l'environnement si tous les tonnages doivent partir par la route. Je pense qu'il

faut une diversité des opérateurs. La massification présente aussi un risque en cas de panne, quand tous les tonnages doivent être

déroutés... vers où ? Il y a aussi une question d'égalité des territoires. De mon point de vue, chaque territoire doit assumer la responsabilité de ses déchets. À Scherwiller, nous avons un outil qui a la capacité d'aller plus loin en tonnage, ce qui permet de réduire les frais fixes. »

Et c'est ce que le SMICTOM va faire, par des conventions signés avec d'autres territoires. Ainsi, par exemple, le SMICTOM envoie des incinérables

Grâce à ces travaux, en 2015, le SMICTOM dispose d'un site moderne et performant.



Les trieurs optiques permettent la séparation des emballages

vers le Smitom de Haguenau-Saverne, qui lui confie en échange ses déchets recyclables pour qu'ils subissent un tri à Scherwiller. Jean-Pierre Piela explique : « Nous avons réussi à doubler les tonnages avec Haguenau-Saverne et Belfort. Aujourd'hui, le Centre de Tri tourne avec 2 équipes. Au niveau du prix, on est dans les attendus de Citéo. ». En matière de tri, la coopération entre collectivités fonctionne en Alsace, et peut faire tâche d'huile ailleurs. « Il n'y a pas de raison que les collectivités ne soient pas compétitives, si elles sont bien gérées », résume Fabien Galmiche.

Après maintes péripéties, le SMICTOM apprend début 2021 que son centre de tri est retenu dans le cadre de l'appel à projets de Citéo. C'est une victoire pour le SMICTOM mais surtout pour

tout le territoire. D'Ici 2023, le site connaîtra de nouveaux travaux afin de pouvoir permettre le tri de tous les emballages en plastique, y compris les films et les barquettes.

Le Centre de Tri de Scherwiller pourra ainsi continuer de prouver que le service public peut être tout à fait compétitif. « En tant que service public, nous avons un devoir d'exemplarité. La qualité de la matière sortante est exceptionnelle. Sur les bouteilles en plastique par exemple, il n'y a que 2 % de marge d'erreur autorisée par les repreneurs. Nous n'avons jamais eu de retour de camion de marchandise - tous les centres de tri ne peuvent pas en dire autant. C'est grâce à la qualité du process et à la vigilance du personnel » conclut Joël Wendling.



La modernisation de la collecte

Avant de prendre la direction du syndicat, Nicolas Pieraut était responsable de la collecte, de 2011 à 2017. Il nous raconte les projets qu'il a gérés pour moderniser la collecte.

« Je suis arrivé en 2011 au service Collecte et Déchèteries. Le Service aux Usagers n'existait pas encore, le service gestion clientèle était indépendant, il était piloté par Catherine Colin. Le principal dossier était l'arrêt du fini-parti. Avec le fini-parti, les équipages étaient libres de rentrer chez eux dès qu'ils avaient fini leurs tournées.

Malheureusement, avec cette pratique, le rythme de travail était trop rapide. Les anciens avaient des problèmes de dos, les bacs n'étaient pas toujours bien remis en place, il fallait diminuer les risques d'accident du travail en faisant redescendre la pression. C'était un changement culturel, pas évident, mais il n'y a pas eu de conflit social car on a beaucoup échangé avec les partenaires sociaux.

Nous avons également revu la stratégie au niveau de la gestion de la flotte. Le souhait était d'équiper le SMICTOM avec des véhicules récents, en bon état de marche, avec des boîtes automatiques. Certains étaient réticents, mais aujourd'hui

on ne reviendrait pas en arrière. ». 6 nouvelles bennes sont achetées dès 2012, d'autres suivront. « Nous avons équipé les véhicules d'informatique embarquée et de GPS. Les circuits de collecte sont maintenant dans le GPS et la géolocalisation permet de remonter facilement les anomalies de collecte. Par exemple, si le camion ne peut pas passer à cause de travaux, le chauffeur peut le signaler sur son écran. Quand un usager appelle pour se plaindre parce qu'il n'a pas été collecté, on peut immédiatement lui en donner la raison. Ça a enlevé une partie des réclamations et permis de montrer aux usagers que les agents de collecte font bien leur travail, mais qu'il y a des contraintes qu'ils ne maîtrisent pas.

En 2014, au départ de Catherine Colin, nous avons fusionné le service collecte

et déchèteries et le service gestion clientèle pour créer le « Service aux Usagers ».

Nous avons ensuite repris la collecte du verre en régie : c'est le SMICTOM aujourd'hui qui vide les conteneurs à verre, et non plus une entreprise.

En 2017, on a revu les jours et les circuits de collecte. Certains lotissements grandissent vite, il faut en permanence veiller à équilibrer les tournées. On a également arrêté la BML (benne moins large) qui était en service dans les rues les plus étroites des communes. Des points d'apports volontaires pour les ordures ménagères, avec contrôle d'accès par carte Optimo, sont venus permettre aux habitants d'évacuer leurs déchets. »



TÉMOIGNAGE

Nourdine Mefaredj, dit Chico, ripeur²⁹

«Avant, j'étais salarié dans une entreprise spécialisée dans la plasturgie. On faisait des sacs en plastique. Mais l'usine a fermé, l'entreprise est partie en Pologne et nous a proposé de la suivre... Je suis arrivé au SMICTOM en 2015. Pendant deux ans j'étais intérimaire, maintenant je suis en CDD. J'ai découvert un boulot qui me plaît assez bien.

Je me lève le matin à 3h, je pars à 3h30. On se rejoint au vestiaire, on se change, et on part en tournée à 4h du matin. Nous sommes trois par équipage, le chauffeur et deux ripeurs à l'arrière. Nous sommes affectés à des tournées. Par exemple, je suis sur la 2, donc sur la benne numéro 2. Nos tournées changent tous les 8 jours, ce n'est pas toutes les semaines pareil.

Mais on connaît nos tournées par cœur. La plupart du temps, on est toujours la même équipe. Mais quand notre chauffeur est absent, c'est moi, le ripeur qui est côté gauche, qui dirige

le chauffeur remplaçant s'il ne connaît pas la tournée. Les intérimaires tournent sur tous les camions au début, mais les embauchés restent sur la même tournée.

Derrière le camion, on se parle, le temps passe vite... mais on passe 5 ou 6 heures sous la pluie, sous la neige... ou le soleil. J'ai déjà travaillé sous -17°C ou +40 °C... Les deux ripeurs sont très sollicités. Le travail est dangereux. Quand on se retourne, qu'on va vite, si on ne fait pas très attention, on risque l'accident, surtout celui qui est à gauche, qui traverse la route. Les vélos, les trottinettes, les voitures électriques, ça va vite et ça ne fait pas de bruit... Il faut être à l'affût de tout, tout le temps. Le chauffeur essaye de nous prévenir quand il y a un danger. Personnellement, je suis derrière depuis 6 ans, j'aimerais bien passer le permis poids-lourd et devenir chauffeur.

Faire la collecte, c'est un boulot très physique et épuisant. Il faut bien se



reposer l'après-midi pour être en forme le lendemain. Mais parfois l'après-midi je fais des activités. C'est un avantage de ce travail : on est libre l'après-midi.

Et puis on se connaît tous entre chauffeurs et ripeurs. Avec tous ceux qui ont changé de camion, on finit par tous se connaître. J'ai souvent un intérimaire avec moi, à qui montrer le métier.

Globalement les usagers sont sympathiques. Mais parfois ils râlent.

Il n'y a pas longtemps, un monsieur n'était pas content car il disait qu'on ne vidait pas son bac jaune complètement. Je lui ai poliment expliqué : son bac n'était pas très propre, les déchets collaient au fond. Le camion 2 n'a pas une grande force de frappe pour que le bac se vide complètement entre le peigne et la trémie dans ces cas-là. Quand on explique avec transparence les gens sont compréhensifs. Il faut prendre le temps d'expliquer. Dans tous les cas, je reste motivé, j'aime bien ce travail. »

²⁹ Le terme ripeur remplace aujourd'hui le mot éboueur.

Les dernières années du centre de stockage

En 2012, un nouveau casier de stockage pour les déchets est mis en service, alors que le précédent casier, arrivé à saturation, a été couvert. Des réflexions sont lancées pour réduire les odeurs générées par le site. En 2015, des travaux d'aménagement dans le but de réduire ces nuisances sont programmés, pour 611 000 euros.

Mais le printemps 2016 connaît une pluviométrie exceptionnelle. C'est un des plus arrosés depuis 50 ans, dira Météo France.

L'eau s'infiltré dans la masse de déchets, générant des rejets importants de jus de macération, appelés lixiviats. La station de relevage, en panne, ne suit pas et les lixiviats partent en grande quantité dans le réseau d'assainissement en direction de la station d'épuration de Sélestat. En chemin, ils génèrent d'importantes nuisances olfactives chez les riverains.

Jean-Pierre Piela revient sur cet épisode : « Pour moi, en tant que Président du SMICTOM, cela reste



le pire souvenir. Les odeurs étaient terribles. C'était frustrant, car trois ans auparavant on avait lancé le Plan odeur pour résoudre une fois pour toutes le problème des nuisances olfactives du Heidenbühl. La station de relevage des lixiviats était en panne et faisait l'objet d'un contentieux entre le SMICTOM et le bureau d'étude et l'entreprise qui l'avaient conçue et installée. Nous ne pouvions la remplacer avant que le tribunal ne tranche et l'administration de l'État était d'une lenteur épouvantable ! La nouvelle station est arrivée quelques mois après ces événements, elle aurait

permis d'éviter le rejet des lixiviats si elle était arrivée plus tôt. Nous avons vraiment joué de malchance, mais allez l'expliquer à des riverains excédés ! »

Joël Wendling, chargé du CSDND, se souvient : « Des travaux de couverture étaient programmés pour 2016. Mais il y a eu cet incident. C'était une situation de crise, il y a eu une levée de bouclier au niveau des riverains de Châtenois. Quelque part, cette situation a permis de mieux prendre en compte l'avis des riverains et de nous interroger sur notre préparation à la gestion de crise. Nous avons fait au mieux face à

cet imprévu. Les travaux prévus ont été réalisés. Il y a eu beaucoup moins d'odeurs qu'auparavant et la sécurité du site a été encore augmentée. »

Un « jury de nez » composé de riverains a même été mis en place par le SMICTOM pour « sentir » les odeurs - ou leur absence - à des intervalles de temps régulier, pour avoir une information la plus objective possible. Il témoigne de la diminution des nuisances olfactives suite aux travaux.

Le SMICTOM savait que la fin de vie du site serait envisagée, dans la mesure où son arrêté d'exploitation arrivait à échéance en 2022. Les élus du Comité Directeur décident, pour un ensemble de raisons concordantes, de ne pas demander de renouvellement de l'arrêté d'exploitation du site. Il devra donc fermer.

Le centre de stockage de Châtenois aura été exploité une quarantaine d'années. Actuellement, le SMICTOM se prépare pour la couverture définitive du site. Olga Boidot travaille sur la possibilité de traitement des lixiviats in situ. Le site passera ensuite en suivi post-exploitation. Qui sait, peut-être deviendra-t-il l'emplacement d'une ferme photovoltaïque ? La dernière page du site du Heidenbühl reste à écrire.

Un changement de direction

En 2018, après 18 ans de bons et loyaux services pour le SMICTOM, Jean-Luc Patris, son Directeur, a décidé de prendre sa retraite. Il revient sur ses années à la tête du syndicat : «*Je tiens d'abord à tirer mon chapeau devant le travail de mes collaborateurs. Sans eux, je n'étais rien et tous sont méritants, sans oublier les agents de terrain, sans lesquels le SMICTOM ne fonctionnerait pas. J'étais également heureux de travailler avec Jean-Pierre Piela. C'est un personnage très humble, mais de grande envergure, avec une mémoire exceptionnelle et des capacités hors-normes. Il était au fait de tout, il accueillait positivement les idées neuves, quand ce n'est pas lui qui les proposait. Pendant les 18 années, c'était un bonheur de travailler à ses côtés.*

J'étais aussi heureux de passer le relais à Nicolas Pieraut. Dès qu'il était arrivé en qualité de responsable du service Collecte Déchèteries, j'avais pris la mesure de sa rigueur et de ses capacités techniques et intellectuelles. Dès lors

le passage de relais entre lui et moi devenait une évidence ».

Nicolas Pieraut, alors âgé de 37 ans, prend le relais : «*Courant 2017, Jean-Pierre Piela et Jean-Luc Patris m'ont proposé de reprendre la direction. Le bureau syndical avait approuvé ma candidature à l'unanimité. J'ai demandé dix jours pour réfléchir et j'ai accepté. J'ai pris mes fonctions en 2018. J'ai été conforté dans mon idée que la structure est forte, que les équipes sont motivées et travailleuses. Chaque personne, chaque rouage du dispositif est important, quelle que soit sa position hiérarchique. Au SMICTOM, nous avons toujours trouvé*



Nicolas Pieraut



Nicolas Pieraut, Yves Guillou et Jean-Pierre Piela : échanges préalables aux travaux de rénovation de la déchèterie de Benfeld

l'énergie ou la force de faire face, même dans la difficulté ou sous la pression, comme cela s'est vu lors de la crise sanitaire de 2020. Aujourd'hui, on a le sentiment que les choses s'accélèrent avec beaucoup de nouvelles lois. Le sujet est porteur : nous sommes dans la protection de l'environnement, la lutte contre la pollution, la lutte contre le réchauffement climatique... Le SMICTOM est sur la ligne de front. Nous sommes aussi vigilants pour éviter que le SMICTOM ne devienne technocratique : nous sommes un service public au service des habitants,

représentés par des élus. Ces derniers ont toujours œuvré au SMICTOM dans le sens de l'intérêt général, hors querelle politicienne.

Par chance, Jean-Pierre Piela a su mettre à ce niveau une forme de convivialité : au SMICTOM, il n'y a pas d'opposition politique, au sens politicienne, mais il y a une véritable recherche de l'intérêt général. »

De l'unité de compostage au tri des biodéchets

LA FIN DE L'UNITÉ DE COMPOSTAGE

Dès 2004, la question du tri à la source des biodéchets avait été posée, dans le cadre des réflexions avec l'ADEME. On se demandait s'il fallait mettre un troisième bac pour les fermentescibles chez l'habitant. Mais le SMICTOM disposait alors d'une unité de compostage fonctionnelle : le contenu des bacs d'ordures ménagères résiduelles était trié, puis mélangé à des déchets verts, pour obtenir du compost urbain.

De 2009 à 2014, le process de compostage, piloté par Olga Boidot, est totalement revu. D'importants travaux sont réalisés, comme la construction des installations d'affinage secondaire (bâtiment de fermentation) et de traitement des odeurs. 3,7 millions d'euros sont injectés dans le bâtiment. Ces investissements, répondant à une norme réglementaire, permettront de réduire fortement les nuisances olfactives et de produire un compost de meilleure qualité.



En 2015, la loi sur l'économie circulaire et la croissance verte vient imposer un tri à la source, donc au niveau de l'habitant, des biodéchets à l'horizon 2025. Le SMICTOM, dans le cadre de son projet de mandature « SMICTOM 2020 », commence à envisager différents scénarios pour répondre à cette obligation.

Mais en juillet 2018, un événement vient précipiter les choses. Nicolas Pieraut, qui venait de prendre la direction du SMICTOM, se souvient : *« J'ai été appelé pendant la nuit du samedi au dimanche. On m'a dit qu'il y avait un incendie sur le site de Scherwiller. Je suis arrivé sur place, il y avait 80 pompiers et une quinzaine de véhicules d'intervention. D'énormes dégagements de fumée s'élevaient dans la nuit, c'était très impressionnant. Nous étions inquiets car dans le bâtiment en flamme, il y avait les produits de traitement des odeurs. Le risque était aussi qu'il y ait un blessé parmi les pompiers. Le feu faisait rage. »*

Les pompiers viennent finalement à bout de l'incendie mais le mal est fait : le process de compostage ne pourra pas être remis en état, à moins de très gros investissements.

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

La loi impose donc à terme un tri des biodéchets à la source et l'usine de compostage n'est plus opérationnelle. En outre, 48 % du poids des bacs gris est constitué de biodéchets. Reste à trouver la solution pour la collecte et le traitement de ces biodéchets.

Le SMICTOM pourrait se contenter d'organiser le compostage chez l'habitant. Mais en Alsace Centrale, de très nombreux foyers compostent déjà. Il faut dire qu'on promeut la pratique depuis près de 20 ans, et que la redevance indexée sur le volume incite déjà à cet usage : ceux qui compostent peuvent avoir des bacs gris plus petits.



L'installation après l'incendie



Démantèlement du BRS



Animation scolaire ludique avec Paul le Collembole



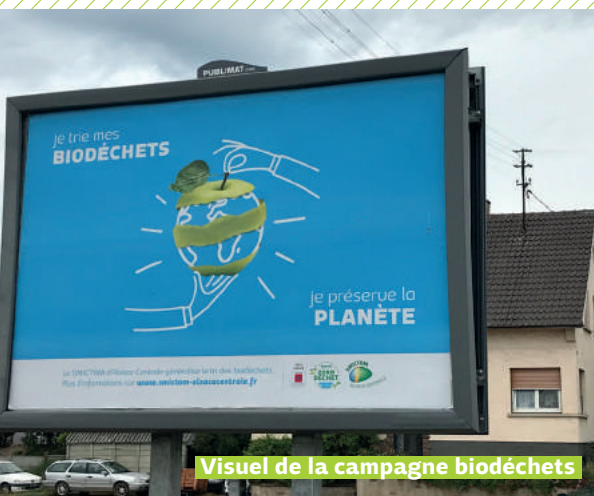
Sensibilisation des enfants au compostage



Livraison des bornes biodéchets



Animation biodéchets avec les habitants de la résidence Filature à Sélestat



Visuel de la campagne biodéchets



Les habitants ont pu assister à des réunions de concertation au sujet des biodéchets

Pour capter une partie maximale du gisement de biodéchets, il faut proposer une solution simple, qui ne rencontre pas d'obstacle, y compris pour les gens qui habitent dans les centres-villes ou, de manière plus générale, dans des immeubles.



Distribution des kits biodéchets à Scherwiller

Le SMICTOM expérimente donc en 2018 la collecte des biodéchets par apport volontaire. 78 % des usagers d'Alsace centrale y sont favorables. 6 sites pilotes sont sélectionnés, représentatifs de la diversité du territoire : des bornes sont mises en place, et les habitants sont équipés de « kits biodéchets » comprenant un bioseau, des sacs kraft, et un document explicatif. Les foyers qui jouent le jeu voient le poids de leur poubelle grise diminuer nettement.

Une concertation menée au deuxième semestre 2018 confirme que l'attente est forte en matière de collecte et de traitement des biodéchets. En 2019, avec le soutien financier et technique de l'ADEME, le tri des biodéchets est étendu sur l'ensemble du territoire. 631 bornes sont installées et les kits

biodéchets sont diffusés, en porte-à-porte, en déchèterie, ou lors de permanences de rue.

La solution de traitement choisie est la méthanisation. La société Agrivalor remporte le marché. Les biodéchets sont ainsi collectés et acheminés à Ribeauvillé, où ils entreront en fermentation anaérobie. Ce processus dégage de la chaleur, utilisée pour chauffer une fromagerie et un centre de loisir aquatique, et du biogaz, utilisé pour produire de l'électricité. Le résidu de la méthanisation servira d'engrais pour les sols des agriculteurs voisins, en remplacement des engrais de synthèse.

L'opération est un franc succès. Dès la première année de service, 2900 tonnes de biodéchets seront méthanisées grâce au tri des habitants.

UNE INCITATION PAR LA REDEVANCE

La volonté de réduction des tonnages d'ordures ménagères résiduelles à traiter a des motivations écologiques mais aussi financières. En effet, avec l'arrêt du process de compostage, tous les contenus des bacs gris doivent être incinérés à l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères de Strasbourg. L'incinération est très coûteuse, et vient s'ajouter aux autres charges en augmentation pour le syndicat, comme la hausse du coût des carburants et la baisse des fonds versés par l'État.

Pour contenir la redevance, tout en finançant la nouvelle collecte des biodéchets, le SMICTOM fait le choix d'inciter fortement les usagers à mieux trier et ainsi à réduire le poids de leurs bacs gris.

Un nouveau système de redevance est mis en place, à partir du 1^{er} janvier 2020 : désormais, les habitants auront

36 collectes de bac gris comprises dans leur redevance - contre 52 auparavant.

Là aussi, malgré quelques contestations les premiers mois, l'opération atteint ses objectifs :

- le poids du bac gris moyen baisse de 22 % en un an

- 81 % des usagers ont réussi à ne présenter que 36 fois leur bac gris

Ces deux chiffres démontrent que contrairement aux idées reçues véhiculées par quelques personnes, il ne s'agissait pas de faire payer plus,

mais bien faire jeter moins. L'objectif de 36 levées, accompagné de la possibilité de trier l'intégralité de ses biodéchets, est atteignable par un très grand nombre de foyers normalement dotés en bacs.

L'objectif de 36 levées, accompagné de la possibilité de trier l'intégralité de ses biodéchets, est atteignable par un très grand nombre de foyers normalement dotés en bacs.

L'AVENIR DES BIODÉCHETS

Afin de diminuer le coût de la collecte des biodéchets, le SMICTOM a mené une étude sur sa reprise en régie, comme cela avait été fait précédemment pour la collecte du verre.

Par ailleurs, si la méthanisation a été choisie pour le lancement de la collecte des biodéchets, elle n'est pas l'unique possibilité de traitement.

Le SMICTOM reste en veille pour

choisir la meilleure solution possible : compostage ou méthanisation des biodéchets. Une étude a démontré le peu d'intérêt d'effectuer le traitement des biodéchets en interne à Scherwiller. Une réflexion est en cours pour une prise de participation dans un méthaniseur local, pour devenir également producteur d'énergie. Il s'agit de rester vigilant sur la qualité des entrants et du digestat mais aussi sur l'acceptabilité (odeurs, trafic...). Cette page de l'histoire du SMICTOM reste à écrire.



La société Agrivalor collecte et traite les biodéchets par méthanisation

Et demain ?

Aujourd'hui, le SMICTOM est fier du chemin parcouru. Les OMR sont passées sous la barre des 140 kg/an/habitant. En 2023, cette quantité pourra encore diminuer grâce à l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages.

Par ailleurs, le SMICTOM, qui a été labellisé « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (2015) et « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (2016), est engagé dans une démarche zéro déchets qui porte ses fruits, grâce à un dispositif technique adapté qui va de pair avec des actions fortes de sensibilisation et d'animations sur le terrain.

Il a à ce titre obtenu le prix ADEME 2017 pour sa démarche d'accompagnement des artisans commerçants pour la réduction des pertes alimentaires et pour ses opérations de sensibilisation au gaspillage alimentaire auprès du grand public. En 2019, il a été récompensé par l'ADEME pour sa démarche concernant les biodéchets, en particulier en promouvant le compostage, les

alternatives pour les déchets verts et la lutte contre le gaspillage.

« Le SMICTOM est à une échelle humaine, analyse Jean-Claude Spitz. Le système de représentation en fait presque une fédération. Les représentants des Communautés de Communes qui siègent au SMICTOM ne sont pas que les représentants de leur collectivité. Ils agissent tous globalement, comme citoyens, comme consommateurs, dans le sens de l'intérêt général. Ils sont engagés. »

Véronique Dollé livre également son témoignage : *« Aujourd'hui, les élus sont fiers de ce qu'ils ont réussi à faire avec les chefs de service et les équipes. Ils défendent les projets et sont attachés au service public. Je suis persuadée que le service public va redorer son blason par rapport au privé, qui, sur nos métiers, n'est pas forcément plus réactif, ni moins cher. En régie, on maîtrise les coûts, on ne les subit pas. Par exemple, Jean-Pierre Piela s'est battu pour faire venir au centre de tri des tonnages d'autres collectivités afin de pouvoir rentabiliser l'usine et passer à l'extension des consignes de tri. »* Joël Wendling ajoute : *« La régie, c'est le côté croustillant du métier : il y a beaucoup de défis à relever au quotidien. Beaucoup de personnes y sont attachées. C'est aussi*

ce qui fait que nous sommes dans de bonnes conditions de travail et qu'on a des moyens techniques plutôt efficaces. Ça fait 25 ans que je suis au SMICTOM et que je fais 130 km par jour pour venir travailler, c'est que je m'y plais ! »



Des Repair Cafés sont organisés sur le territoire pour réparer au lieu de jeter



Le SMICTOM est labellisé Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte



La problématique du gaspillage alimentaire est abordée lors de forums TZDZG



Réunion du Comité Directeur

Jean-Pierre Piela, Président, nous livre son regard sur la situation actuelle et les perspectives futures : *« Effectivement le service public peut être plus compétitif que le privé. Le choix de sous-traiter à la fin des années 70 venait d'un impératif technique, tout était complexe. Aujourd'hui, on maîtrise le sujet techniquement. La régie permet aussi d'éviter des situations de monopoles ou de concurrence faussée, que l'on voit parfois dans le monde des déchets et qui font grimper les tarifs. La régie permet également de proposer aux agents le statut de fonctionnaire territorial. Ils font donc carrière au*

SMICTOM, et nous nous devons de faire attention à préserver leur santé sur le long terme. Beaucoup d'agents font des gestes techniques, dans des conditions difficiles, au niveau de la météo par exemple. Parfois les citoyens peuvent être nerveux et agressifs à leur égard. Ils réagissent tous en professionnels, avec le sens du devoir, comme on l'a vu pendant la crise de la COVID. Ils ont alors

gens aient ce regard sur le personnel.

Nous avons réussi au fil du temps à construire un syndicat qui est assez représentatif de ce que peut être une réflexion territoriale partagée et paisible. C'est aussi grâce à des personnes comme Gaston Schmitt, qui avait une vision et qui était un grand président, et comme Émile Barthel, qui était un responsable remarquable. Ici, au SMICTOM, élus et responsables sont toujours dans la recherche de l'intérêt commun.

Le SMICTOM dispose d'un système de gouvernance démocratique. Mais demain, je veux que nous allions encore davantage vers les gens, que l'on débattre avec eux, et que l'on réussisse les concertations sur les prochains sujets. C'est un des principaux enjeux futurs : renforcer le dialogue direct avec la population.

montré leur dévouement et l'importance de leur action pour la société. Il faut leur proposer de bonnes conditions de travail.

Aussi, je suis dans l'idée que le SMICTOM doit former une famille où l'on est fier de travailler et où l'on reste. Nous avons travaillé sur la notion de « beau métier », qui est dans notre slogan. Je veux que les

Demain, je souhaite également décarboner le SMICTOM et renforcer les économies d'énergies. Le SMICTOM se doit d'être exemplaire, car l'enjeu face au dérèglement climatique, qui est aujourd'hui une réalité dans notre région, est énorme. Je porte toujours les mêmes convictions à cet égard. Une nouvelle page est à écrire. »



Messages de soutien de la part de la population durant le confinement COVID



Un beau métier pour la planète !

Pour en savoir plus sur le service public de gestion des déchets en Alsace Centrale www.smictom-alsacecentrale.fr



Les agents du SMICTOM sont à l'honneur pour la campagne de communication 2021



Remerciements

Des remerciements chaleureux sont adressés aux personnes qui ont facilité l'écriture du présent ouvrage, en particulier aux employées des Archives de Sélestat pour leurs recherches et leur accueil, à Émile Barthel qui a apporté un précieux éclairage sur les premières décennies du syndicat et à l'ensemble des personnes qui ont pris de leur temps pour raconter leurs métiers et leurs visions, à savoir : Roland Bootz, Annie Chevalier, Patricia Ciroussel, Catherine Colin, Raymond Dick, Véronique Dollé, Véronique Eblin, Fabien Galmiche, Philippe Glock, Maurice Goettelmann, Cécile Landmann, Nourdine Mefaredj, Jean-Luc Patris, Sylvie Pépin, Jean-Pierre Piela, Nicolas Pieraut, Jean-Claude Spitz, Astrid Strub, Joël Wendling et Armand Wirth.

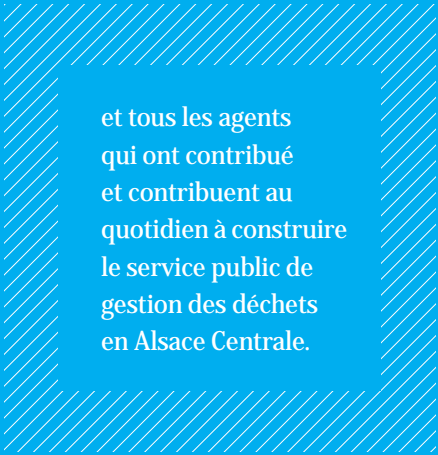
LES ÉLU(E)S DU SMICTOM DEPUIS SA CRÉATION :

Claude Abel	Roland Chrapatyj	Jacques Grunenwald
Claude Adoneth	Eric Conrad	Yves Guillou
Michel Alder-	Fernand Crampe	Jean-Louis Guiot
Oumedjkane	René Demange	Louis Guiot
M. Allenbach	Rémy Dirringer	Lucien Guiot
M. Ancel	Jean-Patrick Dussourd	Alexandre Guth
Charles Andrea	Marcel Ebel	M. Haag
Jean-Paul Antoine	M. Ehrhart	Jean-Marie Haeffeli
René Bachelet	Roland Ely	Jean Haegeli
André Baeumler	Gilbert Esteve	René Halm
Pierre Baeumler	André Fehlmann	Etienne Harlepp
Gilbert Barthelme	M. Feldner	René Hauswald
Dr François Basch	Arthur Fetzer	Bruno Heilbronn
Fabrice Baumann	Yvan Finance	Paul Heiligenstein
Jean-Paul Baumann	Pierre Fotzler	Benoit Heinrich
M. Baumann	André Frantz	Jacques Helfter
Lucien Baumlin	Jean-Jacques Frech	André Hepp
M. Baumlin	Francine Froment	Lucien Herrbach
Robert Behr	Alphonse Frueh	Dominique Herrmann
Pierre Bilger	Robert Fuchs	Pierrot Hestin
Frédéric Bischoff	Christian Fulgheri	Martine Heym
Georges Blanckaert	Marc Gautier	André Hierholtz
Christophe Bleger	M. Geng	Jean-Claude Hilbert
Bernard Boehringer	Josiane Gerber	Honoré Hirli
Joseph Boesch	Pierre Giersch	Sylvie Hirtz
Hubert Boltz	Jean-Pierre Gilg	Marianne Horny Gonier
Fabien Bonnet	M. Goepfel	Jean-Daniel Huchelmann
Jean-Jacques Breitel	Maurice Goettelmann	Robert Huffschnitt
Théo Breysach	Jean-Louis Golling	Xavier Humler
Eric Bruder	Albert Graff	Jean-Paul Imbs
Claude Brunschwiller	Jean Gramling	M. Jacques
Émile Caffiau	Rémy Antoine Grandjean	Thierry Jambu
Raoul Chombeau	Eugène Griesmar	Serge Janus

René Jehl	Robert Linck	Olivier Pernet
Philippe Jeser	M. Linck	Dominique Peter
Auguste Jockers	Norbert Lombard	Théo Peterschmitt
Roger Kammenthaler	Jean-Blaise Loos	Denis Petit
Roger Karst	Jean-Louis Loos	Jean-Pierre Piela
François-Xavier Kempf	Rémy Losser	Philippe Pivard
Jean-Paul Ketterer	Robert Lustig	Raymonde Platz
Eric Klethi	Pierre-Jean Maas	Bénédicte Pottier
Rémy Klipfel	Roger Mack	Jean-Georges Rauscher
Jean-Louis Knecht	Jean-Jacques Malaise	Jean-François Ray
Michel Kocher	Jean-Claude Mandry	Didier Rebischung
Paul Koeberlé	Richard Marchal	André Reboul
M. Koegler	Dominique Meister	Laurent Reibel
M. Koenig	M. Mercier	M. Rietsch
Marie-Laure Kohler	Francis Mertz	Guy Ritter
Richard Kohler	Lucien Metz	Michel Ritzenthaler
Jean-Philippe Konn	Ernest Meyer	Pierre Rolly
Jean-François Kraemer	Jacques Meyer	Albert Robach
André Kretz	Jean-Claude Meyer	Servais Roesz
Dr Marcel Krieg	Jean-Claude Moog	M. Roettelé
Jean-Jacques Krumb	Annette Muchenbach	Stéphane Romy
Dr Maurice Kubler	Antoine Muller	Marc-Daniel Roth
Maurice Kubler	Evelyne Muller	Jean-François Royer
Bruno Kuhn	Joseph Muller	Pierrot Ruch
Richard Latozinski	Raymond Mullmaier	Louis Rudloff
Etienne Lauffenburger	Claude Munsch	Denis Ruxer
Maurice Laugner	Lucien Nartz	Jean-Marc Saas
Maurice Laugner	Mahfoud Nedjar	Henri Sablong
Richard Legold	Alfred Oberlé	Christophe Saettel
Didier Legrand	M. Ostertag	M. Schacherer
Gilbert Leininger	Christian Ottenwaelder	Philippe Schaeffer
Pierre Leisy	Jean-Pierre Pauli	François Schalk
M. Leonhart	Frédéric Pfliegersdoerffer	Henri Schauner

Gérard Schenck
Christiane Scheppler
Gaston Schmitt
Guy Schmitt
Jean-Marie Schmitt
René Schmitt
M. Schmitt
Claude Schoettel
Gilbert Scholly
Pascal Schreiber
Dr Roger Schreiber
M. Schrodi
Philippe Schuler
Michel Schwanger
Paul Siedel
Léon Siegel
Roland Siegwalt
Marie-Paule Sigwalt-
Debes
Esther Sittler
Jean-Claude Sittler
Lydie Sipp
Jean-Marie Sohler
Robert Spatz
M. Specht
Pascale Stirmel
Jean-Pierre Stirmel
Michel Stocker
Robert Stouvenot
M. Strauss
Jean Tringler
Bernard Tschan
Daniel Tubach
M. Voegel
Lucien Vogt

Caroline Wach
Jean Wach
Dominique Waegell
Daniel Waldvogel
Daniel Walter
Jean-Marie Watt
René Weisberger
Gérard Wentzinger
Henri Werzinger
Louis Wiedemann
Armand Wirth
Jean-Charles Wiss
Gérard Wissenmeyer
André Zimmermann



et tous les agents
qui ont contribué
et contribuent au
quotidien à construire
le service public de
gestion des déchets
en Alsace Centrale.

